



CANADA

# Débats de la Chambre des communes

---

VOLUME 139 • NUMÉRO 010 • 3<sup>e</sup> SESSION • 37<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

COMPTE RENDU OFFICIEL  
(HANSARD)

**Le vendredi 13 février 2004**

—  
Présidence de l'honorable Peter Milliken

## **TABLE DES MATIÈRES**

(La table des matières quotidienne des délibérations se trouve  
à la fin du présent numéro.)

Toutes les publications parlementaires sont disponibles sur le  
réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :

**<http://www.parl.gc.ca>**

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 13 février 2004

La séance est ouverte à 10 heures.

---

*Prière*

---

### INITIATIVES MINISTÉRIELLES

• (1005)

[Français]

#### LOI MODIFIANT LA LOI SUR LA RADIOCOMMUNICATION

La Chambre reprend l'étude, interrompue le 9 février, de la motion.

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, premièrement, je voudrais remercier tous mes collègues de leur collaboration aujourd'hui. Tel qu'entendu, les leaders des partis à la Chambre se sont mis d'accord mardi.

[Traduction]

Des discussions ont eu lieu entre tous les partis au sujet d'un vote sur la motion de renvoi du projet de loi C-2 à un comité avant la deuxième lecture, prévue pour maintenant. Je crois que vous obtiendrez le consentement unanime de la Chambre à l'égard de la motion suivante:

Qu'à la fin du débat d'aujourd'hui sur le projet de loi C-2, si un vote par appel nominal est demandé sur la motion de renvoi avant la deuxième lecture, que ce vote soit différé jusqu'à 17 h 30, le mardi 17 février 2004.

**Le vice-président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée)

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureux d'intervenir aujourd'hui au sujet du projet de loi C-2, Loi modifiant la Loi sur la radiocommunication.

J'ai eu la possibilité de passer en revue certains des débats auxquels j'ai participé plus tôt au cours de la semaine et je tiens à soulever quelques points en particulier.

En premier lieu, je me concentre sur le projet de loi pour mettre en lumière ce qu'il prévoit pour les consommateurs et l'industrie des télécommunications. Le gouvernement a présenté ce projet de loi qui vise à lutter contre le piratage des signaux de radiodiffusion par satellite, dans le but de protéger les investissements faits par l'industrie de la radiodiffusion et l'intégrité de l'ensemble du système de radiodiffusion. À cette fin, le projet de loi cible les distributeurs non autorisés et le piratage des signaux.

Le gouvernement veut notamment apporter des modifications qu'il estime nécessaires pour faire cesser la vente et la distribution

d'appareils utilisés pour le décodage non autorisé des signaux de radiodiffusion par satellite. Voilà un excellent exemple où le gouvernement ne prend pas les mesures appropriées à l'égard d'une question qui suscitera une confrontation au sein de la société canadienne. C'est précisément pour cette raison que je n'appuie pas l'idée que le projet de loi soit renvoyé à un comité maintenant.

Pour être précis, le problème réside dans le fait que le projet de loi qui est présenté n'aborde pas la question de l'accès par satellite à de nombreuses émissions culturelles et autres qui sont diffusées à l'étranger et qui sont disponibles à l'heure actuelle pour diverses collectivités, en offrant la possibilité aux gens de s'abonner. Les intéressés seront maintenant criminalisés davantage par le projet de loi s'ils ont accès à des services et des produits qui ne sont pas offerts légalement au Canada. Je pense que le gouvernement aurait dû être honnête et aurait dû offrir ces points d'accès aux Canadiens, qu'il s'agisse d'émissions culturelles ou d'autres types de programmation que les gens réclament et qui leur permettent de maintenir le lien avec leur collectivité.

Un rapport présenté par le Comité permanent du patrimoine canadien a relevé le problème. Il s'agissait d'un rapport sur le marché noir et gris relativement à la télévision par satellite intitulé *Maintien d'un système unique*. Au chapitre 16, le comité a recommandé:

[...] que le CRTC permette aux distributeurs canadiens de radiodiffusion d'offrir un plus grand choix d'émissions internationales tout en respectant la réglementation canadienne en matière de contenu.

Or, le gouvernement a présenté ce projet de loi qui va criminaliser davantage les gens qui cherchent à rester en contact avec leur communauté culturelle.

J'ai remarqué dans le harsard que ceux qui ont appuyé dans le passé le projet de loi semblent revenir à toute la question de la protection des artistes et de l'intégrité de la radiodiffusion au Canada pour veiller à ce que ces gens reçoivent des fonds et la reconnaissance qu'ils méritent pour leurs produits, ainsi que pour encourager notre culture canadienne à être florissante. C'est tout à fait suspect, étant donné le bilan passé du gouvernement.

Je veux être très clair à ce sujet. Si une personne va sur le marché noir et vole un signal légalement disponible au Canada, nous devrions empêcher cela. Des peines sont prévues pour ces individus. Qu'il s'agisse de Bell ExpressVu, de Shaw ou de ce qui est disponible au Canada à l'heure actuelle, il devrait être illégal pour les gens de voler le signal et on devrait les punir en conséquence s'ils le font. Le problème réside dans le marché gris où les services ne sont pas disponibles. Cela offre également un bon moyen permettant aux personnes et aux collectivités de se tenir en contact avec leur pays natal, de recevoir des émissions éducatives et de divertissement et de maintenir les liens. Ces gens seront maintenant pénalisés davantage en étant forcés d'aller se procurer les services sur le marché noir. C'est la raison pour laquelle je ne peux appuyer ce projet de loi.

*Initiatives ministérielles*

Le gouvernement s'appuie sur le concept que le projet de loi va améliorer l'accès des artistes aux fonds et assurer la prospérité du contenu canadien, mais cette mesure ne constitue pas vraiment une amélioration par rapport aux pratiques antérieures du gouvernement. Nous avons récemment eu une motion présentée par le député de Dartmouth, de notre parti, qui réclamait une déduction d'impôt pour les artistes. Cela aurait été beaucoup mieux pour ces artistes. Le parti ministériel a voté contre ce texte et a empêché l'adoption de la motion.

Une des principales questions que nous devons reconnaître concerne la façon de donner aux gens un véritable accès à ces programmes culturels. Dans ma collectivité de Windsor, nous avons beaucoup de gens qui accèdent à des programmes et qui le feraient légalement si on leur donnait la possibilité de le faire. Ils pourraient le faire et contribuer à un système qui soutient la culture canadienne. Ils en seraient tous heureux et appuieraient cette façon de faire.

Nous devons nous demander où vont les choses. Nous voyons que Bell ExpressVu Canada et Shaw Communications ont contribué plus de 320 000 \$ au Parti libéral et à la campagne de direction de Paul Martin...

**L'hon. Don Boudria:** C'est irrecevable.

**M. Brian Masse:** Le Président n'a pas rendu de décision là-dessus. Vous n'êtes plus le leader à la Chambre, merci.

●(1010)

**L'hon. Don Boudria:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Les députés ne peuvent désigner un autre député de cette manière. Il est en effet interdit de désigner par son nom un autre député à la Chambre des communes. Pour l'instant, je vais faire abstraction des autres insultes, mais les députés doivent se désigner par le nom de leur circonscription.

Je sais pertinemment que je ne suis pas le leader parlementaire à la Chambre. Cela n'a rien à voir. Mon intervention concerne les propos non parlementaires tenus par le député d'en face.

**Le vice-président:** Laissez-moi voir si je peux vous être utile en l'occurrence. Pour ce qui est de l'usage à la Chambre, il est vrai qu'il faut respectueusement désigner un autre député par le nom du portefeuille dont il est responsable ou, à tout le moins, par le nom de la circonscription qu'il représente. Quant à la teneur des propos, je ne m'engagerai pas dans ce débat, mais le député de Glengarry—Prescott—Russell a certainement bien expliqué l'usage. Je n'étais pas suffisamment attentif et je m'en excuse.

Vu le peu de temps dont dispose encore le député de Windsor, je sais qu'il voudra certainement nous voir clore cette intervention sans autre contretemps.

**M. Brian Masse:** Monsieur le Président, veuillez m'excuser. Je lisais mes notes et j'ai commis une erreur tout simplement. Je me suis offusqué parce qu'un autre député criait pour me faire taire. Je regrette d'avoir nommé un nom, j'aurais dû dire l'ancien ministre des Finances, le député de LaSalle—Émard. Je vous présente mes excuses.

En terminant, je tiens à bien faire comprendre à tous les députés que nous devons éclaircir toute la question de l'accès aux produits du marché gris avant de poursuivre l'étude du projet de loi C-2. Cette étape est cruciale. Il faut d'abord régler cette question car nous devons favoriser le développement du Canada dans le cadre de notre diversité culturelle. Les technologies permettent aux gens de recevoir des informations de l'étranger, qu'il s'agisse d'émissions en langue anglaise, d'émissions chrétiennes ou de la programmation de la

chaîne Al-Jazeera du Moyen-Orient. Le CRTC a déjà été saisi de demandes à cet effet, mais n'a pas répondu.

Le gouvernement doit d'abord régler la question du marché gris avant de criminaliser les gens qui veulent simplement avoir accès à des émissions fondamentales pour leur style de vie. Franchement, ils pourraient y avoir accès par d'autres moyens qui existent déjà, par exemple Internet, ou, comme le font d'autres collectivités, par le truchement des ondes ordinaires de radiodiffusion. Il faut donc résoudre ce problème dès maintenant avant que le gouvernement ne prenne des mesures concrètes. C'est la seule solution satisfaisante.

●(1015)

[Français]

**Le vice-président:** Il est de mon devoir d'interrompre les délibérations et de mettre aux voix sur-le-champ la motion dont la Chambre est maintenant saisie.

[Traduction]

Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui sont en faveur de la motion veuillent bien dire oui.

**Des voix:** Oui.

**Le vice-président:** Que tous ceux qui s'y opposent veuillent bien dire non.

**Des voix:** Non.

**Le vice-président:** À mon avis, les oui l'emportent.

*Et plus de cinq députés s'étant levés:*

**Le vice-président:** Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, le vote est reporté jusqu'au mardi 17 février à 17 h 30.

\* \* \*

[Français]

## LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

Projet de loi C-18—L'Ordre du jour appelle: Ordres inscrits au nom du gouvernement

12 février 2004—Le ministre des Finances—Deuxième lecture et renvoi au Comité permanent des finances du projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé.

**L'hon. Aileen Carroll (au nom du ministre des Finances)** propose:

Que le projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, soit renvoyé sur-le-champ au Comité permanent des finances.

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, des discussions ont eu lieu entre tous les partis et si vous le demandiez, je crois que vous constateriez qu'il y a consentement pour l'adoption de la motion suivante:

Si un vote par appel nominal est demandé aujourd'hui sur la motion de renvoi en comité avant la deuxième lecture du projet de loi C-18, que ledit vote soit différé à 17 h 30 le mardi 17 février 2004.

*Initiatives ministérielles*

[Traduction]

**Le vice-président:** La Chambre a entendu la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée)

**L'hon. John McKay (secrétaire parlementaire du ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis heureux de prendre la parole aujourd'hui au sujet du projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé, et d'appuyer la motion visant son renvoi à un comité.

Le projet de loi vise deux objectifs. D'une part, il permettrait la continuité des paiements de péréquation pendant la révision du projet de loi. D'autre part, il autoriserait le gouvernement fédéral à verser deux milliards de dollars aux provinces et aux territoires au titre de la santé, comme l'a confirmé le premier ministre à la suite de sa rencontre avec ses homologues provinciaux.

Comme le savent les députés, le gouvernement fédéral, de concert avec les provinces et les territoires, joue un rôle de premier plan dans le soutien du système de santé et d'autres programmes sociaux.

Le gouvernement fédéral fournit la grande majorité des transferts par l'entremise de quatre grands programmes de transferts: le TCSPS ou le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, la péréquation, la formule de financement des territoires et le nouveau transfert au titre de la santé.

Le projet de loi ne concerne que la péréquation et le TCSPS. Toutefois, ces quatre programmes représentent collectivement 2,4 p. 100 du PIB du pays, une somme considérable, et constituent 18 p. 100 des recettes du gouvernement.

Le programme de péréquation, qui découle d'une obligation constitutionnelle, permet aux provinces moins riches de fournir des services publics raisonnablement comparables, selon les ressources dont elles disposent. Il ne s'agit pas d'un programme de transfert de richesse entre citoyens.

Les paiements sont inconditionnels. Les provinces bénéficiaires sont libres de les affecter à des services publics selon leurs propres priorités. Les paiements sont calculés selon une formule établie dans la loi fédérale. La formule est adaptée aux fluctuations économiques et aux changements de situation propres à chaque province. Elle est conçue de façon à mesurer la capacité financière d'une province par rapport à la capacité financière moyenne des cinq provinces ayant des recettes moyennes, ce qui représente la norme.

La formule utilise 33 sources de recettes pour évaluer la capacité financière. La capacité financière de chaque province est mesurée par rapport aux cinq provinces ayant une richesse moyenne.

La formule est dynamique et, selon que les recettes augmentent ou diminuent au cours de l'année, la moyenne fluctue, tout comme la capacité financière de chaque province. Les paiements varient en fonction des fluctuations dans la situation d'une province au cours d'une année.

Si une province importante connaît une mauvaise année, il en résultera naturellement un effet en cascade. Comme l'a démontré le recensement de 2001, les mouvements de population influent également sur le flux des paiements.

Heureusement, au cours des 20 dernières années, en dépit des fluctuations qu'ont connues les provinces, on a observé un rétrécissement lent mais constant des écarts financiers.

Par ailleurs, les paiements de péréquation sont assujettis à une disposition plafond, qui protège les provinces contre des baisses imprévues importantes et soudaines des paiements de péréquation. Le plancher limite le montant de la diminution des paiements d'une province, d'une année à l'autre.

Les fonctionnaires fédéraux et provinciaux vérifient le programme de péréquation à intervalle régulier, pour s'assurer que les différences dans la capacité des provinces de générer des recettes soient mesurées le plus fidèlement possible.

En outre, et cet aspect est au centre du débat d'aujourd'hui, la loi sur la péréquation est révisée tous les cinq ans, afin de préserver l'intégrité et les objectifs fondamentaux du programme. Le dernier examen remonte à 1999. La loi actuelle arrive à échéance le 31 mars 2004.

Les discussions entourant l'examen quinquennal du programme de péréquation se poursuivent, mais pourraient ne pas être terminées le 1<sup>er</sup> avril 2004, ce qui aurait pour effet de décaler les paiements de péréquation du gouvernement.

En bref, le projet de loi à l'étude vise à permettre au ministre des Finances de continuer de faire des paiements de péréquation selon la formule actuelle, pendant au plus un an, au cas où la nouvelle loi ne serait pas prête avant le 1<sup>er</sup> avril.

Le projet de loi assurerait la poursuite des paiements de péréquation après le 31 mars. Il s'agit essentiellement d'une police d'assurances sur la poursuite des paiements, en attendant le renouvellement de la loi.

● (1020)

L'adoption de ce projet de loi assurerait que les transferts aux provinces dans le cadre du programme de péréquation continueront d'être protégés dans l'intérêt des citoyens.

Bien sûr, lorsqu'elle aura été adoptée, la loi renouvelant la péréquation remplacera la modification aux termes de la mesure actuelle. Elle aura un effet rétroactif au 1<sup>er</sup> avril 2004. Cette nouvelle loi assurera que le programme demeure à jour et que des données et des calculs exacts président à la détermination des paiements de péréquation.

Comme je l'ai dit, d'ici la présentation et l'adoption de la loi remaniant la péréquation, les députés doivent voir les mesures prévues dans le projet de loi C-18 comme une assurance que les paiements continueront d'être versés et que les provinces bénéficiaires seront déstabilisées le moins possible.

J'aborde maintenant l'autre disposition du projet de loi C-18, soit l'engagement du premier ministre à autoriser le versement d'une contribution supplémentaire de 2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires.

Mécanisme de financement global, le TCSPS est le transfert fédéral le plus important, et il fournit aux provinces et aux territoires des transferts en espèces et en points d'impôt à l'appui des soins de santé, de l'enseignement postsecondaire, de l'aide sociale et des services sociaux, y compris le développement de la petite enfance, l'apprentissage des jeunes enfants et les services de garde. Il représente 1,7 p. 100 du PIB du pays.

*Initiatives ministérielles*

Créé en 1996, le TCSPS a été bonifié à maintes reprises par le gouvernement fédéral depuis, et il continue d'être une priorité clé pour le gouvernement.

Permettez-moi de passer en revue les principales hausses de fonds dont il a fait l'objet.

En septembre 2000, les premiers ministres du Canada ont conclu une entente prévoyant un engagement fédéral renouvelé dans le cadre d'un plan de financement quinquennal qui entraînerait la plus forte hausse du TCSPS jamais consentie. Dans la foulée de l'entente sur la santé intervenue en 2000, le gouvernement fédéral a versé 21,1 milliards de dollars aux provinces et aux territoires au titre des soins de santé et du développement de la petite enfance, propulsant les paiements au titre du TCSPS à des niveaux inégalés. Afin d'appuyer cette entente, le gouvernement fédéral a aussi versé des fonds supplémentaires de 2,3 milliards de dollars visant précisément l'acquisition d'équipement médical, la réforme des soins de santé primaires et les nouvelles technologies de l'information telles que les dossier électroniques des patients.

En recevant les fonds, le directeur général d'un hôpital de ma circonscription a cerné le besoin de technologies de l'information comme étant le principal besoin de son hôpital. Le gouvernement a répondu directement à ce besoin.

Réitérant les engagements à l'appui de l'entente sur la réforme et le renouvellement du système de soins de santé de 2000, le budget de 2003 confirmait l'injection de 34,8 milliards de dollars sur cinq ans, prévue pour la réalisation des objectifs énoncés dans l'accord sur la santé de 2003.

En 2003-2004, le gouvernement fédéral remettra 37,9 milliards de dollars aux provinces et aux territoires par l'entremise du TCSPS.

Cela m'amène à la deuxième disposition du projet de loi, soit le versement de 2 milliards de dollars, puisés dans le Trésor, au titre de la santé.

Conformément à l'accord de 2003 sur la santé, des fonds additionnels ont été engagés pour financer les soins de santé. Le gouvernement a indiqué qu'il accordera une contribution de 2 milliards de dollars à la fin de l'année financière 2003-2004, en plus des 34,8 milliards de dollars étalés sur une période de cinq ans, si le ministre des Finances détermine durant le mois de janvier 2004 que l'excédent budgétaire sera suffisamment élevé après déduction de la provision normale pour imprévus pour permettre cet investissement. L'engagement a été réitéré dans le budget de février 2003 et, à nouveau, dans la mise à jour économique de novembre 2003.

Le gouvernement a l'intention de respecter son engagement. Cet argent vient s'ajouter à l'investissement fédéral accru de 17,3 milliards de dollars sur trois ans et à la somme déjà confirmée de 34,8 milliards de dollars sur cinq ans.

L'adoption du projet de loi avant la fin de l'année financière donnera aux provinces et aux territoires la possibilité de puiser dans ces fonds selon leurs besoins et leur convenance, et les aidera ainsi à mieux planifier l'avenir des soins de santé.

Le projet de loi vise à assurer que le système des soins de santé au Canada continue de représenter, selon les mots du premier ministre, «un fier exemple de nos valeurs nationales à l'oeuvre».

À propos des mesures de péréquation du projet de loi, je demande aux députés de ne pas oublier par ailleurs qu'elles reflètent la priorité accordée par le gouvernement à la péréquation et garantissent le financement ininterrompu en attendant l'entrée en vigueur de la nouvelle loi. Ce projet de loi permettra aux provinces bénéficiaires de continuer de recevoir les ressources dont elles ont besoin.

J'incite les députés à appuyer la motion.

• (1025)

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, quiconque ne connaîtrait pas la différence et qui viendrait d'entendre les propos du député ministériel serait porté à penser que nous avons là un gouvernement merveilleux. Un gouvernement qui donne tout son argent aux provinces et qui, maintenant, pensant qu'il y aura certains ratés, prolongera le programme actuel pour une année supplémentaire.

N'est-ce pas là un air connu, ressassé à la Chambre au cours derniers mois? Le gouvernement s'apprête à prolonger, à retarder, à saisir les tribunaux. Quand donc le gouvernement prendra-t-il une décision sur quelque chose? Quelle décision pourrait être plus importante que les paiements de péréquation aux provinces?

Les provinces savent depuis des années que l'accord actuel sur les paiements de péréquation se terminera à la fin de l'année fiscale courante. Elles ont dépensé beaucoup d'énergie pour ne récolter en fin de compte que des graines.

Le député affirme que les paiements de péréquation versés par le gouvernement n'ont jamais été aussi élevés. Si personnellement j'avais des employés que je payais 5 \$ l'heure en 1970 et que je leur versais maintenant 5,25 \$, est-ce que je leur demanderais pourquoi ils se plaignent, puisque j'ai augmenté leur salaire? Nous devons considérer les conséquences en dollars d'aujourd'hui. Les provinces se sont fait avoir sur toute la ligne.

Aux fins du compte rendu, permettez-moi de donner lecture du paragraphe article 36(2) de la Constitution, qui stipule que:

Le Parlement et le gouvernement du Canada prennent l'engagement de principe de faire des paiements de péréquation propres à donner aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour les mettre en mesure d'assurer les services publics à un niveau de qualité et de fiscalité sensiblement comparables.

Ce texte ne dit pas niveau comparable mais bien sensiblement comparables, ce qui veut dire à peu de choses près.

Nous devrions peut-être considérer certaines provinces que nous qualifions de provinces pauvres. Pourquoi avons-nous des provinces pauvres? C'est parce que nous sommes démunis. Le gouvernement fédéral nous dépouille.

Nous luttons, entre autres raisons, en faveur de la péréquation pour nous assurer ces niveaux sensiblement comparables de services. Est-ce que c'est réalisable? Je prêcherai pour ma paroisse en donnant l'exemple de Terre-Neuve-et-Labrador. Sommes-nous en mesure d'y fournir un niveau de services sensiblement comparable? La réponse est évidemment non.

Pourquoi en est-il ainsi? Il suffit d'examiner la géographie de notre province et l'infrastructure requise pour fournir des niveaux de services comparables à notre population. Examinons le financement des soins de santé, dans lequel le gouvernement a sabré. Les Transferts canadiens en matière de santé et de programmes sociaux ont été presque réduits à néant malgré les promesses faites depuis trois ans d'injecter 2 milliards de dollars supplémentaires.

*Initiatives ministérielles*

La plupart des premiers ministres provinciaux viennent chercher l'argent qui leur est versé à contrecœur et s'en retournent. Toutefois, ils repartent plus pauvres qu'avant de recevoir cet argent. Nous sommes loin de maintenir le rythme en matière de transferts réguliers. En fait, à une certaine époque, les provinces et le gouvernement fédéral supportaient les coûts moitié-moitié. À l'heure actuelle, certaines provinces ne reçoivent du fédéral qu'une contribution de 14 p. 100. Le fardeau incombe aux provinces et, bien sûr, aux municipalités et aux contribuables et on ne peut fournir les services. Est-ce sensiblement comparable? Balivernes! Les services ne sont pas sensiblement comparables.

Lorsqu'on examine de nouveau la géographie de Terre-Neuve-et-Labrador, ou de toute autre région rurale canadienne, peut-on fournir des services sensiblement comparables sous le système actuel? La réponse est non.

Que veulent les premiers ministres provinciaux? Les premiers ministres et les ministres des Finances veulent que le gouvernement leur donne ce qui est prévu dans la Constitution, rien de plus, mais rien de moins. Ils demandent seulement les fonds nécessaires pour fournir des niveaux de services sensiblement comparables.

•(1030)

Quelle différence cela fait-il pour Terre-Neuve, puisque la formule actuelle calcule non seulement une moyenne en fonction de cinq provinces, mais aussi en excluant un certain nombre d'autres facteurs qui ont une incidence sur la péréquation?

Si le calcul est fait équitablement en tenant compte des 10 provinces, la différence pour Terre-Neuve-et-Labrador est d'environ 200 millions de dollars par an. Où pouvons-nous trouver cet argent? Cette somme correspond à peu près à l'argent gaspillé dans le programme de commandites. On parle de 100 millions de dollars actuellement et on révèle d'autres montants tous les jours. L'argent gaspillé et les sommes camouflées dans le seul programme de commandites auraient pu servir à équilibrer les transferts à Terre-Neuve-et-Labrador.

Ce montant de 200 millions de dollars ne représente que 20 p. 100 ou un cinquième de l'argent investi dans le registre des armes à feu. Les sommes consacrées au registre des armes à feu suffiraient pour que cinq provinces comme Terre-Neuve-et-Labrador puissent bénéficier de paiements de péréquation convenables. Il est incroyable de penser que le gouvernement peut se permettre de dilapider de l'argent de manière aussi flagrante.

Ainsi, les libéraux peuvent se réunir à huis clos pour décider en cinq minutes de créer cet absurde registre des armes à feu d'épaule qui a occasionné un gaspillage d'un milliard de dollars. Ils peuvent se réunir à huis clos pour décider de donner 100 millions de dollars à leurs amis. C'est incroyable. Pourtant, en deux ans, ils ne trouvent pas le temps de tenir une réunion avec les provinces pour décider d'un accord de péréquation raisonnable. C'est complètement et parfaitement inouï.

Que peuvent-ils faire pour corriger cette imperfection?

D'abord, s'ils adoptaient une formule à 10 provinces au lieu de la formule à cinq provinces, cela aurait déjà un effet important qui aiderait toutes les provinces.

Ensuite—plus important encore—il faudrait permettre aux provinces dites «pauvres» de se débarrasser de cette appellation en leur donnant la possibilité de développer leurs propres ressources. Le développement des ressources naturelles et les retombées économiques qui s'ensuivraient devraient être retirés de la formule de péréquation dans le cas des ressources non renouvelables. Permet-

tons aux provinces de tirer avantage de leurs propres ressources. Si l'on fait cela, les provinces comme la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve-et-Labrador ainsi que le Nord en développement obtiendraient de très bons résultats par leurs propres moyens. Nous ne serions pas seulement égaux selon les normes économiques du pays, nous serions des partenaires qui apporteraient quelque chose au Canada. Il n'y aurait pas de provinces qui se plaindraient, peut-être à juste titre, de payer plus que leur part. Le gouvernement n'aurait pas à verser d'argent dans les fonds publics pour rétablir l'équilibre des provinces comme la nôtre. Nous aurions la possibilité d'apporter une contribution à notre façon et peut-être même d'aider d'autres provinces qui ne le pourraient pas.

Les libéraux demandent au Parti conservateur quelles sont ses politiques. Ils le verront lorsque nous serons en campagne électorale. Mais je peux dès maintenant leur apprendre une chose. Dans le domaine de la péréquation, nous adopterions la formule à 10 provinces que toutes les provinces demandent. Nous retirerions les ressources naturelles non renouvelables de la péréquation, ce qui permettrait aux provinces qui ont des ressources de se redresser économiquement et d'apporter une contribution. Ainsi, les services seraient comparables dans tout le pays. Nous apporterions une contribution et nous ne serions pas subordonnés à un gouvernement central qui ne se soucie pas de nous.

•(1035)

[Français]

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole au sujet de ce projet de loi. Je trouve qu'il est très symbolique et très représentatif des mystifications qui nous sont servies par ce gouvernement, par les libéraux et par ce premier ministre. Ces mystifications sont très faciles à comprendre à la veille d'élections. Le projet de loi C-18 est essentiellement électoraliste, partisan et n'est absolument pas conforme aux intérêts ni du Québec ni des provinces.

La première mystification est la suivante. Dans le projet de loi C-18, on a jumelé deux éléments distincts. Le premier élément est la prolongation de la formule actuelle de péréquation, une formule qui ne fait plus du tout l'affaire des provinces, en particulier du Québec, et contre laquelle nous sommes opposés. Le deuxième élément est le montant de 2 milliards de dollars promis par Jean Chrétien aux provinces, promis à nouveau par l'ancien ministre des Finances et qui sera probablement versé par l'actuel premier ministre.

D'un côté, nous sommes opposés à la prolongation de la formule de péréquation actuelle parce qu'elle pénalise le Québec et les provinces atlantiques, en particulier. De l'autre côté, nous sommes favorables au transfert des 2 milliards de dollars promis par Jean Chrétien en santé. Et on pense nous mystifier en nous obligeant à voter en faveur d'un projet de loi qui pénaliserait le Québec et les provinces atlantiques pour l'ensemble de l'exercice à venir. Cette mystification ne dupe personne, ni la population québécoise ni le Bloc québécois.

Nous exigeons que ces deux questions soient scindées. Tout en étant favorables au renvoi du projet de loi C-18 en comité, nous allons proposer au comité un amendement pour scinder les deux questions qui sont distinctes, comme je le mentionnais. Cela constitue la première mystification.

La deuxième mystification, c'est que de la façon dont le projet de loi est présenté, en mettant d'un côté la prolongation de la formule de péréquation et de l'autre le 2 milliards de dollars promis et promis de nouveau en santé, on laisse entendre que le gouvernement fédéral est très généreux et que les provinces y gagneront au net. C'est faux.

### *Initiatives ministérielles*

Pour le Québec, cette année seulement, pour cet exercice, en transferts du gouvernement fédéral, c'est une perte de l'ordre de 5 p. 100. C'est 423 millions de dollars de moins dans les coffres de l'État québécois, et cela, même avec le 2 milliards de dollars, lequel représente pour le Québec 472 millions de dollars.

Nous ne sommes pas dupes. Le gouvernement fédéral est en train d'étouffer financièrement les provinces, le Québec en particulier. L'année prochaine, si l'on maintient la formule de péréquation, s'il n'y a pas d'entente concernant la réinjection de fonds en santé, c'est 1,55 milliard de dollars qui seront perdus par les Québécois et les Québécoises en transfert fédéral. Nous ne pouvons pas accepter cela. Nous ne jouerons pas le jeu de l'étouffement financier du gouvernement du Québec au détriment des besoins des Québécois et des Québécoises. Nous ne cautionnerons pas cette deuxième mystification.

La troisième mystification, c'est que le gouvernement fédéral fait grand cas des 2 milliards de dollars qu'il transfère en santé, mais il oublie de dire que cette année, il économisera 2 milliards de dollars en péréquation. Ce que fait le gouvernement fédéral, c'est qu'il prend d'une main et il donne de l'autre. Le problème, c'est que dans le cas de la péréquation et du Transfert canadien pour les programmes sociaux et la santé, les règles ne sont pas les mêmes.

Pour ce qui est du Transfert canadien pour les programmes sociaux et la santé, c'est en pourcentage de la population. Par contre, pour ce qui est de la péréquation, c'est en fonction de la richesse relative des provinces. Donc, le Québec et les provinces atlantiques sont perdants avec le projet de loi C-18. La preuve, comme je le soulignais, c'est qu'en péréquation, cette année, nous allons perdre 38 p. 100 des montants qui avaient été alloués en 2002-2003. Cela vaut la peine de passer à travers ces chiffres, parce qu'ils sont justement révélateurs de cette troisième mystification des libéraux et du gouvernement fédéral.

Les chiffres que je vous donnerai sont les chiffres qu'on retrouve dans la synthèse du ministre des Finances, M. Séguin, qui est loin d'être un séparatiste, comme vous le dites du côté libéral, et qui devrait avoir une certaine crédibilité aux yeux de ces gens-là. En 2002-2003, pour la péréquation, le Québec avait reçu 5,315 milliards de dollars. En 2003-2004, donc cette année, c'est 3,29 milliards de dollars. C'est une baisse de 38,1 p. 100. Les prévisions qui sont faites pour l'année prochaine sont de l'ordre de 3,5 milliards de dollars. Par rapport à 2002-2003, c'est une perte de 34,1 p. 100.

• (1040)

Et on voudrait qu'on achète l'idée de prolonger la formule actuelle de péréquation au détriment des finances du Québec! C'est impensable.

Maintenant, quand on regarde le Transfert canadien pour la santé et les programmes sociaux, on s'aperçoit qu'en 2002-2003, on avait reçu 2,648 milliards de dollars. En 2003-2004, on avait reçu 2,58 milliards, soit une baisse de 2,6 p. 100.

Cette année, il y a certes l'ajout prévu à l'entente de février 2002 et les 2 milliards de dollars. Pour le Québec, cela représente au total 1,647 milliard de dollars. Il y a d'autres transferts de l'ordre de 1,367 milliard de dollars. Cela fait que cette année, en transferts du gouvernement fédéral, le Québec recevra 8,884 milliards de dollars, alors qu'en 2002-2003, on avait reçu 9,3 milliards de dollars. C'est une perte nette de 4,5 p. 100.

Et on voudrait que le Bloc québécois, qui est le seul défenseur des intérêts du Québec ici, en cette Chambre, accepte que le gouvernement baisse unilatéralement ses transferts de cet ordre! L'année prochaine, toujours par rapport à 2002-2003, l'évaluation

très conservatrice que nous faisons démontre que les pertes seront de l'ordre de 16,7 p. 100.

On ne peut donc pas accepter cette mystification qu'est le projet de loi C-18 qui, au bout du compte, pénalisera le Québec et les provinces atlantiques en particulier, comme je le mentionnais tout à l'heure, en étouffant financièrement ces provinces et le Québec.

Par conséquent, on le voit, car les chiffres sont là: le projet de loi C-18 vise essentiellement à permettre au gouvernement fédéral d'économiser de l'argent. Les 2 milliards de dollars, qui, je le rappelle, sont 2 milliards de dollars ponctuels—il n'y a aucune garantie, loin de là, que ce montant sera versé l'année prochaine—, viennent tout simplement essayer d'abriter tout cela. C'est pour cela qu'on a mis les deux éléments dans le projet de loi C-18. Toutefois, encore une fois, nous ne sommes pas dupes, et la population du Québec n'est pas dupe non plus.

Il y a une quatrième mystification. Depuis que le nouveau premier ministre est en poste, depuis que le nouveau ministre des Finances est en poste, on a repris les tactiques de l'ancien ministre des Finances devenu premier ministre.

On fait semblant que la situation financière est extrêmement difficile. Pour ce faire, on prend des éléments d'actualité qui sont effectivement très préoccupants, soit la crise de la vache folle, à l'égard de laquelle le gouvernement fédéral n'a d'ailleurs pas encore investi l'argent qu'il devrait investir; la crise du SRAS; et un certain nombre d'autres difficultés, comme la panne d'électricité en Ontario.

On dit: «Maintenant, on va être très serrés.» On prévoit qu'on aura beaucoup de difficulté à obtenir 2,3 milliards de dollars de surplus. Qu'apprend-on cette semaine? C'est que d'avril à décembre, le gouvernement fédéral a déjà accumulé 5,2 milliards de dollars. On va aller plutôt vers 6 à 7 milliards de dollars, comme le Bloc québécois le prévoyait précédemment.

Par conséquent, le gouvernement fédéral a fait une mise en scène pour essayer d'enlever la pression sur la négociation concernant la péréquation et la santé. Quand il a rencontré les premiers ministres des provinces, le premier ministre a dit: «Je ne réglerai pas le problème tout de suite. J'attendrai en juillet.»

Pourquoi attendra-t-il en juillet? Parce qu'il espère faire ses élections avant. Évidemment, je ne suis pas convaincu qu'avec les événements actuels, ce sera facile. Cependant, dans sa tête, à ce moment-là, il s'agissait de faire les élections le plus rapidement possible et de pelleter les problèmes vers l'avant.

Quant au projet de loi C-18, c'est la même chose. On ne veut pas faire le débat, on ne veut pas négocier avec les provinces la formule de péréquation. On pellette par en avant en espérant que les élections auront lieu avant.

Pour essayer d'abriter tout cela, on fait semblant qu'on a des problèmes financiers, ce qui est faux. Non seulement les surplus sont au rendez-vous, mais en plus, 7 milliards de dollars dorment dans les fondations qui ont été créées par l'actuel premier ministre.

Vous savez que Jacques Léonard, l'ex-président du Conseil du Trésor du Québec, a fait un travail magnifique pour le Bloc québécois. En effet, il a démontré que le gouvernement fédéral avait augmenté ses dépenses à un rythme qui était le double de celui du Québec et de l'Ontario et qu'il y avait énormément de gaspillage. Il n'y a pas seulement le scandale des commandites, il y a une culture du gaspillage au gouvernement fédéral. Si on resserrait tout cela, on aurait amplement les moyens pour être capables de régler le problème et de négocier rapidement.



*Initiatives ministérielles*

La cinquième mystification, c'est que tout cela ne vise qu'une chose, soit de pelleter les problèmes vers l'avant pour faire les élections. Après cela, on va annoncer les mauvaises nouvelles à la population québécoise et aux provinces.

Nous ne serons pas dupes. Nous ne jouerons pas là-dedans. Nous ne cautionnerons pas ce que les libéraux veulent faire face aux provinces et au Québec en particulier, soit de les étouffer financièrement et de ne pas vouloir régler le déséquilibre fiscal.

Nous ne cautionnerons pas non plus le laxisme de ce gouvernement qui aurait très bien pu négocier avant le 31 mars les nouvelles règles de la péréquation. Dans ce sens, nous ne jouerons pas ce jeu, et nous ne voterons pas en faveur du projet de loi C-18.

Nous souhaitons qu'il soit scindé et que la question des 2 milliards de dollars pour la santé soit traitée en elle-même.

● (1045)

Je l'ai dit, nous allons demander que ce montant de 2 milliards de dollars soit récurrent et que la question de la prolongation de la péréquation soit réglée par la négociation, si possible avant le 31 mars, mais de toute façon avant l'élection.

Donc, nous serons en faveur du renvoi de ce projet de loi au Comité permanent des finances.

[Traduction]

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, je suis heureuse d'intervenir dans ce débat sur le projet de loi C-18, Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé.

J'ai écouté attentivement les commentaires formulés par le secrétaire parlementaire au moment où il a déposé ce projet de loi. Il nous a essentiellement présenté un historique et un résumé plutôt clinique de la péréquation et du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux qui constitue une partie essentielle de notre régime fiscal. Je dirais que dans un certain sens, les propos du secrétaire parlementaire sont importants, pas tant à cause de ce qu'on y retrouve mais à cause de ce qu'on n'y retrouve pas.

Il s'est dit préoccupé et a semblé réellement avoir à cœur de voir à ce que le gouvernement tienne ses engagements financiers et moraux à l'égard des Canadiens pour assurer que tous aient droit à un niveau de service comparable dans les secteurs clés de la santé, de l'éducation, de la garde d'enfants et autres, quelle que soit la province dans laquelle ils vivent.

Ce que le secrétaire parlementaire n'a pas dit toutefois, malgré l'intérêt qu'il a manifesté, c'est que le gouvernement n'est pas disposé à traiter comme une priorité le maintien des paiements de péréquation et l'adoption d'une formule de péréquation équitable. Le gouvernement n'a pas fait preuve de célérité et le régime actuel viendra à échéance à la fin de mars. Il a eu cinq ans pour négocier un accord de renouvellement juste et efficace.

Cela n'est rien de plus qu'un expédient. Ce projet de loi a été rendu nécessaire parce que le gouvernement n'a pas accordé suffisamment d'importance à une saine collaboration avec les provinces en vue d'en arriver à une nouvelle formule de péréquation dont elle a désespérément besoin et qui n'a que trop tardé.

Nous savons que les provinces ont travaillé très fort et en toute bonne foi pour mettre une nouvelle formule au point. Nous avons entendu le secrétaire parlementaire nous expliquer le fonctionnement des anciennes formules. Ce qu'il n'a pas dit toutefois, c'est qu'une proposition très précise, basée sur une entente entre les 10 provinces, a fait l'objet de négociations et de travail intensif pendant plusieurs années.

Le gouvernement fédéral n'a pas été disposé à conclure un accord sur cette nouvelle formule améliorée. Pourquoi? Même s'il se dit préoccupé par l'insuffisance et la dégradation des services au Canada, attribuables aux politiques fédérales des dix dernières années, il n'est pas contre le maintien de la formule existante parce qu'elle lui permet de réaliser des économies. Il a besoin d'économiser, et peu importe si l'argent vient des Canadiens les plus vulnérables, peu importe où il peut le trouver, car nous savons quelles sont ses priorités.

Lorsque le gouvernement décide qu'une réduction de 4,4 milliards de dollars de l'impôt sur le revenu des sociétés a la priorité, il n'est pas étonnant qu'il évite de conclure avec les provinces un accord prévoyant une péréquation plus satisfaisante et juste.

Peut-on croire que, comme le premier ministre le prétend, nous avons un nouveau gouvernement, différent et meilleur? La présentation de ce projet de loi, aujourd'hui, est simplement l'aveu d'un échec. Cela montre toute la vacuité des prétentions du premier ministre qui soutient avoir de bien meilleures relations de travail avec les premiers ministres provinciaux.

● (1050)

L'amélioration des relations de travail avec les premiers ministres des provinces ne se résume pas à aller à une partie de football entre copains. Il est certain que c'est une bonne occasion de se faire prendre en photo et il est habile de rencontrer dès le départ les premiers ministres pour montrer que tout le monde s'entend.

Je ne veux mettre des mots dans la bouche d'aucun premier ministre, mais on peut dire sans crainte d'être contredit que la grande majorité des premiers ministres des provinces seraient bien plus impressionnés par le prétendu engagement du nouveau premier ministre à travailler dans l'harmonie et avec bonne foi avec eux si le gouvernement avait appuyé la formule proposée par les dix provinces. On travaille sur cette formule depuis fort longtemps. Si elle pouvait être en place et entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> avril, nous n'aurions pas besoin de cette mesure temporaire.

Il ne faut pas s'y tromper. Les Canadiens savent bien pourquoi on a besoin de cette mesure provisoire. Lorsqu'il s'agit de financement et de péréquation, le nouveau premier ministre et le nouveau ministre des Finances ne se comportent pas de façon différente, plus responsable, plus réceptive aux besoins de changement des provinces, que ne le faisaient le vieux régime, le vieux ministre des Finances et le vieux premier ministre. Je ne dis pas vieux à cause du nombre des années, mais pour marquer l'ordre chronologique.

J'aimerais dire quelques mots sur la deuxième partie du projet de loi qui porte sur l'octroi d'une somme de 2 milliards de dollars présentée comme une grande réalisation par le nouveau premier ministre. Ne nous laissons pas convaincre par ceux qui affirment que le versement de ces 2 milliards de dollars dont nous avons cruellement besoin pour les soins de santé était facultatif et que le premier ministre aurait pu dire « Nous avons finalement décidé de ne pas accorder ces sommes parce que nous n'avons pas suffisamment d'argent. »

### Article 31 du Règlement

Nous avons tous été témoins des prises de positions du nouveau premier ministre, du nouveau ministre des Finances et de tous les autres défenseurs du nouveau régime. Ces derniers affirment tous qu'il faut agir de manière responsable et qu'ils pourraient bien ne pas pouvoir nous accorder les 2 milliards de dollars qui ont été considérés comme une mesure minimum. C'était la première mesure qui pouvait nous permettre de commencer à compenser toutes les pertes d'argent, les revenus récupérés par le gouvernement fédéral et les sommes retenues à même le transfert en matière de santé et de programmes sociaux au cours des quelque dernières années.

Il n'y avait pas d'option, à moins que le nouveau gouvernement, le nouveau premier ministre et le nouveau ministre des Finances n'aient voulu s'engager davantage dans un effort suicidaire à cet égard. Il est clair que les soins de santé constituent une priorité pour les Canadiens. Il est clair que la perte de cet argent à cause de l'insistance de l'ancien ministre des Finances, qui se trouve maintenant le premier ministre, a très gravement érodé la qualité des soins de santé, particulièrement dans les provinces moins bien nanties comme la mienne, la Nouvelle-Écosse, et dans les six autres provinces moins favorisées. Cela fait ressortir clairement que les provinces doivent assumer elles-mêmes le fardeau. Ce sont elles qui, depuis plusieurs années, font les frais de l'élimination d'une grande partie du financement fédéral au titre des soins de santé.

Rien d'étonnant que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse déclare que, de toute évidence, les 2 milliards de dollars prévus ne suffisent pas pour régler le problème des interminables listes d'attente pour les services de spécialistes et les services de diagnostic. Cette somme ne suffit ni pour briser l'embâcle qui prévaut dans les salles d'urgence des hôpitaux, ni pour réparer les dommages causés au cours des neuf dernières années par les budgets de l'ancien ministre des Finances.

Ce qui est absolument clair c'est que, même si ce financement de 2 milliards de dollars est accordé, il ne permettra même pas de commencer à combler les écarts signalés dans le rapport Romanow. Lors de la présentation du rapport Romanow sur l'avenir des soins de santé au Canada, il était parfaitement clair qu'une modification des formules de péréquation s'imposait. En outre, il était impératif de se pencher sur nombre d'autres aspects du système de soins de santé, sérieusement malmené par les priorités mal placées du gouvernement.

• (1055)

En conclusion, le projet de loi C-18 ne donne aucune indication montrant que le gouvernement s'engage sérieusement à créer un régime de péréquation plus équitable et plus efficace. Rien n'indique non plus que le gouvernement commencera à faire le nécessaire pour mettre en place le genre de système de soins de santé que recommande le rapport Romanow, présenté aux Canadiens. Néanmoins, les soins de santé demeurent la priorité numéro un des Canadiens.

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

### LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE

**L'hon. Paul Bonwick (Simcoe—Grey, Lib.):** Monsieur le Président, j'interviens aujourd'hui pour rendre hommage à la vérificatrice générale, Sheila Fraser, et pour appuyer pleinement notre premier ministre qui a pris des mesures fermes pour répondre au rapport de Mme Fraser.

Nous reconnaissons que, sans aucun doute, certains ont abusé de la confiance de la population. En tant qu'élus, nous avons le privilège de servir nos électeurs qui doivent avoir une confiance inébranlable en notre gouvernement. Je peux dire que votre serviteur a été vraiment secoué par les conclusions de Mme Fraser, à l'instar de tout le gouvernement.

Le moment est venu d'avoir un leadership fort au Canada et le premier ministre Paul Martin fait montre d'un leadership remarquable en prenant immédiatement des mesures très fermes en réponse au rapport de la vérificatrice générale.

En fait, l'automne dernier, l'une de ses premières actions en tant que premier ministre a été d'annuler le programme de commandites. Il a accepté toutes les recommandations de la vérificatrice générale concernant le programme de commandites. De plus, il s'est engagé à prendre toutes les mesures nécessaires pour découvrir ce qui s'est produit et veiller ainsi à demander des comptes aux responsables.

**Le vice-président:** Tout d'abord, j'hésite à interrompre un député, surtout durant les déclarations de députés, mais manifestement, comme on l'a déjà dit plus tôt aujourd'hui, nous devons désigner nos collègues par leur portefeuille ou le nom de leur circonscription et certainement pas d'aucune autre façon.

\* \* \*

### LE GOUVERNEMENT DU CANADA

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC):** Monsieur le Président, une des raisons pour lesquelles je me suis présenté en politique fédérale il y a sept ans, c'est que je reconnaissais qu'il y avait quelque chose qui ne tournait vraiment pas rond dans notre démocratie. Beaucoup ont parlé d'un déficit démocratique et je ne suis pas du tout persuadé que ce gouvernement a la force morale nécessaire pour vraiment s'attaquer à cette question.

Depuis que je siége dans cette enceinte, j'ai été témoin de beaucoup trop de scandales. Il y a eu le cafouillis d'un milliard de dollars à DRHC, le Shawinigate, la somme d'un milliard de dollars au moins qu'on a gaspillé pour le registre des armes à feu, le scandale du sang contaminé par l'hépatite C et je pourrais poursuivre ainsi bien longtemps.

Or, la vérificatrice générale a maintenant exposé peut-être le plus grand scandale que notre Chambre ait vu depuis de nombreuses années. Il semble que le gouvernement libéral ait fermé les yeux lorsque des deniers publics ont été envoyés à des groupes et à des organisateurs d'événements par le biais d'agences de publicité proches des libéraux. Après avoir pris leur part, ces agences ont remis l'argent à des entreprises favorables aux libéraux et on peut seulement imaginer ce qu'il est advenu du reste de l'argent.

Le premier ministre, qui était alors ministre des Finances, voudrait nous faire croire qu'il ignorait tout de cela. Les Canadiens ne sont pas stupides. Les libéraux sont maintenant allés trop loin. C'est peut-être le scandale qui leur fera perdre les prochaines élections. Je ne peux que l'espérer, car les Canadiens méritent enfin un gouvernement honnête.

•(1100)

### LES MAGASINS SAFEWAY

**M. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.):** Monsieur le Président, depuis 1998, les magasins Canada Safeway appuient des organismes de bienfaisance dans le cadre de son programme «Because We Care». Les magasins Safeway de notre région ont sollicité la participation des citoyens pour travailler à titre de bénévoles et aider à faire la promotion des activités de financement.

Demain, le 14 février, se tiendra la campagne «Show Your Heart» à laquelle nous participerons pour venir en aide à trois organismes de bienfaisance locaux choisis par les magasins Safeway de ma circonscription. Il s'agit du Miriam Centre, un centre de counselling pour les femmes et les enfants, du Teen Stop Jeunesse, un centre d'accueil qui veille à répondre aux besoins des jeunes et à offrir des cours d'éducation permanente aux adultes, et du Jocelyne House, un établissement de soins palliatifs.

Plus de 75 bénévoles appuieront nos efforts ce samedi. Cette initiative confirme, une fois de plus, la réputation du Manitoba à titre de capitale mondiale du bénévolat.

Je tiens à remercier les magasins Safeway ainsi que leurs employés pour cette initiative. Nous sommes heureux d'appuyer ces organismes de bienfaisance ainsi que leur personnel et leurs bénévoles qui ne ménagent pas les efforts pour améliorer la qualité de vie des habitants de nos collectivités.

\* \* \*

### LA LIGUE DES CADETS ROYAUX DE L'ARMÉE CANADIENNE

**Mme Marlene Catterall (Ottawa-Ouest—Nepean, Lib.):** Monsieur le Président, la Ligue des Cadets royaux de l'Armée canadienne célèbre cette année son 125<sup>e</sup> anniversaire.

Dans le cadre des célébrations de cet événement, j'ai eu l'honneur la semaine dernière au champ de tir de Connaught situé dans ma circonscription, Ottawa-Ouest—Nepean, de présenter, aux côtés de Maureen Hayes, chef commandant, un nouveau drapeau canadien au Corps des cadets de l'armée 2870 des Royal Canadian Dragoons. J'ai passé le corps en revue par la même occasion.

Je suis enchantée de constater que le corps poursuit des objectifs visant à développer chez les jeunes de 12 à 18 ans le leadership et le sens de la citoyenneté et de l'engagement envers la communauté.

À la veille du Jour du drapeau, je me souviens avec plaisir de la présentation du drapeau et je suis particulièrement heureuse de féliciter la Ligue des Cadets royaux de l'Armée canadienne pour ses 125 ans d'histoire.

\* \* \*

### LE FROSTBITE MUSIC FESTIVAL

**L'hon. Larry Bagnell (Yukon, Lib.):** Monsieur le Président, les passionnantes et réconfortantes activités d'hiver au Yukon débutent ce week-end avec le Frostbite Music Festival, qui rassemble des talents fantastiques de tout le Canada. Cet événement sera suivi peu après par la Yukon Quest, la plus longue course de chiens de traîneau du monde. Elle se déroule sur un parcours d'un millier de milles, du Yukon jusqu'en Alaska, le long duquel on trouvera bientôt, je l'espère, un pipeline et un chemin de fer.

Nous tenons à remercier Agriculture Canada dont la contribution inestimable cette année a rendu cet événement possible.

### Article 31 du Règlement

Enfin, les célébrations atteignent leur point culminant lors du Yukon Sourdough Winter Carnival. Venez-y me rencontrer dans mon rôle de bénévole à la cabane à sucre.

J'invite tous les députés et toute l'assistance à mettre une paire de mukluks dans leurs bagages et, sans tarder, à réserver leurs billets d'avion et à venir au Yukon pour participer aux célébrations du plus grand carnaval d'hiver de l'année.

\* \* \*

### LE DÉPUTÉ DE LASALLE—ÉMARD

**M. Rob Anders (Calgary-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, le nouveau premier ministre voudrait que nous oublions qu'il était la pièce maîtresse dans le jeu de Jean Chrétien. Il veut que nous oublions qu'il a été responsable du gaspillage de plus d'un milliard de dollars dans le registre des armes à feu. Il a été responsable de la disparition de plus d'un milliard de dollars dans le gâchis de DRHC. Il est maintenant responsable de commissions occultes de plus de 100 millions de dollars dans lesquelles sont impliqués ses amis libéraux au Québec

Devons-nous croire maintenant qu'il ne se souvient pas du scandale du sang contaminé, qu'il n'a aucune idée du fait que ses entreprises ont évité les impôts canadiens grâce à des lois sur les paradis fiscaux faites sur mesure et qu'il ne sait pas du tout que la société Canada Steamship Lines a reçu 161 millions de dollars en faveurs aux entreprises? Dans le meilleur des cas, un imbécile; dans le pire, un fraudeur. Les Canadiens méritent mieux.

\* \* \*

[Français]

### LES PROGRAMMES D'INNOVATION

**M. Robert Lancôt (Châteauguay, Lib.):** Monsieur le Président, la dernière décennie a démontré hors de tout doute l'impact majeur que peut avoir l'innovation sur la vigueur d'une économie.

Lorsqu'on pense à l'innovation, on a souvent tendance à songer aux universités ou encore aux laboratoires de recherche et développement de grandes entreprises. Cependant, l'innovation peut surgir à bien d'autres endroits, que ce soit dans les petites et moyennes entreprises ou encore dans les collèges.

Afin de porter à l'avant-scène les innovations qui peuvent surgir de ces terreaux fertiles, ce gouvernement a mobilisé des partenaires et engagé les fonds nécessaires, soit 3,6 millions de dollars. De concert avec le Conseil de recherche en sciences naturelles et en génie ainsi que l'Association des collèges communautaires du Canada, une initiative est lancée pour aider les innovations à percer sur le marché.

Les collèges participants pourraient bénéficier de sommes allant jusqu'à 600 000 \$ sur trois ans pour collaborer avec le secteur privé afin de commercialiser rapidement les innovations.

\* \* \*

•(1105)

### LA CIRCONSCRIPTION DE RIVIÈRE-DES-MILLE-ÎLES

**M. Gilles-A. Perron (Rivière-des-Mille-Îles, BQ):** Monsieur le Président, mon dernier bulletin parlementaire traitait de 10 dossiers chauds sur lesquels je sollicitais l'opinion et les commentaires de mes concitoyennes et concitoyens de Rivière-des-Mille-Îles, ayant pour principe que «la souveraineté du peuple est, pour l'élu, de faire ce que le peuple décide».

*Article 31 du Règlement*

Je dois dire que j'ai été agréablement surpris du taux de participation très élevé, et je suis très encouragé et fier de l'implication de la population que je représente. Les statistiques tirées à partir de ce sondage d'opinion sont révélatrices et entérinent les positions déjà prises par le Bloc québécois dans cette Chambre sur la majorité des dossiers.

Je peux assurer aux gens de mon comté que je continuerai à les représenter et à les défendre avec ardeur et loyauté. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui me soutiennent dans mon option politique.

Permettez-moi de souhaiter un joyeux anniversaire de naissance à ma mère, née le 13 février 1913, un vendredi. Bonne fête, Philomène!

\* \* \*

[Traduction]

**LES TITRES DE COMPÉTENCE ÉTRANGERS**

**L'hon. Gurbax Malhi (Bramalea—Gore—Malton—Springdale, Lib.):** Monsieur le Président, la reconnaissance et l'évaluation actuelles des titres de compétence étrangers est une question qui place le Canada dans une situation difficile unique en son genre. Nous sommes un pays reconnu pour ses abondantes ressources naturelles, sa population multiculturelle, le respect dont il jouit dans le monde entier et ses activités visant à instaurer et à maintenir la paix, ainsi que pour son programme d'infrastructures très développé.

Il est donc impératif que nous oeuvrions de concert avec les provinces et les territoires pour faire en sorte que les titres de compétence d'immigrants étrangers soient reconnus de manière efficace et équitable. Le Canada est appelé à bénéficier grandement de l'apport de tout un monde de cerveaux brillants qui possèdent des compétences et une formation exceptionnelles.

Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui pour appuyer pleinement l'action qui sera menée pour que cette question reçoive tout le soutien dont elle a besoin. J'invite mes collègues à la Chambre à m'aider à communiquer ce message à tous les Canadiens, ainsi qu'à l'étranger qui songent à venir vivre au Canada.

\* \* \*

**LA LOI SUR LE SYSTÈME DE JUSTICE PÉNALE POUR LES ADOLESCENTS**

**M. Chuck Cadman (Surrey-Nord, PCC):** Monsieur le Président, le 16 juillet 2000, à Surrey, un jeune voleur d'autos a brûlé un feu rouge et a heurté de travers un véhicule sport utilitaire, tuant Tina Burbank, une jeune fille de 11 ans. Sa mère, Chrissy, et ses grands-parents ont été gravement blessés dans l'accident. Chrissy a fondé l'organisme Our Angels in Heaven, un groupe de soutien pour les parents d'enfants tués à cause de crimes violents.

L'assassin de Tina a été condamné à 19 mois d'emprisonnement, dont six en milieu fermé, pour négligence criminelle ayant causé la mort. Au moment de l'attribution de la peine, le coupable a fait parvenir une lettre à Chrissy lui disant qu'il regrettrait amèrement son geste et qu'il voulait changer de place avec Tina.

La semaine dernière, un jeune homme de 18 ans a été accusé de conduite dangereuse, de délit de fuite, de possession de biens volés et de conduite sous le coup d'une interdiction dans une affaire de vol de camionnette. Même s'il a 18 ans, il est interdit de dévoiler son nom. Pourquoi? Parce qu'en donnant son nom, on révélerait qu'il s'agit de l'assassin de Tina Burbank. On peut dire qu'il versait des larmes de crocodiles et que les moyens de dissuasion n'ont pas donné des résultats édifiants.

Chrissy n'est pas surprise et a peu d'espoir de réhabilitation pour les voleurs d'autos car, comme elle l'affirme elle-même, «ils savent qu'il ne seront pas punis». Elle a malheureusement raison car cette nouvelle Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents ne change rien. En fait, la situation risque d'être encore pire.

\* \* \*

**L'INDUSTRIE BRASSICOLE**

**L'hon. Andrew Telegdi (Kitchener—Waterloo, Lib.):** Monsieur le Président, les petites brasseries du Canada remportent des prix internationaux pour la qualité de leurs produits depuis des années. La qualité et la variété de leurs produits sont exceptionnelles. Leur industrie possède autant de potentiel que l'industrie vinicole il y a une décennie.

En 1984, il n'y avait que deux petites brasseries au Canada. Aujourd'hui, dans ma seule circonscription, Kitchener—Waterloo, on en trouve deux, Brick Brewery et Lion Beer Factory, et on en compte 85 autres réparties dans les petites et grandes collectivités du pays. Elles ont créé 2 000 emplois de plus dans l'industrie brassicole du Canada.

Afin de favoriser la création d'emplois dans ce secteur, je demande au gouvernement d'adopter, dans le budget de cette année, la recommandation du Comité des finances qui avait demandé, l'année dernière, que «la taxe d'accise soit réduite de 60 p. 100 pour les petites brasseries canadiennes afin d'établir la parité avec les petites brasseries des États-Unis».

\* \* \*

**LES SANS-ABRI**

**Mme Wendy Lill (Dartmouth, NPD):** Monsieur le Président, l'itinérance a pris les proportions d'une crise nationale au Canada, mais le gouvernement se contente de faire l'autruche.

À Dartmouth et à Halifax, près de 31 000 personnes, soit 8 p. 100 de la population, sont sur le point de devenir des sans-abri. Selon une étude réalisée à Halifax, nombre de ces personnes ont moins de 24 ans et une foule d'autres sont handicapées.

À cause du coût élevé du logement, certains doivent choisir entre payer le loyer, acheter de la nourriture et se procurer des médicaments. Pourquoi certains de nos concitoyens sont-ils forcés de faire un tel choix? Quand on est sans-abri, on se demande comment on va réussir à passer la journée plutôt que comment on peut contribuer à la société dans laquelle on vit.

Ces gens-là comptent parmi nos citoyens les plus vulnérables, mais le premier ministre les a traités durement en ne désignant pas de secrétaire d'État au logement et en réduisant le budget du Programme national de l'habitation lorsqu'il était ministre des Finances.

Je demande au premier ministre de présenter immédiatement une stratégie nationale du logement et de consacrer 1 p. 100 du budget au logement.

\* \* \*

● (1110)

[Français]

**CÉGEPS EN SPECTACLE**

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, la 24<sup>e</sup> édition de la finale locale du Collège de Shawinigan fut couronnée de succès. Plus d'une quarantaine de jeunes ont foulé la scène de l'auditorium en présentant des numéros de danse, de musique, de chant et de jonglerie.

Un jury dont faisait partie le comédien Robert Brouillette, gagnant de la finale de 1984, fut conquis par trois numéros de création dans les disciplines de chant, de musique et de danse. Lilianne Pellerin a reçu le premier prix à titre d'auteur-compositeur interprète. Plusieurs bénévoles ont aussi contribué au succès de cet événement culturel, soit en animant la soirée ou comme éclairagiste.

Grâce à ce concours, plusieurs talents ont vu le jour, que l'on pense à Sylvain Cossette, Denis Trudel, Jean-François Bastien. Cégeps en spectacle continuera de constituer une expérience déterminante et inoubliable pour plusieurs générations d'étudiants et d'étudiantes.

Bravo aux 25 ans de talent de Cégeps en spectacle.

\* \* \*

### LE DRAPEAU CANADIEN

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, le 15 février, ce dimanche, marquera le 39<sup>e</sup> anniversaire du drapeau du Canada. Cet emblème distinctif est reconnu dans le monde entier. Il est un symbole de l'identité canadienne et une source de fierté pour nous tous.

Le 15 février 1965, sur le coup de midi, le drapeau national du Canada était hissé pour la première fois ici, sur la Colline du Parlement. Le Président du Sénat disait à l'époque et je le cite:

Ce drapeau est le symbole de l'unité de la nation canadienne. Il représente tous les citoyens du Canada, sans distinction de race, de langue, de croyance ou d'opinion.

Ces paroles sont toujours aussi pertinentes aujourd'hui qu'elles l'étaient à l'époque.

J'espère que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes se réuniront pour fêter le drapeau du Canada dimanche et s'approprieront à planifier, déjà, des célébrations encore plus élaborées et meilleures pour le 40<sup>e</sup> anniversaire du drapeau, le 15 février 2005.

Vive le Canada!

\* \* \*

[Traduction]

### LE PARTI LIBÉRAL DU CANADA

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, nous sommes aujourd'hui un vendredi 13, mais le Parti libéral doit se sentir comme Bill Murray dans *Un jour sans fin*. Tous les matins, ses fautes s'étalent à la une des journaux, et tous les jours, le ciel lui tombe sur la tête.

Le premier ministre prétend représenter la nouveauté, mais il s'empresse d'invoquer la clôture pour rétablir les projets de loi de son prédécesseur tout en blâmant ce dernier pour les scandales dont il est lui-même responsable.

Les promesses concernant le déficit démocratique ne dépassent pas le stade des vœux pieux dès que les libéraux accèdent au pouvoir; c'est leur marque de commerce.

En ce jour de malchance, nous remontent à la mémoire un plan de création d'emplois d'un milliard de dollars qui n'a abouti qu'à des faillites, l'établissement d'un registre des armes à feu d'un milliard de dollars qui n'a fait que faciliter la vie des criminels et, bien sûr, un programme environnemental de 3 milliards de dollars faisant suite au Protocole de Kyoto, mais ne comprenant aucun plan.

Il nous revient aussi à l'esprit qu'il est tout à fait représentatif des libéraux d'inciter plus de femmes à se porter candidates aux élections tout en lançant leurs molosses contre celles qui ne leur plaisent pas.

### Questions orales

Si le premier ministre réussit à survivre jusqu'à la fin de la journée, qu'il aille à Hamilton, qu'il se mette à genoux et qu'il célèbre la Saint-Valentin en se réconciliant avec son ex-collègue...

**Le vice-président:** Le député de Perth—Middlesex a la parole.

\* \* \*

### LE FESTIVAL DE STRATFORD

**M. Gary Schellenberger (Perth—Middlesex, PCC):** Monsieur le Président, j'ai eu l'honneur de tenir, hier matin, une rencontre au sujet du Stratford Festival of Canada.

Le festival de Stratford emploie près de 700 personnes et injecte 125 millions de dollars dans l'économie. Le festival est reconnu mondialement pour l'excellence des classiques de Shakespeare qui y sont joués et se fait un devoir de présenter de nouvelles œuvres représentatives de la mosaïque culturelle du Canada.

Le festival est vraiment un organisme national des arts de la scène. Il contribue également à former les jeunes auteurs et acteurs canadiens et les prépare à leur carrière.

Le programme de subvention de contrepartie du gouvernement fédéral est une source de financement très importante et très appréciée.

Je tiens à remercier les députés de tous les partis qui ont pris le temps, malgré leurs horaires chargés, de discuter de cette grande institution canadienne.

Le Stratford Festival of Canada se tient au cœur de ma circonscription, Perth—Middlesex, et j'en suis fier.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, bien qu'il persiste à tout nier, le premier ministre avait été informé de la mauvaise gestion du programme de commandites il y a deux ans dans une lettre venant du président des politiques du Parti libéral. Fidèle à lui-même, il n'a rien fait, invoquant comme excuse les relations tendues avec l'ancien premier ministre. Autrement dit, il voulait le poste de son patron, ce qui créait un malaise et causait des tensions.

Pourquoi l'ambition personnelle du premier ministre et sa hâte d'emménager au 24, rue Sussex étaient-elles plus importantes pour lui que la confiance des contribuables?

● (1115)

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé hier que ce n'est qu'au début de 2002 qu'on a commencé à se rendre compte de la gravité de la situation.

La lettre de M. Maharaj a été rédigée en février 2002. L'affaire Groupaction a été renvoyée à la vérificatrice générale en mars. Elle a présenté son rapport en mai et a procédé ensuite à un examen plus détaillé. Cela correspond tout à fait à ce que le premier ministre a expliqué hier.

*Questions orales*

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, plus le premier ministre soutient qu'il ne savait rien, plus il a l'air incompétent. S'occupait-il vraiment des affaires de son ministère? Veillait-il à ce que l'argent des contribuables soit bien utilisé? Ou travaillait-il effrontément à sa campagne pour accéder au poste de premier ministre? Il semble que cette ambition politique flagrante passait avant tout le reste.

Les entreprises proches des libéraux qui ont reçu des millions de dollars de l'argent des contribuables travaillaient pour le Parti libéral. Si le premier ministre veut vraiment récupérer cet argent, veillera-t-il à ce que le Parti libéral ouvre ses coffres pour rembourser cet argent aux contribuables et à ce que ces entreprises véreuses soient traduites en justice?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, dans les annonces que le premier ministre a faites mardi, il a mentionné que nous avons déjà nommé un avocat-conseil spécial chargé de récupérer l'argent. Les antécédents de M. André Gauthier sont absolument irréprochables. Il est pleinement autorisé à suivre la trace de cet argent, peu importe où cela le mènera.

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, ces promesses sont aussi minces et flexibles que Flat Mark.

Selon le premier ministre, des dirigeants de sociétés d'État pourraient être limogés. Le président de la BDC, Michel Vennat, qui a participé à une campagne de salissage bien orchestrée contre l'ancien président, François Beaudoin, devrait certainement être de ceux-là.

Un juge de la Cour supérieure a dit que Beaudoin avait été victime d'une injustice indescriptible, et les preuves présentées par Vennat au procès ont été rejetées.

Le premier ministre verra-t-il à ce que le mandat de l'enquête publique inclue un examen du dossier de l'Auberge Grand-Mère et, entre-temps, congédiera-t-on le président de la BDC, Michel Vennat?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, en plus du mandat très large de l'enquête publique, le premier ministre a déjà demandé au président du Conseil du Trésor d'examiner toutes les questions liées aux sociétés d'État. Comme les députés le savent, le président du Conseil du Trésor est un homme très déterminé.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, nous verrons bien.

Alfonso Gagliano n'est pas la seule grande personnalité libérale dont les agissements sont scrutés par la vérificatrice générale. La vérificatrice générale fustige également Postes Canada pour le rôle que cette société a joué dans la ruée du Parti libéral vers l'argent des contribuables.

Si M. Gagliano a été congédié pour des motifs valables, pourquoi André Ouellet, le grand manitou de Postes Canada, s'en sortirait indemne?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, comme nous n'avons cessé de le dire cette semaine, nous mettons en place les processus disciplinés devant nous permettre d'identifier les tous les coupables ou responsables de cette mauvaise gestion des fonds publics.

Cela ne se fera pas à la Chambre. C'est en respectant les processus disciplinés que nous parviendrons le mieux à déterminer la responsabilité de chacun, à distinguer les coupables des innocents, et à recouvrer l'argent.

Tout élément de preuve contre ces gens ou n'importe qui d'autre devrait être transmis à la commission d'enquête publique, afin que les gens puissent témoigner sous serment. On peut également s'adresser au Comité des comptes publics, qui siège déjà pour examiner toute cette question. C'est à ces deux instances qu'il faut s'en remettre.

**M. Monte Solberg (Medicine Hat, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement a très rapidement pointé du doigt M. Gagliano, et nous en sommes ravis, mais pourquoi n'a-t-il pas fait la même chose dans le cas d'André Ouellet? Le gouvernement n'a qu'à consulter le rapport de la vérificatrice générale, qui est très clair à ce sujet.

André Ouellet a dirigé le Parti libéral du Québec pendant de nombreuses années. Il fut même ministre des Travaux publics pendant un certain temps. De nos jours, il nage dans le scandale à Postes Canada. Si M. Gagliano a été démis de ses fonctions en raison de toute cette histoire, pourquoi André Ouellet touche-t-il encore 300 000 \$ par année chez Postes Canada?

**L'hon. Stan Keyes (ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport), Lib.):** Monsieur le Président, en tant que ministre responsable de Postes Canada, je peux assurer le député que le premier ministre a très clairement dit que tout dirigeant d'une société d'État du gouvernement du Canada, y compris André Ouellet, pourrait être appelé à comparaître devant le Comité des comptes publics ou la commission d'enquête publique. Ils n'auront pas le choix, ils devront comparaître.

• (1120)

[Français]

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, le premier ministre a affirmé, de la main sur le coeur, que la population avait le droit de savoir depuis quand il savait que c'était une question de confiance à son endroit. Il a même déclaré solennellement que c'est seulement cette semaine, avec le rapport de la vérificatrice générale, qu'il a pleinement pris conscience de l'ampleur du scandale des commandites.

Comment le premier ministre, qui était au courant du scandale des commandites au moins depuis février 2002, comme le démontre clairement une lettre que le président du Comité des politiques du Parti libéral lui a envoyée, peut, aujourd'hui penser qu'il mérite...

**Le vice-président:** Je regrette d'interrompre l'honorable députée, mais le temps alloué pour la question est terminé. L'honorable ministre des Finances a la parole.

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je vais répéter. Hier, le premier ministre a dit qu'on a commencé à s'apercevoir au début de 2002 que la situation était plus grave qu'un simple problème administratif. C'est à cette époque, en février je crois, que la lettre en question a été écrite. L'affaire Groupaction a été renvoyée à la vérificatrice générale en mars. Elle a entamé son enquête en avril. Elle l'a terminée et elle en a fait rapport en mai, puis elle a entrepris une étude plus large. Il est bien évident que, depuis cette époque, la question est suivie de très près.

[Français]

**Mme Caroline St-Hilaire (Longueuil, BQ):** Monsieur le Président, en février 2002, M. Maharaj écrit au premier ministre que des fonds du programme des commandites sont détournés à des fins partisans par l'intermédiaire de firmes de communication associées au Parti libéral du Canada.

Or, est-ce que le ministre admettra que la lettre est très claire quant à l'étendue du scandale des commandites et que, par conséquent, son premier ministre savait au moins depuis février 2002, mais qu'il n'a rien fait? Pour la confiance, on repassera!

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, au début de 2002, le gouvernement a commencé à prendre les mesures décisives qui s'imposaient. Il y a eu le renvoi à la vérificatrice générale, qui a fait son enquête en avril et mai et a présenté son rapport en mai.

En mai, elle a dit qu'elle irait plus loin, renverrait certaines questions à la GRC et étendrait à l'ensemble de l'administration l'étude des questions de commandites et de publicité. Le gouvernement du Canada a coopéré sur toute la ligne avec la vérificatrice générale pour s'assurer qu'elle avait les moyens de faire son travail correctement.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, un président national du PLC affirmait, dans sa lettre de février 2002 à l'actuel premier ministre, que déjà, en décembre 2001, le programme des commandites était le sujet de toutes les conversations au parti, et qu'il recevait d'innombrables courriels dénonçant le détournement de fonds publics vers des firmes de communication proches du Parti libéral.

Comment le premier ministre peut-il encore soutenir qu'il ignorait tout de cette affaire, quand, de haut en bas dans la hiérarchie du PLC, on ne parlait que de cela?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, d'autres mesures ont été prises à l'époque, en plus des travaux de la vérificatrice générale dont j'ai parlé tout à l'heure. Comme le député s'en souviendra, le programme a été bloqué. Les agences privées ont été remerciées. Les dossiers ont été confiés à la GRC. En tout temps, tous les renseignements ont été communiqués à la vérificatrice générale. Nous avons fait appel à des spécialistes judiciaires. Les transferts sans valeur ajoutée vers les sociétés d'État ont cessé. Nous avons récupéré environ 3 millions de dollars auprès de bien des sociétés en cause.

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, comment le premier ministre peut-il encore nous affirmer qu'il ne savait rien du scandale du programme des commandites, alors que même le ministre des Finances vient de nous donner tout ce qui a été fait dans son parti?

Cela dépasse les bornes, et le premier ministre doit nous dire ce qu'il savait et quand il l'a su.

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a dit que c'est dans les premiers mois de 2002 que tous ont commencé à penser que le problème ne se limitait pas à des difficultés administratives. La lettre de M. Maharaj a joué un rôle, tout comme d'autres renseignements qui ont circulé ouvertement.

L'information décisive est venue lorsque le gouvernement a fait appel à la vérificatrice générale. Elle a commencé à révéler l'ampleur du problème, et des mesures décisives...

**Le vice-président:** Le député de Winnipeg—Transcona a la parole.

### Questions orales

#### LES LOBBYISTES

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, on dit que les ruptures sont éprouvantes. La semaine a été émouvante pour tout le monde: Paul et Jean, Ken et Barbie. Et je pense que Ken et Barbie ont consommé leur rupture avec plus de dignité que ne l'ont fait le premier ministre et l'ancien premier ministre.

Dans une certaine mesure, je suis davantage préoccupé, comme nous devrions tous l'être, par l'avenir. Ma question au ministre des Finances porte sur la possibilité de nouveaux scandales dans l'avenir, compte tenu de la relation de plus en plus incestueuse qui existe entre les lobbyistes salariés et le cabinet du premier ministre.

J'aimerais que le ministre des Finances nous dise ce que le gouvernement entend faire de tous les lobbyistes salariés au cabinet du premier ministre. Le moment n'est-il pas venu pour eux de prendre le large, si je puis dire, afin d'éviter de devoir leur payer une grosse indemnité de départ?

• (1125)

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a indiqué plus tôt cette semaine, et il a tenu le même discours tout au long de sa carrière politique, qu'il s'attend à ce que tous ceux qui le côtoient se conforment aux normes les plus rigoureuses possible, et nous ferons tous de notre mieux pour être à la hauteur de ces normes.

**M. Bill Blaikie (Winnipeg—Transcona, NPD):** Monsieur le Président, nous ne connaissons pas ces normes, car il n'existe pas de normes régissant les relations entre les lobbyistes salariés et le cabinet du premier ministre, qui est le théâtre d'un va-et-vient continu de lobbyistes. C'est inquiétant. Les règles qui s'appliquent aux anciens fonctionnaires ne semblent pas viser les lobbyistes salariés.

Le ministre des Finances n'est-il pas préoccupé par cette question? Dans la négative, je crois qu'il devrait l'être. Le gouvernement va-t-il établir des règles de conduite pour les lobbyistes? Il ne suffit pas qu'on nous dise que ce sont des gens bien.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il y a évidemment des codes d'éthique auxquels il faut adhérer. Si le député a connaissance d'un cas précis ou s'il a une plainte à laquelle il veut que je donne suite, je m'engage à le faire.

\* \* \*

#### LES MARCHÉS PUBLICS

**M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC):** Monsieur le Président, nous apprenons maintenant que le scandale des commandites gagne toute l'administration publique. Nous avons appris que des sociétés impliquées dans l'escroquerie ont fait des contributions aux campagnes électorales du ministre de la Santé et du leader du gouvernement à la Chambre.

Je veux savoir si, par souci de transparence, le premier ministre suspendra ces ministres pendant la durée de l'enquête publique.

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, tous les partis politiques et tous les candidats politiques reçoivent des dons.

*Questions orales*

Par sa récente mesure législative sur le financement politique, le gouvernement a considérablement réduit, presque à néant, le montant que des sociétés peuvent verser aux partis. L'information sur les dons faits aux députés de tous les partis est du domaine public. Ils n'ont pas nécessairement un lien avec l'argent provenant du programme de commandites.

Cependant, si des gens ont...

**Le vice-président:** Le député d'Edmonton—Strathcona a la parole.

**M. Rahim Jaffer (Edmonton—Strathcona, PCC):** Monsieur le Président, hier, le premier ministre a dit que la vraie question était de savoir ce qu'il est advenu de ceux qui ont reçu l'argent. Certains d'entre eux siègent encore à son Cabinet. Certaines de leurs campagnes ont bénéficié de l'argent de ces sordides agences de publicité proches du Parti libéral.

Le premier ministre sévira-t-il contre ses députés ou ses ministres qui ont reçu cet argent volé à la population à la suite de ce scandale et versé à leurs campagnes? Oui ou non?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, ces propos dépassent la mesure du raisonnable. Aucun lien n'a été confirmé entre les dons faits à des députés du parti et les fonds provenant du programme de commandites.

S'il existe des preuves en ce sens, qu'on les présente au cours de l'enquête. Présentons sous serment les preuves dont nous disposons. Qu'on les examine attentivement. S'il existe des preuves, qu'on les présente. C'est la raison pour laquelle nous avons mis ces mécanismes sur pied. Cherchons à découvrir la vérité.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, en 2000, les libéraux ont affirmé au Parlement que le programme de commandites était géré avec prudence et probité. C'était pure baliverne.

La vérificatrice générale a découvert que le Parlement a été mal informé quant à la gestion du programme. Le ministre libéral a signé un faux rapport, il a induit le Parlement en erreur et il a clairement commis un outrage à la Chambre.

Les libéraux étaient au courant des constatations de la vérificatrice générale depuis des mois, mais ce n'est que maintenant qu'ils promettent tout à coup d'obliger les coupables à répondre de leurs actes. Pourquoi a-t-il fallu une vague d'indignation publique pour qu'ils décident de faire quelque chose?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a agi, non à la suite d'une vague d'indignation publique, mais bien lorsqu'il a pris connaissance de la situation; la première chose qu'il a faite, c'est d'annuler, le 13 décembre, le programme de commandites à cause des problèmes qui avaient été signalés.

Par la suite, nous avons établi une série de mesures en collaboration avec la vérificatrice générale, en déposant son rapport à la Chambre et en mettant en place une série de mécanismes probablement sans précédent dans l'histoire de la politique canadienne, en ce qui concerne les comptes publics, les enquêtes indépendantes...

• (1130)

**Le vice-président:** La députée de Calgary—Nose Hill a la parole.

**Mme Diane Ablonczy (Calgary—Nose Hill, PCC):** Monsieur le Président, cacher la vérité aux Canadiens semble être une pratique courante pour les libéraux.

Il y a un an, un autre ministre libéral a été condamné par nos tribunaux pour avoir—oh surprise!—induit le Parlement en erreur. Pour le récompenser, on lui a maintenant confié la présidence du Conseil privé de la Reine. Il y a aussi une ministre libérale qui, pendant deux ans, a dissimulé au Parlement le fait que le registre des armes à feu était devenu un bourbier d'un milliard de dollars. Elle est maintenant vice-première ministre.

Si les libéraux sont restés silencieux pendant des mois au sujet de la corruption entourant le programme de commandites, serait-ce parce qu'un grand nombre de ministres ont aussi les mains sales?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je rappelle à la députée que le gouvernement a pris des mesures énergiques dans ce dossier en 2002 et en 2003. Je lui rappelle qu'il y a eu un gel du programme. Je lui rappelle que les agences de publicité en cause ont été remerciées de leurs services. Je lui rappelle qu'un certain nombre de cas ont été renvoyés à la GRC.

Je lui rappelle aussi qu'il y a eu divulgation complète des informations à la vérificatrice générale. Je lui rappelle que des spécialistes judiciaires ont été chargés d'évaluer les dossiers, qu'on a mis un terme aux transits inutiles vers les sociétés d'État et que 3 millions de dollars ont été gardés en garantie dans l'intérêt public.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, la lettre du haut dirigeant du Parti libéral du Canada écrite au premier ministre avait pour but de lui dire que des fonds étaient détournés et qu'en tant que ministre des Finances et ministre senior du Québec, il avait la capacité d'agir.

Quand un ministre, aujourd'hui premier ministre, sait des choses, qu'il a la capacité d'agir et qu'il choisit délibérément de ne pas agir, c'est qu'il est ou coupable, ou complice. Lequel des deux termes s'applique?

[Traduction]

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, comme le ministre des Finances et ancien ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux l'a mentionné, à partir de 2002, lorsqu'il est apparu peu à peu qu'il était question d'autre chose que d'incompétence administrative ou d'erreur, un certain nombre de mesures ont été mises en oeuvre.

Lorsque le cas de Groupaction a été porté à l'attention du gouvernement, cette question a été renvoyée à la vérificatrice générale. On en a parlé à la GRC. La vérificatrice générale a lancé une vérification à l'échelle du gouvernement. Et des enquêtes internes réalisées par des vérificateurs judiciaires ont également précédé les mesures prises cette semaine.

[Français]

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, devant un tel scandale, il écrit que dans une telle situation, le patriotisme doit passer avant la partisanerie.

Est-ce que le premier ministre admettra que par sa façon d'agir, il a choisi le parti plutôt que l'intérêt public?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, comme le premier ministre l'a indiqué à la Chambre et hors de la Chambre, les faits présentés par la vérificatrice générale sont absolument consternants.



*Questions orales*

Ils sont inacceptables pour le gouvernement. Nous sommes déterminés à faire en sorte que l'on traite cette question comme il convient, à la fois en enquêtant sur ce qui a eu lieu et en mettant en place des mesures de protection visant à garantir que cela ne se reproduise plus.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, la lettre du 7 février 2002 du haut dirigeant du Parti libéral du Canada met en garde l'actuel premier ministre en ces termes: «Si on découvre que le parti a été complice de cette perte de confiance soit par notre silence, soit par notre indifférence, le coup pourrait être fatal.»

En dépit des mises en garde, n'est-ce pas ce que le premier ministre a choisi, soit le silence?

[Traduction]

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Il n'y a guère eu de silence cette semaine, ou depuis que le gouvernement a pris des mesures ou, en réalité, au cours des deux années qui ont précédé.

Lorsque ces questions ont commencé à apparaître au grand jour, à savoir qu'il y avait là davantage que de l'incompétence en gestion, des enquêtes ont été tenues, constamment et d'une ampleur sans cesse plus grande. On a fait appel à la police. Des accusations ont été portées.

Nous disposons d'un éventail de processus, du Comité des comptes publics, qui siège cette semaine, à l'enquête publique, en passant par un avocat-conseil chargé de recouvrer les fonds.

Le gouvernement a agi...

**Le vice-président:** Le député de Saint-Hyacinthe—Bagot a la parole.

[Français]

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, hier, le premier ministre a fixé les balises et tiré les conclusions. Ceux qui savaient et qui n'ont rien fait devraient, selon lui, démissionner.

À la lumière des révélations de cette lettre du 7 février 2002, qui confirme que le premier ministre savait et n'a rien fait, est-ce qu'il peut nous dire les conclusions qu'il entend tirer pour lui-même?

[Traduction]

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement au sein duquel l'actuel premier ministre était ministre des Finances a commencé à prendre des mesures très énergiques dès 2002.

Personne au pays ne peut contester ce que le premier ministre actuel a dit. Il a agi pour découvrir les faits, recouvrer les fonds, demander des comptes à des gens, faire comparaître des gens dans le cadre de l'enquête pour qu'ils témoignent sous serment et soient tenus de rendre des comptes, peu importe de qui il s'agit.

• (1135)

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, si, après avoir congédié M. Gagliano, le premier ministre ne congédie pas aussi des gens comme André Ouellet, Michel Vennat et Jean Pelletier, les forcera-t-il à tout le moins à quitter leurs fonctions jusqu'à la fin de l'enquête?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du Trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):**

Monsieur le Président, contrairement à l'opposition, nous préférons que le verdict tombe après l'audition des preuves.

Le premier ministre m'a demandé d'entreprendre un processus d'examen des réponses des sociétés d'État touchées. J'ai entrepris ce processus. Je communiquerai bientôt mes constatations au premier ministre. Les intéressés pourront alors être jugés.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement ne force-t-il pas ces personnes à quitter leurs fonctions jusqu'à ce que les Canadiens aient été informés du résultat de l'enquête?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, la députée sait peut-être qu'hier le premier ministre a précisé, dans ses observations, qu'il m'avait demandé de faire une enquête spéciale sur les sociétés d'État touchées.

J'ai commencé cette enquête, mais je ne peux rien faire ni porter de jugement tant que je ne disposerai pas de preuves suffisantes pour le faire.

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, le premier ministre a dit et redit qu'il n'était pas au courant du scandale des commandites. Il a été tenu à l'écart. Il n'a pas eu la moindre idée de ce qui se passait au cours des 13 années qu'il a passées à voyager en vue d'obtenir la direction de son parti.

J'ai une question simple à poser au premier ministre. Affirme-t-il toujours qu'il n'est jamais intervenu personnellement pour que des agences de publicité, au Québec et ailleurs au Canada, obtiennent des marchés fédéraux?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, il est évident que nous avons pris immédiatement les mesures qui s'imposaient lorsque des irrégularités de n'importe quel ordre ont été portées à l'attention de ce ministre ou de n'importe quel autre ministre.

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, hier, dans le cadre de l'émission radiophonique animée par Terry Moore, en Colombie-Britannique, le député d'Esquimalt—Juan de Fuca a dit que «le premier ministre était au courant du scandale il y a deux ans, mais qu'il avait les mains liées». Ce député a été une prise de choix pour les libéraux, c'est le moins que l'on puisse dire.

Une question reste cependant sans réponse. En 1994, l'adjointe administrative du ministre des Finances a adressé une note de service à la fonction publique dans laquelle elle suggérait, de sa part et de la part du ministre, des noms d'entreprises de publicité à placer sur la liste des futurs marchés.

Le premier ministre peut-il affirmer que la note de service de son adjointe administrative a été écrite à son insu ou sans sa permission?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je ne suis pas au courant du document dont le député parle. Je serais heureux d'en prendre connaissance s'il avait l'obligeance de m'en fournir une copie.

*Questions orales*

[Français]

**LA SANTÉ**

**L'hon. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai une vraie question pour le gouvernement, ce matin. Ma question s'adresse au ministre de la Santé. Les Canadiens s'inquiètent de leur santé et des maladies contagieuses. Après la crise du SRAS qui a frappé particulièrement ma province, l'Ontario, voilà que les médias nous parlent de la grippe aviaire, ou comme on dit en Europe, la grippe du poulet.

Qu'est-ce que le ministre de la Santé est prêt à faire pour protéger la santé des Canadiens et des Canadiennes?

**L'hon. John McCallum (ministre des Anciens Combattants, Lib.):** Monsieur le Président, je remercie l'honorable député pour sa bonne question.

[Traduction]

Au nom du ministre de la Santé, je tiens à assurer aux Canadiens que nous ne faisons face à aucune menace immédiate de pandémie de grippe.

Hier, le ministre de la Santé et la ministre d'État à la Santé publique ont annoncé l'adoption d'un plan de lutte contre une pandémie de grippe en tant que mesure proactive visant à protéger les Canadiens en cas d'écllosion d'une telle pandémie.

En collaboration avec les provinces, les territoires et plus de 200 experts de la santé, nous avons proposé un cadre pour orienter les mesures que prendront tous les ordres de gouvernement en cas de pandémie de grippe et pour aider tous...

**Le Président:** Le député de Windsor-Ouest a la parole.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Brian Masse (Windsor-Ouest, NDP):** Monsieur le Président, le gouvernement a beaucoup de difficulté à faire la distinction entre ce qui est bien et ce qui est mal. La décision d'attribuer un contrat à Lockheed Martin, un fabricant d'armements américain, pour effectuer le recensement était manifestement mauvaise. Pourrait-on croire que c'est le nom de cette entreprise reconnue comme étant le plus important promoteur, au Pentagone, de la guerre des étoiles et des armements qui lui a plu?

J'aimerais que le ministre des Finances nous dise s'il entend prendre la décision qui s'impose, à savoir annuler le contrat pour faire en sorte que le travail soit de nouveau effectué au Canada, que les renseignements privés des Canadiens soient protégés, et qu'une autre société amie du Parti libéral ne soit pas rétribuée?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, je suis certain que le député sait que des contrats comme celui-ci font l'objet d'appel d'offres. Lockheed Martin a une filiale canadienne qui a présenté une soumission et qui a obtenu le contrat.

Quant à la préoccupation tout à fait légitime soulevée par le député à l'égard de la vie privée des Canadiens, on veillera, dans le cadre de ce contrat, à ce qu'elle soit respectée comme cela a toujours été le cas lors de la tenue de tous les recensements effectués par le passé.

● (1140)

**LA FISCALITÉ**

**M. Pat Martin (Winnipeg-Centre, NDP):** Monsieur le Président, tous les Canadiens souhaitent que les agences publicitaires véreuses des copains du Parti libéral soient poursuivies et mises à l'amende selon toute la rigueur de la loi. Heureusement pour elles, cependant, le Canada est le seul pays du monde libre qui permet aux entreprises de déduire de leur impôt sur le revenu les amendes qu'elles ont payées. Les libéraux s'entêtent à ne pas supprimer cette honteuse échappatoire fiscale.

Le nouveau ministre des Finances peut-il nous dire s'il va modifier la Loi de l'impôt sur le revenu de manière à ce qu'il soit impossible, dès la prochaine période des déclarations de revenus, de bénéficier de déductions d'impôt pour des pratiques illégales?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, je suis convaincu que l'on peut invoquer des arguments très crédibles, à l'aide des lois en vigueur, et prouver que le type de déduction dont parle le député n'existe pas.

Le député a présenté à la Chambre un projet de loi d'initiative parlementaire qui propose de remédier à cette situation. Je tiens à assurer le député que j'examine son projet de loi attentivement et avec toute la considération voulue.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, nous avons entendu ce que les politiciens pensent du scandale des commandites, mais écoutons maintenant ce qu'en pensent les Canadiens qui vivent dans le monde réel.

Le quotidien *National Post* publiait hier une lettre que Neil Macdonald, un résident de Toronto, a fait parvenir à la rédaction et dans laquelle il dit:

Aujourd'hui, j'ai écrit pour la première fois à mon député. Mon message était simple, je lui ai dit qu'après avoir vu mon appui pour le Parti libéral du Canada décliner au fil des ans, ma confiance a été irrémédiablement anéantie par la publication du rapport de la vérificatrice générale, Mme Sheila Fraser...

Pourquoi les Canadiens devraient-ils confier la gestion du pays au premier ministre alors qu'il a si lamentablement échoué dans sa mission de protéger les deniers publics lorsqu'il était ministre des Finances?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre et les députés ministériels partagent la consternation des Canadiens dont le député a fait mention. Nous sommes déterminés à traiter cette affaire avec fermeté. Nous avons maintenant enclenché une série de processus pour faire en sorte que les erreurs du passé soient réglées comme il se doit et pour avoir l'assurance qu'une telle situation ne puisse se reproduire dans l'avenir.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, quand on voit le premier ministre chercher les responsables de ce scandale, on ne peut s'empêcher d'imaginer O.J. Simpson cherchant le meurtrier de sa femme.

Le scandale des commandites a également incité Roger Derenzis, de Gloucester, en Ontario à écrire ce qui suit au quotidien *Ottawa Citizen*. M. Derenzis dit:

Quel sera le résultat final de cette enquête? Elle confirmera encore une fois que ce gouvernement libéral est constitué d'un groupe d'inadaptés et d'incompétents qui ne sont pas habilités à diriger les affaires du pays.

Je n'aurais pas pu dire mieux. Qu'il s'agisse d'incompétence ou de complicité, quand le premier ministre agira-t-il vraiment comme son poste l'exige et assumera-t-il la responsabilité qui lui incombe dans cette affaire?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, lorsqu'il relève une irrégularité, un gouvernement responsable agit promptement et adéquatement pour régler le problème. Il ne sert à rien de sauter aux conclusions et de renvoyer des gens sans preuve; il faut plutôt établir des processus et des vérifications judiciaires, faire appel à la vérificatrice générale, mettre sur pied des enquêtes publiques, renvoyer les questions au Comité des comptes publics et retenir les services de conseillers spéciaux pour examiner les dérapages financiers.

\* \* \*

#### LES PAIEMENTS DE PÉRÉQUATION

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, des caisses de montres venant de chez Birks, achetées par le ministre Gagliano à l'époque, ont été trouvées dans des entrepôts. Cependant, le ministre ne les a pas achetées directement de Birks. Il a demandé à la société Groupaction de le faire et il a versé à l'entreprise des frais de 16 000 \$.

Nul n'est besoin d'avoir une montre de chez Birks pour savoir que ce temps achève pour le gouvernement, mais il en va également de même dans le cas de l'accord sur les paiements de péréquation.

Pourquoi le premier ministre ne conclut-il pas une entente avec les provinces maintenant au lieu de reporter la conclusion de cette entente jusqu'à ce que les élections aient eu lieu, comme il le fait avec tout le reste?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, nous prenons deux mesures immédiates relativement à la péréquation. Tout d'abord, la Chambre est saisie à l'heure actuelle d'un projet de loi permettant le maintien de la formule actuelle de péréquation si elle ne peut être renouvelée d'ici le 31 mars. Nous avons également des pourparlers avec les provinces sur le processus de renouvellement.

Je rencontrerai les représentants de toutes les provinces à la fin de la semaine prochaine pour voir s'il est possible de finaliser notre entente de renouvellement des paiements de péréquation.

• (1145)

**M. Loyola Hearn (St. John's-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, nous suivrons cela de près.

Il y a à peine sept ans, deux provinces n'étaient pas accessibles par la transcanadienne, soit l'Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve. Aujourd'hui, seule Terre-Neuve a besoin d'un service de traversiers qui devrait être considéré comme le prolongement de la transcanadienne.

Le coût d'accès à l'Île-du-Prince-Édouard par le lien fixe a augmenté de 11 p. 100 au cours des cinq dernières années. Pour se rendre à Terre-Neuve par traversier, il en coûte maintenant 30 p. 100 de plus.

Étant donné tout l'argent gaspillé dans le cadre du programme de commandites par le gouvernement libéral, comment peut-il justifier de faire supporter ce fardeau supplémentaire aux gens de Terre-Neuve-et-Labrador?

**L'hon. Jim Karygiannis (secrétaire parlementaire du ministre des Transports, Lib.):** Monsieur le Président, le premier ministre a déjà dit qu'une enquête publique va être tenue sur tout ce qui s'est

#### Questions orales

produit, que nous exigerons des comptes des responsables afin de récupérer les fonds perdus, que nous allons renforcer la reddition de comptes et la gestion dans tout le secteur public et que nous allons obtenir des réponses aux questions qui restent.

Le député a soulevé une bonne question. Nous allons la prendre en délibéré et lui donner une réponse à une date ultérieure.

\* \* \*

[Français]

#### L'ASSURANCE-EMPLOI

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, chaque mois, les médias nous annoncent de nouvelles compressions en raison, notamment, de la concurrence asiatique, quand il ne s'agit pas carrément de fermeture d'usine. Rappelons, entre autres, Drummondville avec 600 pertes d'emploi et Contrecoeur avec 180 couturières qui perdront leur gagne-pain.

Le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences entend-il mettre de l'avant un programme spécial pour les travailleurs et les travailleuses âgés qui ont de la difficulté à se recycler?

**L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, le programme d'assurance-emploi vise à fournir un soutien temporaire du revenu, à faire la promotion d'une plus grande participation au marché de l'emploi et à aider des familles à trouver un équilibre entre les responsabilités du travail et de la famille.

Il me fait plaisir d'annoncer, quand on parle des travailleurs, que 88 p. 100 de tous ceux qui participent au marché ont la possibilité de recevoir des prestations dans des cas de...

**Le vice-président:** L'honorable députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis a la parole.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, l'initiative des projets-pilotes pour les travailleurs âgés signée entre le Québec et Ottawa le 4 octobre 2000 a permis de réaliser 55 projets répartis dans 13 régions entre octobre 2000 et mars 2004.

Le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences est-il prêt à reconduire ce programme pour une année, comme le lui demande son homologue du Québec?

**L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas encore parlé avec mon homologue québécois, mais il me fait toujours plaisir d'annoncer que les programmes de ce ministère sont une très belle réussite.

Par exemple, on dépense 8 milliards de dollars en prestations régulières, presque 3 milliards de dollars en prestations qu'on transfère aux provinces pour de tels programmes, et 2 milliards de dollars pour des prestations dans des cas spéciaux. Il y a aussi 47 millions de dollars pour des...

**Le vice-président:** L'honorable député de Île de Vancouver-Nord a la parole.

*Questions orales*

[Traduction]

**LE CRIME ORGANISÉ**

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Monsieur le Président, en Colombie-Britannique, la GRC a dit de la montée du crime organisé qu'il s'agissait d'un cancer qui ronge le tissu moral de la société de la province. Cette déclaration a suivi les raids qu'elle a faits en janvier dans les bureaux de deux organisateurs du premier ministre, à l'assemblée législative de la Colombie-Britannique.

La province a suspendu et congédié ces deux personnes. Pourquoi travaillent-elles toujours pour le premier ministre?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, comme le député le sait, la police travaille sérieusement sur ce dossier. S'il est confirmé que quelqu'un a commis des actes répréhensibles, il en subira les conséquences.

**M. John Duncan (Île de Vancouver-Nord, PCC):** Monsieur le Président, le gouvernement fait tout pour se dissocier de gens qui étaient directement liés au Parti libéral fédéral, en Colombie-Britannique.

La culture de corruption que le gouvernement a créée vise à récompenser les amis du Parti libéral dans tout le pays. Pourquoi ces deux personnes, qui ont été congédiées de l'assemblée législative de la Colombie-Britannique, travaillent-elles toujours pour le premier ministre?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, autant que je sache, ni l'une ni l'autre ne fait partie du personnel du premier ministre.

\* \* \*

● (1150)

**L'AGRICULTURE**

**M. Gerald Keddy (South Shore, PCC):** Monsieur le Président, il y a une chose qui semble primordiale dans tout ce scandale, c'est que le premier ministre a fait passer ses ambitions personnelles avant la confiance du public. Cela me fait toujours penser à ces grosses grenouilles qui sautent d'une feuille de nénuphar éclaboussée par les scandales à une autre en s'empressant de se cacher en dessous.

Aux dires du même premier ministre, il n'y a pas suffisamment d'argent pour aider les agriculteurs touchés par l'ESB, mais il a tout de même trouvé 250 millions de dollars pour venir en aide à ses amis libéraux.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais rappeler au député qu'au cours des quelques derniers mois, le gouvernement a investi près de 500 millions de dollars dans des initiatives visant à remédier au problème de l'ESB. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture ont passé toute la journée d'hier en consultation avec les représentants de la Canadian Cattlemen's Association pour tenter de déterminer ce qu'on pourrait faire de plus.

**M. Gerald Keddy (South Shore, PCC):** Monsieur le Président, si le gouvernement devait inculper tous ceux qui ont participé à ce scandale, il ne lui resterait pas assez de personnel pour organiser une partie de 500 à quatre joueurs.

Je demanderais à ces gens de faire de l'introspection. Ils ternissent de façon absolument incroyable l'histoire de ce pays.

Il est difficile de croire que le gouvernement puisse trouver acceptable de blanchir 250 millions de dollars au bénéfice des larbins du Parti libéral alors qu'il néglige ses responsabilités envers les autres Canadiens.

Le ministre des Finances n'est pas trop occupé par le programme libéral de commandites, afin de parer...

**Le vice-président:** À l'ordre, s'il vous plaît. Le ministre des Finances a la parole.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, tout ce beau discours ne contenait pas vraiment de question.

J'aimerais simplement rappeler aux Canadiens que le gouvernement du Canada tient à ce que toute cette affaire soit exposée au grand jour et que les responsables en subissent les conséquences. Nous mènerons une enquête et nous agirons de façon résolue. Tout est en place pour le faire.

Entretemps, je travaille très fort à la préparation d'un budget qui saura répondre aux attentes des Canadiens.

\* \* \*

[Français]

**L'ASSURANCE-EMPLOI**

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ):** Monsieur le Président, dans les prochaines semaines, ce sont les 600 travailleurs de la compagnie Whirpool à Montmagny qui vont être mis à pied. Parmi ceux-ci, 150 sont âgés de 50 ans et plus et ont contribué, pour la plupart, depuis plus de 20 ans à l'assurance-emploi.

Aujourd'hui, le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences peut-il nous assurer que ces employés pourront bénéficier d'un véritable programme d'aide? C'est une question de justice.

**L'hon. Joseph Volpe (ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences, Lib.):** Monsieur le Président, quand il y a une situation comme celle décrite par mon collègue, évidemment, les partenaires des employeurs et des employés essayent de résoudre le problème. Pour ce qui est d'une participation de mon ministère, nous sommes là pour offrir tous les avantages possibles prévus dans notre programme d'assurance-emploi.

\* \* \*

**LES DÉPENSES GOUVERNEMENTALES**

**Mme Alexa McDonough (Halifax, NPD):** Monsieur le Président, hier nous avons eu droit à un spectacle dégoûtant de la part de Conan O'Brien, des blagues racistes de mauvais goût qui perpétuent les préjugés et la haine, tout cela, grâce à l'argent public.

Ma question est simple. Est-ce que le gouvernement va demander un remboursement des dollars fédéraux utilisés pour produire ce ramassis de bêtises, et sinon, pourquoi?

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, nous prenons note de la question parce que nous aussi voulons nous dissocier de ces commentaires diffusés hier. Nous ne les entérinons aucunement.

Pour ce qui est du financement de ce programme, c'est un programme qui est fait pour aider la ville de Toronto à surmonter les difficultés qu'elle a expérimentées lors de la crise du SRAS. Nous n'avons pas à dire exactement comment les fonds sont utilisés, mais nous nous dissocions complètement des commentaires qui ont été diffusés hier.

*Questions orales*

[Traduction]

**LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE**

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, le rapport que la vérificatrice générale a rendu public cette semaine et qui a fait l'effet d'une bombe contenait assez d'éléments de preuve pour que le gouvernement congédie Alfonso Gagliano et exige son retour. Pourtant, le même rapport est tout aussi sévère pour MM. Ouellet et Pelletier, et le gouvernement n'a rien fait. Pourquoi deux poids deux mesures?

**L'hon. Reg Alcock (président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé, Lib.):** Monsieur le Président, le député devrait lire le rapport de la vérificatrice générale.

La vérificatrice générale a expressément décrit les mesures que l'ancien ministre a prises ou aurait prises et qui met en cause ses décisions à titre de ministre, et le premier ministre s'est fondé là-dessus pour agir.

Le premier ministre m'a également demandé de rencontrer chacun des dirigeants de société d'État pour examiner leurs réactions, évaluer les mesures qu'ils ont prises, voir avec quel sérieux elles ont été prises et présenter une recommandation dans laquelle je dirai si nous pouvons continuer à leur faire confiance.

\* \* \*

●(1155)

[Français]

**LES SURPLUS BUDGÉTAIRES**

**M. Pierre Paquette (Joliette, BQ):** Monsieur le Président, les premiers ministres des provinces Atlantiques et le ministre des Finances du Québec constatent que la vieille tactique instaurée par le premier ministre, alors qu'il était ministre des Finances, est toujours en vigueur. On minimise l'ampleur des surplus afin de garder le tout pour la dette et, probablement, les promesses électorales.

Comme le demandent les premiers ministres des provinces et le ministre des Finances du Québec, le ministre fédéral des Finances s'engage-t-il à rendre récurrente la somme de 2 milliards de dollars pour la santé, maintenant qu'on sait que les surplus seront de plus du double que ce qu'il avait prévu?

[Traduction]

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, bien entendu, le gouvernement va honorer son obligation de verser 2 milliards de dollars pour la santé. Cette mesure est prévue dans un projet de loi dont la Chambre est saisie.

Comme je l'ai dit en répondant à une autre question, j'ai en ce moment des discussions avec les provinces et les territoires au sujet du renouvellement du régime de péréquation et d'une nouvelle formule qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> avril prochain.

\* \* \*

**LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. Gerry Ritz (Battlefords—Lloydminster, PCC):** Monsieur le Président, pendant toute la semaine, le premier ministre et ses copains se sont souvenus parfaitement de ce qu'ils n'ont pas fait, mais leur mémoire a fait défaut quand il a été question de ce qu'ils ont pu savoir et du moment où ils ont appris certaines choses.

Les libéraux espèrent-ils vraiment que les Canadiens vont se laisser bernier par cette défense invoquant l'ignorance?

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, le gouvernement a travaillé avec acharnement dans ce dossier. J'ai déjà décrit, pendant la période des questions aujourd'hui, les diverses mesures qui ont été prises. La mesure la plus déterminante, c'est que, dès le premier jour de son mandat, le gouvernement a aboli le programme. Dans les cinq minutes suivant la présentation du rapport de la vérificatrice générale, les mesures correctives étaient mises en oeuvre.

\* \* \*

[Français]

**LE RAPPORT DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE**

**M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ):** Monsieur le Président, la vérificatrice générale a soulevé de graves problèmes de transparence dans le processus d'attribution des contrats de gestion des premières nations par les tiers administrateurs ou les cogestionnaires non autochtones, ce qui ouvre encore une fois la porte à des abus, des traitements de faveur et à la corruption.

Est-ce que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien va faire cesser immédiatement ce laxisme et surtout rendre public le nom des firmes de gestion qui bénéficient des contrats du ministère, ainsi que les montants en cause?

[Traduction]

**L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, les fonds consacrés à la gestion des premières nations sont déjà des données publiques.

\* \* \*

**LES LOBBYISTES**

**Mme Libby Davies (Vancouver-Est, NPD):** Monsieur le Président, plus tôt pendant la période des questions, le ministre des Finances a dit qu'il était prêt à donner suite à des plaintes précises relativement à des lobbyistes et à leurs rapports avec le cabinet du premier ministre ou des personnes qui y ont été employées. Allons droit au but.

Qu'en est-il de Francis Fox? Qu'en est-il du rôle qu'il a joué au cabinet du premier ministre et aux télécommunications? Qu'en est-il de M. Duffy, qui est maintenant lobbyiste dans le dossier Stelco et qui est payé pour ouvrir la porte du cabinet du premier ministre? Le ministre voit-il là un comportement conforme à l'éthique? Pourquoi n'y a-t-il pas de règles pour nous protéger contre cette culture de copinage bien installée au cabinet du premier ministre? C'est honteux.

**L'hon. Ralph Goodale (ministre des Finances, Lib.):** Monsieur le Président, comme d'habitude, le NPD tire d'abord dans tous les sens pour ensuite vérifier où il a tiré.

Au lieu de tirer dans tous les sens, la députée ferait mieux de formuler une plainte précise, une allégation précise. Nous l'écoutons. Qu'elle s'exprime, non seulement à la Chambre, mais aussi à l'extérieur.

*Recours au Règlement***LES MARCHÉS PUBLICS**

**M. John Williams (St. Albert, PCC):** Monsieur le Président, les médias ont révélé aujourd'hui qu'en février 2002, le président national (politiques) du Parti libéral avait envoyé au premier ministre, qui était alors ministre des Finances, une lettre lui demandant de préparer une réponse, basée sur les faits, aux rumeurs croissantes selon lesquelles des fonds du programme de commandites étaient détournés par des agences de publicité proches des libéraux.

Est-ce que le premier ministre, qui était alors ministre des Finances, avait répondu à cette lettre et, dans l'affirmative, cette réponse pourrait-elle être déposée à la Chambre?

**L'hon. Stephen Owen (ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, Lib.):** Monsieur le Président, je ne peux dire avec certitude s'il y a eu une réponse à cette lettre, mais cette question peut être prise en délibéré.

La lettre dont il est fait mention est tout à fait conforme aux informations mises au jour au début de 2002 relativement à l'existence de problèmes dans le programme de commandites. La vérificatrice générale en a été saisie et des mesures ont été prises, y compris le départ du ministre des Travaux publics de l'époque.

\* \* \*

● (1200)

**RECOURS AU RÈGLEMENT**

## RÉTABLISSEMENT DE PROJETS DE LOI D'INITIATIVE MINISTÉRIELLE

**M. Peter MacKay (Pictou—Antigonish—Guysborough, PCC):** Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter d'avoir réussi à accélérer les choses durant la période des questions aujourd'hui et de nous avoir ainsi permis de poser deux autres questions qui nous intéressent.

À la Chambre des communes, cette semaine, mon collègue de St. John's-Ouest est intervenu à la fin de la période des questions pour signaler les préoccupations qu'il avait au sujet du rétablissement de projets de loi.

Cette semaine, à la Chambre, un certain nombre de projets de loi ont été rétablis. Je ne parlerai pas de la façon dont ces projets de loi nous sont revenus. Plus particulièrement, comme on peut le voir à la page 439 du Hansard, le député de St. John's-Ouest est intervenu pour demander à la présidence d'être vigilante face au rétablissement de projets de loi. Il voulait obtenir du leader du gouvernement à la Chambre des communes la garantie que les projets de loi seraient présentés à nouveau sous la forme appropriée. Le député a demandé qu'on ne les modifie pas et qu'ils soient présentés sous leur forme initiale.

Je me reporte à la page 440 où le leader du gouvernement à la Chambre des communes a répondu oui et il a ajouté en fait ce qui suit relativement au projet de loi C-4:

Monsieur le Président, conformément à l'ordre spécial adopté antérieurement, j'aimerais vous informer que ce projet de loi a la même forme que le projet de loi C-34 au moment de la prorogation de la session précédente.

Ce à quoi le Président a répondu:

La présidence est persuadée que ce projet de loi est identique au projet de loi C-34 tel qu'il se présentait au moment de la prorogation de la deuxième session de la 37<sup>e</sup> législature.

Or, après examen du projet de loi C-34 initial et du projet de loi actuel qui a été rétabli, j'ai constaté qu'à la page 14 du projet de loi initial, au paragraphe 19(2), on disait ce qui suit dans la version anglaise et je vais lire tout le passage pour la gouverne de la

présidence. «In addition to any method of service permitted by the law of a province, service of documents on the Senate, House of Commons, Library of Parliament, office of the Senate Ethics Officer». On trouve cela à la page 14, ligne 25, paragraphe 19(2) et j'attire particulièrement votre attention sur cette ligne qui dit «office of the Senate Ethics Officer». J'attire maintenant l'attention de la présidence sur le projet de loi C-34, le nouveau projet de loi présenté par le gouvernement. Dans le même passage, au même paragraphe 19(2), ligne 25, on dit «the office of the Ethics Commissioner».

Le texte a été modifié. Le texte n'est pas le même. Le projet de loi n'est donc pas sous la même forme que lorsqu'il a été présenté au cours de la dernière législature, alors que le leader du gouvernement à la Chambre des communes nous a donné des assurances qui, je le sais, ont été transmises à la présidence.

Je demande à la présidence d'examiner cette incohérence et de réexaminer la décision initiale qui a été rendue par le Président ce jour-là.

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, nous allons certainement examiner cela.

Si le député a raison, nous corrigerons l'erreur. Nous devons examiner cela parce que tant le leader parlementaire que le Président de l'époque ont convenu que c'était en fait le même libellé.

Nous sommes heureux que cette question ait été signalée. Nous allons l'examiner immédiatement et faire rapport à la présidence dès que possible cet après-midi.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, d'ailleurs, si le gouvernement a l'intention de rétablir d'autres projets de loi, je voudrais qu'il nous dise qu'il veillera davantage à ce que les projets de loi soient bien les mêmes avant d'affirmer une telle chose à la Chambre.

● (1205)

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, nous avons bien examiné les projets de loi et nous avons maintenant l'occasion d'examiner la question.

Les amendements du Sénat dont parle le député ne sont jamais parvenus à la Chambre. Par conséquent, en ce qui concerne la Chambre, ils n'existent pas.

La motion de rétablissement dit bien «tels qu'approuvés par la Chambre». Nous allons révérifier. Nous sommes d'avis que nous nous sommes conformés en tous points à la procédure. J'estime que la présidence le confirmera sans doute aussi, mais nous allons révérifier.

**Le vice-président:** Au nom de la présidence, je voudrais assurer à tous les députés que je vais prendre la question en délibéré. Je vous assure que la question sera étudiée avec soin et que le Président reviendra à la Chambre, et normalement je dirais au besoin, mais il semble que ce sera nécessaire. Cette question sera étudiée très tôt au cours de nos travaux la semaine prochaine.

## AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

### LA LOI SUR LE SYSTÈME CORRECTIONNEL ET LA MISE EN LIBERTÉ SOUS CONDITION

**L'hon. Mauril Bélanger (au nom de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile)** demande à présenter le projet de loi C-19, Loi modifiant la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition et le Code criminel.

(Les motions sont réputées adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois et imprimé.)

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**L'hon. Elinor Caplan (Thornhill, Lib.):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le deuxième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre au sujet de la radiodiffusion et de la télédiffusion des comités de la Chambre. Si la Chambre donne son consentement, j'ai l'intention de proposer l'adoption du deuxième rapport plus tard aujourd'hui.

\* \* \*

### LA LOI SUR LES PHARES PATRIMONIAUX

**M. Gerald Keddy (South Shore, PCC)** propose: Que le projet de loi S-5, Loi visant à protéger les phares patrimoniaux, soit lu pour la première fois.

—Monsieur le Président, je suis certainement heureux de présenter de nouveau, et de parrainer une fois encore, le projet de loi visant à protéger les phares patrimoniaux, maintenant qu'une nouvelle session de la présente législature a débuté.

Conformément à l'article 86.2 du Règlement, je demande que cet important projet de loi soit rétabli. En fait, je croyais qu'il serait rétabli à l'étape de l'examen en comité.

(Les motions adoptées, le projet de loi est lu pour la première fois.)

**Le vice-président:** La présidence reconnaît que cette mesure législative est identique au projet de loi S-7, Loi visant à protéger les phares patrimoniaux, tel qu'il se présentait au moment de la prorogation de la deuxième session de la 37<sup>e</sup> législature.

Par conséquent, conformément à l'article 86.2 du Règlement, le projet de loi est maintenant réputé avoir été lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent du patrimoine canadien.

(Le projet de loi, lu pour la deuxième fois, est renvoyé à un comité.)

\* \* \*

### LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

**L'hon. Elinor Caplan (Thornhill, Lib.):** Monsieur le Président, si la Chambre donne son consentement, je propose que le deuxième rapport du Comité permanent de la procédure et des affaires de la Chambre, présenté à la Chambre plus tôt aujourd'hui, soit adopté.

**Le vice-président:** La Chambre donne-t-elle son consentement?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

*Affaires courantes*

## PÉTITIONS

LE MARIAGE

**M. John Reynolds (West Vancouver—Sunshine Coast, PCC):** Monsieur le Président, je présente aujourd'hui une pétition au nom des électeurs de la circonscription de West Vancouver—Sunshine Coast, qui appuient la définition traditionnelle du mariage. Ils demandent au Parlement de reconnaître que le mariage est l'union d'un homme et d'une femme.

**M. Jim Gouk (Kootenay—Boundary—Okanagan, PCC):** Monsieur le Président, mes électeurs prient également le Parlement de légiférer pour reconnaître dans la loi fédérale l'institution du mariage comme l'union pour toute la vie d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

L'ÉTIQUETAGE DES BOISSONS ALCOOLISÉES

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC):** Monsieur le Président, je suis saisi de plusieurs pétitions d'électeurs de tout le pays.

La première pétition m'a été adressée par un certain nombre d'électeurs de ma circonscription. Ils demandent au gouvernement d'être plus proactif relativement au syndrome d'alcoolisation foetale et à l'usage de l'alcool et ils veulent que des étiquettes de mise en gardes soient apposées sur les contenants de boissons alcoolisées pour avertir les gens des dangers relatifs à leur consommation.

● (1210)

LE MARIAGE

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC):** Monsieur le Président, j'ai plusieurs pétitions à présenter où des centaines d'électeurs demandent au gouvernement de préserver la définition traditionnelle du mariage, c'est-à-dire l'union légale d'un homme et d'une femme, à l'exclusion de toute autre forme d'union.

LE TAUX D'EXPÉDITION DES LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE

**M. Reed Elley (Nanaimo—Cowichan, PCC):** Monsieur le Président, la dernière pétition contient plus de 4 500 signatures d'électeurs de ma circonscription, Nanaimo—Cowichan. Ils demandent que le taux d'expédition des livres de bibliothèque ne soit pas augmenté. Dans les négociations entre Patrimoine canadien et Postes Canada, il a été demandé que ce taux ne soit pas augmenté en raison des terribles préjudices qui seraient ainsi causés aux citoyens des régions rurales et à d'autres, qui espèrent que le taux applicable aux livres de bibliothèque soit abaissé afin qu'ils puissent recevoir ce type de documents par la poste.

LE SAUMON D'ÉLEVAGE

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, j'ai aussi plusieurs pétitions à présenter.

La première de ces pétitions prie le Parlement d'effectuer les changements nécessaires pour convertir les fermes d'élevage utilisant des cages de filet, pour faire du saumon d'élevage un produit alimentaire durable et sain.

LE MARIAGE

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, je présente deux pétitions demandant au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage en droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

*Initiatives ministérielles*

## LE TAUX D'EXPÉDITION DES LIVRES DE BIBLIOTHÈQUE

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, cette pétition porte aussi plusieurs centaines de noms. Les pétitionnaires demandent au gouvernement canadien de faire en sorte que Patrimoine canadien et Postes Canada renégocient le taux applicable aux livres de bibliothèque sans l'augmenter, et que ce taux s'applique aussi à tous les documents prêtés par des bibliothèques publiques.

## LE MARIAGE

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je présente aujourd'hui deux pétitions au nom des électeurs de Prince George—Peace River; elles portent la signature de centaines d'habitants de la région de Peace River dans ma circonscription, c'est-à-dire les villes de Dawson Creek et Fort St. John et les plus petites collectivités rurales de Sunset Prairie, Rose Prairie, Taylor, Toms Lake, Farmington, Prespatou, Altona, Montney, Charlie Lake, Goodlow et Pouce Coupe.

Je suis très heureux de présenter ces pétitions qui demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage en droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

**M. James Rajotte (Edmonton-Sud-Ouest, PCC):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter aujourd'hui une pétition au nom de centaines de personnes d'Edmonton et de la région environnante qui demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage en droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme à l'exclusion de toute autre forme d'union.

**M. Bob Mills (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, je présente trois pétitions au nom d'électeurs de ma circonscription, Red Deer. Les 312 signataires de la première demandent au Parlement d'adopter une loi pour reconnaître l'institution du mariage en droit fédéral comme étant l'union permanente d'un homme et d'une femme.

## LES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS

**M. Bob Mills (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, la deuxième pétition porte la signature de 37 personnes qui demandent au gouvernement de revoir sa décision afin de reconnaître la médaille accordée par un pays étranger.

## LA SANTÉ

**M. Bob Mills (Red Deer, PCC):** Monsieur le Président, la dernière pétition porte 26 signatures; les pétitionnaires demandent au Parlement de veiller à ce que les Canadiens aient plus facilement accès aux produits de santé naturels.

\* \* \*

[Français]

## QUESTIONS AU FEUILLETON

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je suggère que toutes les questions soient réservées.

**Le vice-président:** Est-on d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

## LA LOI SUR LES ARRANGEMENTS FISCAUX ENTRE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET LES PROVINCES

La Chambre reprend l'étude de la motion.

**M. Rodger Cuzner (Bras d'Or—Cape Breton, Lib.):** Monsieur le Président, je suis très heureux de parler du projet de loi C-18 et de participer à ce débat.

Comme nous le savons et comment on l'a dit à la Chambre, le projet de loi C-18 comporte deux aspects que nous examinerons, le premier étant le maintien des paiements de transfert du gouvernement fédéral aux provinces. Le deuxième permettra au gouvernement fédéral de verser expressément au secteur de la santé les 2 milliards de dollars dont il a été convenu lors des rencontres avec les représentants fédéraux et le premier ministre, ainsi qu'avec les premiers ministres des provinces.

Nous examinerons d'abord l'aspect du projet de loi qui porte sur les paiements de transfert. Comme nous le savons, le gouvernement fédéral transfère des fonds aux provinces de plusieurs façons. Les quatre principaux moyens qu'il utilise pour partager les fonds avec les provinces sont: le Transfert canadien en matière de santé et de services sociaux, le programme de péréquation, la formule de financement des territoires et le transfert de la réforme pour la santé. Le projet de loi présenté aujourd'hui traite de la péréquation et du TCSPS.

Le programme de péréquation permet aux provinces qui sont moins en mesure d'offrir les services essentiels à leurs citoyens de bénéficier du programme. Il tient compte des recettes des provinces prospères. Tout le monde contribue au programme de péréquation, puis, avec la formule de partage, on détermine quelles recettes peuvent être puisées dans ce programme. On applique une formule très complexe et très compliquée, fondée sur cinq provinces. Par cette formule, les provinces moins nanties, moins aptes à disposer des recettes nécessaires pour offrir les services essentiels, peuvent bénéficier de ce programme. Je suis député de Bras d'Or—Cape Breton, et la Nouvelle-Écosse est une des bénéficiaires des paiements de péréquation.

De toute évidence, ce sont les provinces nanties qui font les plus importantes contributions. Par exemple, la contribution de l'Ontario représente une part considérable des montants qui sont partagés. Compte tenu de la situation qu'a vécue l'Ontario au cours de la dernière année, sa contribution ne sera plus la même que par les années passées, en raison des difficultés que lui ont causées le SRAS et le ralentissement dans son industrie du tourisme. On tiendra compte de tout cela dans la formule de péréquation.

La mesure initiale a été approuvée en 1999. Comme nous le savons, l'objet de la discussion, l'objet du débat, est que l'effet de la mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui prendra fin à la fin de mars. En fait, le gouvernement fédéral veut assurer la continuité du financement accordé aux provinces. Il s'agit d'une confirmation.



*Initiatives ministérielles*

Cette mesure est pour ainsi dire une police d'assurance. Des hauts fonctionnaires provinciaux et le gouvernement fédéral continuent de négocier et de peaufiner les détails de la nouvelle loi qui sera mise de l'avant. Bientôt je l'espère, on élaborera une nouvelle formule ou on conclura un accord. À ce moment-là, on présentera une loi qui primera sur la mesure dont nous sommes saisis aujourd'hui. Celle-ci est en quelque sorte une mesure temporaire en attendant que les gouvernements fédéral et provinciaux concluent la nouvelle entente.

• (1215)

Le deuxième aspect, ou élément, de ce projet de loi est le transfert aux provinces des dollars dont le système de santé a grandement besoin. En janvier, lors de la rencontre des premiers ministres fédéral et provinciaux, voire avant cette rencontre, le gouvernement fédéral avait annoncé qu'il partagerait avec les provinces l'excédent qui allait être réalisé, le cas échéant, en leur versant une contribution supplémentaire de 2 milliards de dollars.

Je me rappelle la frénésie qui s'est alors emparée des premiers ministres et leur nervosité lorsqu'on se posait des questions sur l'excédent de cette année. Nous espérons être en mesure de verser cette contribution de 2 milliards de dollars, et la mesure dont nous sommes saisis autorise le versement de ce montant aux provinces au titre des systèmes de santé provinciaux.

Voici les investissements qui ont été faits ces dernières années. En septembre 2000, une contribution supplémentaire de 21,5 milliards de dollars a été versée aux provinces pour la santé, dans le cadre d'une entente conclue entre le gouvernement fédéral et les provinces. Après avoir enfin assaini sa situation financière, le gouvernement fédéral était en mesure d'investir dans le système que les Canadiens estiment primordial. Il est évident que les Canadiens ont leur système de santé à coeur et qu'ils reconnaissent l'importance des investissements fédéraux dans ce régime. Fort heureusement, le gouvernement fédéral a été en mesure d'ajuster le tir en 2000. Par la suite, le gouvernement fédéral a encore investi des fonds supplémentaires dans le système de santé.

Dans ma propre province de la Nouvelle-Écosse, où nous avons effectivement fait le réinvestissement en 2000, il y avait une enveloppe particulière de fonds qui a été mise de côté et réservée expressément à l'acquisition d'équipement hospitalier. On peut maintenant en voir les effets sur le terrain dans ma circonscription. Je pense à l'établissement régional de soins de santé du Cap-Breton, à l'hôpital régional du Cap-Breton et à la récente acquisition d'un appareil d'IRM.

Avant que nous ne fassions cet investissement dans les soins de santé en 2000, je crois qu'il y avait environ 50 de ces appareils d'IRM au pays. Maintenant, il y en a près de 125 d'un bout à l'autre du pays.

Il y a eu d'autres investissements dans l'équipement. Nous avons des appareils de radiographie numérique dans le comté d'Inverness et celui de Richmond à l'hôpital Strait Richmond, ainsi qu'un ostéodensitomètre à Sydney. Les établissements de soins de santé ont pu faire ces investissements parce que le gouvernement fédéral a mis de l'argent dans une enveloppe bien précise pour l'acquisition d'équipement de soins de santé.

Les gens qui devaient auparavant quitter leur foyer et se rendre à Halifax pour recevoir ces traitements en particulier peuvent maintenant les recevoir dans leur collectivité. Nous avons beaucoup de chance d'avoir pu affecter l'argent à cela.

Vraiment, ce que ce projet de loi nous permet de faire, c'est de fournir un montant supplémentaire de 2 milliards de dollars que nous pourrions transférer aux provinces pour les soins de santé. Les

provinces ont toute latitude pour l'utilisation des fonds reçus au moyen du TCSPS et de la péréquation.

Nous espérons que la Chambre verra qu'il est sage d'appuyer ce projet de loi. Nous espérons que les députés reconnaîtront que pour ce qui est de la péréquation, ce projet de loi offre une police d'assurance, pendant que nous attendons l'accord final entre le gouvernement fédéral et les provinces. De plus, nous espérons qu'ils verront l'intérêt qu'il y a à appuyer ce projet de loi parce qu'il habilite le gouvernement fédéral à remettre ces deux milliards de dollars aux provinces, de façon à ce que nous puissions réinvestir dans nos programmes provinciaux de soins de santé.

• (1220)

[Français]

**M. Benoît Sauvageau (Repentigny, BQ):** Monsieur le Président, j'ai le plaisir de prendre la parole sur le projet de loi C-18, qui concerne la péréquation. Quoique les gens comprennent bien ce principe de péréquation, j'aimerais quand même l'expliquer brièvement. Il s'agit du transfert de sommes d'argent du gouvernement fédéral, sommes d'argent qui sont accumulées, en provenance des provinces riches qui contribuent un peu plus avantageusement aux coffres de l'État, et qui sont transférées aux provinces moins bien nanties.

Cependant, compte tenu de la situation du déséquilibre fiscal dans laquelle nous vivons, ce système de péréquation a fait l'objet de nombreuses distorsions. En effet, l'argent arrive à Ottawa, et on invente des programmes ou des endroits—j'en nommerai quelques-uns un peu plus tard—où l'on peut transférer cet argent. On pénalise donc beaucoup les provinces dans le système de péréquation.

Nous sommes d'accord avec le principe stipulé dans le projet de loi C-18, soit de renvoyer ce projet de loi en comité pour que soit débattue une nouvelle formule de présentation devant cette Chambre.

Évidemment, nous sommes aussi d'accord avec les transferts de 2 milliards de dollars qui sont proposés en matière de santé pour les différentes provinces. Nous allons plus loin que cela: nous demandons à ce que ces 2 milliards de dollars soient la base récurrente annuelle pour les provinces. Nous ne voulons pas que les 2 milliards de dollars soient le montant, mais, à tout le moins, on veut que ce soit le montant minimum qui soit assuré.

Il y a quelques minutes, nous avons posé la question, en Chambre, au ministre des Finances. Malgré des surplus plus grands que ceux qui avaient été prévus, il a refusé de s'engager à verser ou à rendre récurrente cette somme de 2 milliards de dollars.

Afin de simplifier le système de péréquation, je me rappelle que l'actuel ministre des Finances du Québec, M. Séguin, disait que c'est le principe Robin des Bois: on prend de l'argent aux riches pour le donner aux pauvres. En effet, si on voulait démontrer facilement ou concrètement par un exemple ce qu'est le système de péréquation, on pourrait dire que c'est le principe Robin des Bois, c'est-à-dire qu'on prend de l'argent aux riches pour le donner aux pauvres.

Lorsque viendra le temps de négocier un nouveau transfert ou une nouvelle formule de péréquation, on aura de la difficulté à négocier, parce que l'idée de prendre l'argent aux riches et de le donner à ceux qui sont moins bien nantis, les libéraux l'ont travestie, ils l'ont modifiée, ils l'ont changée.

### Initiatives ministérielles

Leur système de péréquation, c'est de prendre l'argent des contribuables et de le donner à leurs amis. C'est ce que la vérificatrice générale nous a dit. Pendant 18 mois, pendant deux ans, on nous a dit, de Jean Chrétien à l'actuel premier ministre: «Les 2 milliards de dollars en matière de santé, on ne sait pas si on va vous les donner, parce qu'on ne sait pas si on les aura.»

On ne savait pas si on aurait ces 2 milliards, mais on savait qu'on avait gaspillé 1 milliard de dollars dans le programme d'enregistrement des armes à feu. On savait qu'on avait dépensé et gaspillé, et ce, frauduleusement, 250 millions de dollars dans le programme des commandites. On savait qu'on avait acheté deux jets en l'espace de neuf jours—c'est très vite—au montant de 100 millions de dollars. J'en suis rendu à un montant de 1,35 milliard de dollars non vérifié par la présidente du Conseil du Trésor, non vérifié par le ministre des Finances, non connu du premier ministre. Personne ne savait cela, mais on suspendait l'épée de Damoclès au-dessus des provinces en disant: «Vos 2 milliards de dollars, on ne sait pas si on va vous les donner, car c'est serré financièrement cette année. Peut-être que vous ne les aurez pas.»

C'est certes serré quand on ouvre les coffres ainsi et qu'on gaspille tout l'argent qu'on possède. C'est là que le système de péréquation fait défaut dans ce gouvernement.

Je tenterai de vous démontrer que le système de péréquation fonctionne mieux—et c'est la vérificatrice générale qui le dit—lorsqu'on a notre carte de membre du Parti libéral et qu'on contribue à la campagne de financement dudit parti.

Voici donc un exemple de péréquation où l'on prend l'argent dans les poches des contribuables, on l'amène au gouvernement fédéral, on le donne aux amis du parti, et on leur dit: «Vous en remettez 5 p. 100, 7 p. 100.» Une enquête publique nous permettra de faire la lumière sur ce montant.

Voici un premier exemple. Un représentant de L'Information Essentielle, soit M. Robert-Guy Scully, le noble M. Robert-Guy Scully, était partie prenante de cette petite magouille. Un des représentants ou des représentantes de sa compagnie nous a dit: «On a sollicité le directeur général de Travaux publics, pour que le gouvernement du Canada commandite trois différentes séries pour la télévision», dont l'une de celles-là était la série concernant Maurice Richard.

• (1225)

Le directeur général, M. Guité, a accepté et a engagé verbalement le gouvernement à un financement qui comprenait 7,5 millions de dollars pour une série sur Maurice Richard.

J'aimerais demander à Fabienne Larouche, à Pierre Falardeau, aux producteurs et aux créateurs québécois, voire canadiens, s'ils ont déjà appelé M. Guité pour leur demander de leur donner 7 millions de dollars pour le film, la série télévisée ou le documentaire qu'ils veulent faire et si M. Guité, ou Alfonso Gagliano, leur a dit au téléphone qu'il n'y avait pas de problème et qu'ils allaient recevoir le chèque. Non, c'était un peu plus compliqué que cela.

Mais les choses allaient bien, c'était Robert-Guy Scully. Il appelle M. Guité, qui lui accorde verbalement 7,5 millions de dollars—jusque-là, ça va pas pire—plus 1,2 million de dollars pour *Le Canada du millénaire* et des fonds supplémentaires pour une série intitulée *Innovation*. On est rendu à un minimum de 8,7 millions de dollars accordés lors d'un coup de téléphone et en vertu d'une petite entente verbale.

Et là, comment transige l'argent? La vérificatrice générale nous a dit qu'elle nous ferait une démonstration, une séance de breffage au

Comité permanent des comptes publics, parce que ce qui a dans le rapport, c'est la pointe de l'iceberg. Il aurait fallu qu'elle fasse une encyclopédie de scandales, et non pas un rapport, tellement c'est épouvantable.

On prend l'argent à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Et là, écoutez-bien cela, c'est assez grave. En mars 2000, on fait un chèque de 862 000 \$, mais on ne l'envoie pas à Information essentielle, c'est trop facile, on l'envoie à Lafleur Communications. Lafleur Communications prend 112 000 \$, le met dans ses poches, il prend le chèque et il fait un chèque de 750 000 \$ qu'il envoie à VIA Rail, qui l'envoie à Information essentielle.

Pourquoi on fait cela? Parce que quand on veut blanchir de l'argent, quand on veut faire de la corruption d'argent, il ne faut pas que le chèque parte du point A au point B; il faut qu'il parte de A, qu'il arrive à B, que B l'envoie à C, et que C l'envoie à D. À un moment donné, de cette façon, on pense qu'on ne se fera pas prendre. Par contre, on s'est fait prendre pour une commission de 112 000 \$.

En janvier 2000, on fait un chèque de 400 000 \$ qui transite par Lafleur, qui prend 42 000 \$ et le met dans ses poches, et qui prend x p. 100 pour le retourner au Parti libéral. Tout cela a donné des montants de 4 millions de dollars, non pas pour l'ensemble du programme des commandites, mais pour un seul événement, soit la série sur Maurice Richard.

La vérificatrice générale nous dit qu'en décembre 1999, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada a signé un contrat avec Lafleur Communications pour des services de production d'une valeur de 862 000 \$, mais ce contrat visait à rembourser VIA Rail. Le contrat précisait que le montant de 862 000 \$ était facturé pour des travaux qui devaient être effectués entre décembre 1999 et mars 2000. Le contrat était rédigé en termes très généraux et ne précisait pas les travaux que Lafleur devait effectuer. Lafleur a envoyé à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada une facture de 750 000 \$, plus 112 000 \$ pour la commission. Pour quelle tâche? Pour avoir livré un chèque.

Je suis sûr, monsieur le Président, que vous aimeriez bien cela et que vous en livreriez, des chèques, au moins deux ou trois par jour, si l'on vous payait 112 000 \$ pour prendre un chèque à un endroit et aller le porter à quelqu'un. Et vous feriez du millage, j'en suis convaincu. Toutefois, vous ne le feriez pas, parce que vous êtes honnête.

Un examen interne effectué par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada montre qu'au moment où le contrat a été préparé, le personnel du ministère en connaissait le but véritable, soit rembourser à une tierce partie, VIA Rail, une partie des fonds avancés. La vérificatrice dit qu'elle était d'avis qu'il s'agissait là d'un contrat fictif accordé par le Parti libéral. Il ne s'agit pas de prendre de l'argent aux riches pour la redonner aux pauvres. On prend de l'argent aux contribuables pour le donner aux amis. C'est ce qui se passe dans ce gouvernement.

Il y a d'autres exemples mentionnés par la vérificatrice générale. Au Vieux-Port de Montréal, on veut acheter un écran géant. À Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, c'est normal, c'est légal et c'est correct. Il existe un programme pour l'acquisition de biens et on a besoin de 1,5 million de dollars. En principe, nous pourrions penser qu'on prend l'argent à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada et qu'on l'envoie à la Société du Vieux-Port. Non, on le prend, on l'envoie à Lafleur, qui en met dans ses poches, et ce dernier fait le chèque à la Société du Vieux-Port. C'est ainsi que cela se passe partout.

*Initiatives ministérielles*

• (1230)

Comment le Parti libéral veut-il maintenant régler la situation? Il dit tout simplement: «Ce que nous allons faire, nous allons nous assurer que cela ne se reproduise plus à l'avenir». C'est comme si dans notre système de justice on disait: «Le crime organisé a blanchi 250 millions de dollars. Au lieu de le punir, on va resserrer les règles pour qu'il ne recommence plus».

Ce que nous voulons, c'est que les coupables soient identifiés. Le premier ministre a dit qu'il y avait des ministres du Québec qui étaient là-dedans. On veut qu'ils parlent également. Après cela, on va pouvoir créer un meilleur sentiment de confiance et le système de péréquation, puisque c'est de cela dont nous parlions, va être plus juste pour tout le monde.

• (1235)

[Traduction]

**M. Rex Barnes (Gander—Grand Falls, PCC):** Monsieur le Président, c'est un privilège pour moi de pouvoir intervenir dans ce débat sur les ententes de péréquation et sur ce que le gouvernement libéral y contribue, c'est-à-dire les 2 milliards de dollars qu'il a finalement fait parvenir aux provinces après un certain temps d'attente. Les provinces sont très heureuses de pouvoir enfin toucher cet argent.

L'article 36.2 de la Constitution canadienne impose au Parlement et au gouvernement du Canada le principe du versement de paiements de péréquation pour garantir aux gouvernements provinciaux des revenus suffisants pour leur permettre de fournir des services comparables à des taux d'imposition comparables.

La structure actuelle du programme de péréquation ne permet pas de remplir ces engagements constitutionnels. Les premiers ministres et les ministres des Finances des provinces demandent depuis des années au gouvernement fédéral de renforcer ce programme pour garantir qu'il permettra de remplir ces obligations. Les provinces ont demandé au gouvernement fédéral de passer de la norme actuelle des cinq provinces à une norme qui serait basée sur dix provinces pour s'assurer que le programme tient réellement compte de toutes les sources de revenu, particulièrement les frais d'utilisation, et pour faire disparaître le plafond.

Jusqu'à présent, la seule chose que le gouvernement fédéral ait faite a été de faire disparaître le plafond, mais les provinces n'en ont tiré aucun avantage financier. Les provinces discutent actuellement avec le ministère fédéral des Finances du renouvellement du programme de péréquation pour une période de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> avril.

La province de Terre-Neuve-et-Labrador attendait beaucoup de ces nouvelles discussions, mais il semble maintenant que les nouvelles conditions ne feront rien pour renforcer le programme et la province de Terre-Neuve-et-Labrador croit fermement que nous pourrions même finir par l'affaiblir. Les représentants de Terre-Neuve-et-Labrador ne sont pas prêts à accepter cela, et je sais que bon nombre d'autres provinces participant à la confédération canadienne se préoccupent également de cette question.

Les paiements de péréquation constituent une partie importante des revenus de Terre-Neuve-et-Labrador. Nous nous fions sur cet argent pour pouvoir offrir des services tels que les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure au niveau des chemins et des routes. L'érosion des revenus attribuable aux décisions fédérales arbitraires désavantage ma province par rapport à certaines autres. Non seulement nous ne sommes pas en mesure d'offrir des services comparables, mais il ne fait aucun doute que nous ne pouvons pas

compter sur un niveau d'imposition comparable, tout particulièrement en ce qui a trait à l'impôt sur le revenu des particuliers qui est la forme d'impôts la plus visible et la plus importante.

La décision fédérale de maintenir la norme établie à partir de cinq provinces entraîne un manque à gagner de 132 millions de dollars pour ma province, Terre-Neuve-et-Labrador, pour l'année 2003-2004, par rapport à ce que nous aurions pu obtenir si la norme avait été fondée sur dix provinces. Le gouvernement se doit d'adopter une norme fondée sur dix provinces.

La décision du gouvernement fédéral d'exclure 50 p. 100 des frais d'utilisation de la formule de péréquation coûte 45 millions de dollars par année à ma province, Terre-Neuve-et-Labrador. Cette petite province, qui est en difficulté au-delà de ses moyens, ne peut pas se permettre de perdre cette source de revenu. Le gouvernement fédéral devra faire quelque chose pour Terre-Neuve-et-Labrador et les autres provinces de la Confédération qui éprouvent les mêmes problèmes.

En tout, l'impact négatif sur Terre-Neuve-et-Labrador des décisions fédérales limitant le paiement effectué dans le cadre du programme de péréquation—programme consacré dans la Constitution—pourrait dépasser 200 millions de dollars par année. On craint également que la décision du gouvernement fédéral liée à la révision de la péréquation en 2004 n'érode davantage le programme. Cela aura un fort impact sur notre capacité à financer des programmes et à accorder aux résidents de ma province un régime d'imposition juste et concurrentiel.

Nous espérons tous que le gouvernement fédéral, lorsqu'il négociera avec les provinces, tiendra compte des préoccupations de Terre-Neuve-et-Labrador, pour que le programme soit plus efficace, et non moins. Les 2 milliards de dollars consacrés aux soins de santé constituent un bon début, mais il reste encore beaucoup à faire, et j'espère que le ministre des Finances et le ministre de la Santé sont à l'écoute des préoccupations de toutes les provinces.

Le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux est le programme fédéral de transfert conçu par le gouvernement du Canada pour contribuer à la santé, à l'éducation postsecondaire et aux services sociaux. La province de Terre-Neuve-et-Labrador a vu considérablement diminuer sa part de financement dans le cadre de ce programme au cours des dernières années, surtout à cause des restrictions imposées au programme à partir de 1996-1997 et du déclin de la population de la province.

• (1240)

Face à cette pression, le gouvernement fédéral a récemment commencé à injecter davantage d'argent dans ce programme. Les nouveaux fonds n'ont cependant pas suffi à compenser la hausse des coûts des programmes qu'ils devaient soutenir, en particulier les soins de santé.

Tous les jours, aux informations, on entend les premiers ministres provinciaux dire qu'ils n'ont pas suffisamment d'argent pour les soins de santé ou pour l'éducation, ou qu'ils n'ont pas les fonds suffisants pour financer l'infrastructure. J'espère que le gouvernement écoutera leurs doléances.

En 1994-1995, Terre-Neuve-et-Labrador a reçu 425 millions de dollars dans le cadre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux. En 2003-2004, la province aura droit à 367 millions. Pendant la même période, ces dépenses au titre de la santé, de l'éducation et des services sociaux sont passées d'environ 2 milliards de dollars en 1994-1995 à près de 2,7 milliards en 2003-2004.

### *Initiatives ministérielles*

Nous devons nous rendre compte que notre population vieillit et qu'elle aura besoin de plus de services. Ce sont les provinces qui assurent la prestation de ces services. Le gouvernement fédéral doit faire preuve d'une plus grande générosité en assurant aux provinces le financement dont elles ont besoin pour dispenser les services à leurs citoyens.

Il est clair que la contribution fédérale ne s'est pas accrue au même rythme que les besoins financiers des provinces. Il est impératif que le gouvernement fédéral relève le niveau général du soutien financier qu'il accorde aux programmes sociaux. Les provinces lui ont demandé d'accroître sa participation financière jusqu'à hauteur de 25 p. 100 des dépenses provinciales-territoriales au chapitre de la santé et des services sociaux.

Je félicite tous les premiers ministres provinciaux qui ont adhéré à l'accord de 2003 sur la santé. L'esprit d'unité dont ils ont fait preuve a ouvert la porte à la coopération. Ils peuvent maintenant se rencontrer et discuter des problèmes. Ils se sont assurés d'un premier versement de 2 milliards de dollars, ce qui constitue un bon départ.

Si, toutefois, le gouvernement fédéral se contente de discuter, sans donner aux provinces ce qu'elles réclament à juste titre, il y aura confrontation. Je pense que la négociation donne de meilleurs résultats que la confrontation. Il est important que, d'entrée de jeu, les premiers ministres provinciaux aient pris la bonne direction. Il appartient maintenant au premier ministre de donner aux provinces ce qui leur est dû, conformément à la Constitution.

On estime que la province de Terre-Neuve-et-Labrador recevra environ 33 millions des 2 milliards de dollars accordés cette année au titre des soins de santé. Cela semble beaucoup d'argent, mais quand on voit l'ensemble des efforts à déployer pour essayer d'offrir des services de qualité, on constate que ce n'est pas beaucoup. Nous avons besoin de plus d'argent, et j'espère que le gouvernement fédéral est à l'écoute.

Parlons du recensement de 2001: la population est un facteur primordial dans la détermination des paiements de péréquation et du TCSPS. En 2003, des données démographiques révisées ont été publiées au sujet du recensement de 2001. Selon ces données révisées, le gouvernement fédéral a surestimé la population des provinces pour les exercices 2001-2002 et 2003-2004. Toujours selon ces données révisées, au cours de cette période, les provinces ont reçu en trop quelque 700 millions de dollars. Pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador, ce paiement en trop s'élève à environ 168 millions de dollars. Nous avons besoin de cet argent. Nous n'avons pas les moyens que le gouvernement fédéral récupère cette somme.

Le gouvernement fédéral a annoncé son intention de récupérer ce paiement en trop auprès des provinces. Le montant applicable à l'exercice 2003-2004 représente 52 millions de dollars pour la province de Terre-Neuve-et-Labrador et il sera récupéré au cours du présent exercice financier, tandis que les paiements qui ont été versés en trop pour les années antérieures et qui s'élèvent à 116 millions pour cette province seront récupérés au cours des cinq prochains exercices.

Il est très important que le gouvernement fédéral soit à l'écoute. Il devrait annuler la dette des provinces parce qu'elles ont besoin de cet argent. Il est important qu'il demande où est dépensé l'argent. Je pense que les provinces lui diront qu'il a été bien dépensé.

Dans la province de Terre-Neuve-et-Labrador, les gouvernements précédents n'ont pas dépensé l'argent judicieusement au fil des ans, de sorte que le premier ministre actuel, Danny Williams, est maintenant dans une situation difficile. Nous avons besoin que le gouvernement fédéral fasse sa part et qu'il aide la province de Terre-

Neuve-et-Labrador comme il ne l'a jamais fait auparavant, non pas pour des raisons politiques, mais parce que c'est ce qu'il convient de faire.

● (1245)

**L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, pour que les gens qui viennent tout juste de commencer à nous écouter comprennent ce projet de loi d'ordre financier, je précise que les paiements de péréquation prennent fin au terme de l'année financière du gouvernement, soit le 31 mars, et que nous devons mettre une disposition en place à cet égard. Des négociations sont en cours pour renouveler les paiements, mais si elles ne se terminent pas à temps, il nous faudra recourir à une mesure temporaire pour faire en sorte que les provinces continuent à recevoir leur financement.

La deuxième partie de cette mesure législative autorise le transfert de 2 milliards de dollars aux provinces, que le premier ministre vient tout juste d'annoncer. Je suis persuadé que personne n'est contre ce transfert au titre des soins de santé qui est hautement prioritaire pour les Canadiens. Les soins de santé constituent une priorité de premier plan et je suis certain que tous sont en faveur de cette mesure administrative prévue dans le projet de loi pour le transfert de ces fonds.

Plus tard au cours du mois, le ministre des Finances doit rencontrer les représentants des provinces et des territoires en vue de la poursuite des négociations. Les Canadiens doivent avoir l'assurance qu'aussitôt que des dispositions seront prises, elles se substitueront à celles qui figurent dans le projet de loi et seront rétroactives au 1<sup>er</sup> avril, de façon que toutes les nouvelles ententes soient prises en compte.

Comme vient de l'indiquer très éloquemment le député de Terre-Neuve, les provinces ont besoin de cet argent et nous devons veiller à ce que les paiements continuent de leur être versés aux provinces pour qu'elles puissent fournir à leurs citoyens les services essentiels, notamment les soins de santé et l'éducation.

Le projet de loi C-18 concerne la péréquation et permet au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé. Nous présentons également une motion pour que cette mesure législative soit renvoyée à un comité.

Le projet de loi vise deux objectifs liés au régime canadien de paiements de transfert fédéraux. En premier lieu, le projet de loi autorise la poursuite du versement des paiements de transfert pendant les négociations finales sur le renouvellement de la loi.

En deuxième lieu, le projet de loi autorise le gouvernement fédéral à verser 2 milliards de dollars aux provinces et aux territoires au titre de la santé, tel que l'a confirmé le premier ministre, au terme de sa récente rencontre avec les premiers ministres provinciaux.

Comme mes collègues le savent sans doute, le gouvernement fédéral, en partenariat avec les provinces et les territoires, joue un rôle clé au chapitre de l'appui au système canadien de soins de santé et à d'autres programmes sociaux.

La grande majorité des paiements de transferts fédéraux sont versés dans le cadre de quatre grands programmes: le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, la péréquation, la formule de financement des territoires et le Transfert pour la réforme de la santé.

*Initiatives ministérielles*

Le projet de loi ne concerne que le programme de péréquation et le TCSPS. Collectivement, ces programmes représentent 2,4 p. 100 du PIB du pays. Si on aborde la question sous un autre angle, probablement plus pertinent, disons qu'ils constituent environ 18 p. 100 du budget du gouvernement du Canada. D'une façon ou d'une autre il s'agit d'une somme d'argent considérable.

Pour l'instant, je n'aborderai pas la question de la formule de financement des territoires. Je parlerai plutôt des transferts aux provinces au moyen des paiements de péréquation.

La péréquation est une obligation constitutionnelle qui fait en sorte que les provinces moins riches puissent offrir des services publics à des niveaux de qualité et d'imposition comparables à ceux des provinces plus prospères. Ce n'est pas un programme servant à répartir la richesse entre les habitants du pays.

Les paiements de péréquation ne sont assortis d'aucune condition. Les provinces bénéficiaires sont libres de consacrer les fonds aux services publics qu'elles jugent les plus prioritaires. Les paiements de péréquation sont calculés d'après une formule énoncée dans la législation fédérale. La formule répond à l'évolution de la conjoncture économique des provinces et elle est conçue pour établir la capacité financière des provinces par rapport à celle des cinq provinces à revenus moyens, ce qui constitue un seuil ou une norme.

La formule regroupe 33 sources de revenus qui servent à établir la capacité financière. La capacité financière de chaque province est déterminée en fonction de celle des cinq provinces médianes sur le plan de la richesse.

La formule est dynamique et au fur et à mesure que les recettes augmentent ou diminuent, la moyenne change au rythme de la capacité fiscale de chaque province. Si une province connaît une bonne année, cela aura une incidence sur les paiements de péréquation, et si elle en connaît une mauvaise, cela touchera également la péréquation.

Quant une province connaît une mauvaise année, il y a un effet de ruissellement. Les mouvements de population, comme en témoigne le recensement de 2001, influent également sur les paiements.

La bonne nouvelle c'est que depuis 20 ans, malgré tous les hauts et les bas que les provinces ont connus, on constate une réduction lente mais constante des disparités des disparités financières.

● (1250)

Je suis convaincu que c'est ce que nous souhaitons tous pour notre nation. Aucun d'entre nous ne voudrait une plus grande prospérité, des conditions de vie plus favorables pour nos familles, de meilleurs soins de santé et une meilleure éducation pour nos enfants si le reste de nos frères au Canada ne pouvaient progresser au même rythme.

Par ailleurs, les paiements de péréquation sont assujettis à une disposition fixant un plancher qui protège les gouvernements provinciaux contre toute diminution soudaine et considérable des paiements de péréquation. Le plancher limite la diminution que peuvent subir les paiements de péréquation d'une année à une autre.

Les fonctionnaires fédéraux et provinciaux examinent régulièrement le programme de péréquation pour que la variation dans la capacité des provinces à générer des revenus soit mesurée aussi exactement que possible.

En outre, et ceci est fondamental dans le débat d'aujourd'hui, la loi sur la péréquation est renouvelée tous les cinq ans; ainsi, on s'assure qu'elle est révisée tous les cinq ans et que l'intégrité des objectifs fondamentaux du programme est sauvegardée. Comme je l'ai dit plus tôt, c'est ce qui se produit à l'heure actuelle.

Le dernier renouvellement a eu lieu en 1999 et la loi actuellement en vigueur prend fin le 31 mars 2004. Les discussions en vue du renouvellement pour cinq ans sont en cours mais elles ne seront peut-être pas conclues exactement le 1er avril 2004 et nous ne voudrions pas qu'un hiatus vienne interrompre le pouvoir administratif qui autorise le gouvernement à faire les paiements.

Bref, le projet de loi donnerait au ministre des Finances le pouvoir de faire les paiements de péréquation selon la formule actuelle pendant un an, au cas où la nouvelle loi ne serait pas en vigueur le 1er avril.

Le projet de loi assure la non-interruption des paiements de péréquation après le 31 mars. Il s'agit essentiellement d'une police d'assurance garantissant le versement des paiements de péréquation durant le processus de renouvellement de la loi.

En adoptant ce projet de loi, nous garantissons que le programme de péréquation procurant des fonds aux provinces demeurera protégé pour le bien de tous les citoyens. Bien entendu, une fois adoptée, la nouvelle loi remplacera la loi actuelle et elle sera rétroactive au 1er avril 2004.

La loi renouvelée veillera à ce que le programme demeure à jour et à ce que les meilleurs calculs et données possibles servent à établir les paiements de péréquation.

Comme je l'ai indiqué, jusqu'à ce que la loi renouvelée soit présentée et adoptée, les députés doivent considérer que les mesures proposées dans le projet de loi C-18 garantissent la non-interruption des paiements, car, sans la loi, les répercussions pourraient être terribles pour les provinces devant recevoir des paiements de péréquation. Tout cela est d'ordre administratif et j'imagine mal qu'un député puisse voter contre une mesure assurant le versement ininterrompu des paiements de péréquation aux provinces.

La deuxième partie, comme je l'ai déjà dit, est liée à la santé. Elle permettrait au premier ministre de remplir son engagement de 2 milliards de dollars envers les provinces et les territoires pour la santé. Cela représente 1,7 p. 100 de notre PIB.

Je pourrais vous donner toute l'information technique sur le transfert en matière de santé, mais je ne le ferai pas parce qu'elle a déjà été donnée. Nous voulons seulement continuer les paiements de péréquation jusqu'à ce qu'une nouvelle entente soit intervenue et transférer les 2 milliards de dollars pour la santé, ce à quoi personne ne s'oppose sans doute.

Ce que je vais faire maintenant, c'est renforcer tout le concept de la péréquation. La péréquation constitue un des programmes qui, selon les Canadiens, font la grandeur de notre pays. Tous les Canadiens veulent que nous réussissions tous et s'aident les uns les autres. Dans ma localité, quand il y a une tragédie ou une urgence, toute la population se range derrière le ou les sinistrés.

Le pays fait la même chose quand une province éprouve des difficultés. Notre pays est sans doute plus grand que toute l'Europe. Il s'étend sur un vaste territoire et englobe des cultures et des situations économiques différentes. Tout peut arriver dans n'importe quelle région. Cela peut arriver encore plus rapidement dans le nouvel ordre mondial. Dans ces circonstances, nous devons nous entraider. Nous voulons progresser comme peuple. Nous voulons nous assurer que tous progressent ensemble et que la marée montante porte tous les bateaux ensemble.

Les Canadiens sont un peuple très compatissant et la péréquation leur permet de l'être. Nous en sommes tous fiers et nous nous assurerons que cela continuera grâce à ce projet de loi.

*Initiatives ministérielles*

[Français]

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui sur le projet de loi C-18 qui vise en fait deux choses.

C'est un peu étonnant d'ailleurs qu'on retrouve dans le même projet de loi une partie qui vise à verser enfin aux provinces la somme de 2 milliards de dollars qui avait été promise par M. Jean Chrétien, une promesse qui a été reprise par le premier ministre actuel. Il faudrait donc, en bout de ligne, qu'on puisse obtenir que cette somme soit versée. C'est une bonne idée en soit, sauf que c'est un montant nettement insuffisant. C'est assez paradoxal, et quant à moi, inacceptable que cela soit dans le même projet de loi qui vise à reconduire l'entente sur la péréquation.

La période de péréquation est normalement d'une durée de cinq ans et la période actuelle se termine le 31 mars 2004. On veut donc prolonger la période de 2004 à 2009, mais sans avoir vraiment d'ententes avec les provinces. C'est un peu comme si on avait une ancienne convention collective avec plusieurs trous dedans et des choses à corriger. On voudrait que cela soit amélioré. On veut nous assurer que l'ancienne convention va s'appliquer pendant toute la période, à moins qu'on arrive à un résultat par la négociation.

Nous aurions préféré que le gouvernement actuel fasse ses devoirs à temps et que nous ayons une nouvelle loi sur la péréquation qui intègre le résultat d'une négociation et d'un accord avec les provinces. En effet, le passé est garant de l'avenir. On sait que par le passé, le gouvernement libéral n'a pas toujours respecté sa parole là-dessus.

Aujourd'hui, c'est très frustrant. On se rend compte que le surplus pour l'année actuelle, qui se termine le 31 mars 2004, sera probablement de plus 7 milliards de dollars. Alors que l'ancien ministre des Finances, qui est maintenant premier ministre, a sous-évalué volontairement ces surplus pendant des années, le nouveau ministre des Finances fait la même chose. Au 31 mars 2004, au moment où plusieurs provinces sont dans des situations où elles ne pourront pas passer à côté d'un déficit, où elles recherchent de l'argent pour défrayer les frais de santé, le gouvernement fédéral encaissera 7 milliards de dollars.

C'est un gouvernement qui se comporte comme s'il était une compagnie. Il essaye d'avoir le plus de profits possibles, mais l'actionnaire, c'est lui-même. Je pense qu'en termes de résultats, ce n'est pas cela que veut notre société. C'est vrai qu'il faut que l'administration soit bien gérée, mais en bout de ligne, si les sommes amassées en surplus ne permettent pas d'assumer les services adéquats, cela n'a pas de bon sens.

Hier, d'ailleurs, le ministre des Finances du Québec n'a pas pu se retenir de le dire dans la consultation qu'il mène sur l'approbation de son propre budget. C'est frustrant de recevoir les témoignages des agriculteurs, des gens qui s'occupent de logement social ou d'autres secteurs, et de voir qu'à Québec, on n'a pas l'argent nécessaire pour répondre à ces besoins.

C'est Québec et les provinces qui ont les responsabilités et elles n'ont pas les moyens d'aller chercher l'argent. Le gouvernement fédéral n'a pas les responsabilités de première ligne en santé, en éducation, dans les questions de logement social ni dans toutes sortes d'autres questions comme actuellement, par exemple, de la vache folle. On ne retrouve pas au gouvernement fédéral une écoute qui aurait permis de verser les sommes adéquatement.

Pour ce qui est du projet de loi actuel, nous sommes d'accord avec la disposition qui permettrait de verser la somme de 2 milliards de dollars, quitte à ce qu'on comprenne bien que c'est insuffisant. Il faut

de l'argent additionnel et le gouvernement fédéral a cet argent. Toutefois, sur le volet de la péréquation, dans sa forme actuelle, cela n'est pas suffisamment intéressant pour le Québec et mériterait d'être revu.

Ce serait intéressant, par exemple, s'il y avait un amendement qui était proposé. Je pense que ce serait pertinent de le faire. Il faudrait qu'on rende récurrente la somme de 2 milliards de dollars dont on parle dans le projet de loi pour la santé. Pour le Bloc québécois, un amendement en ce sens viendrait bonifier le projet de loi présenté, le rendrait plus acceptable et nous permettrait de voter en sa faveur.

Si cette somme était récurrente, cela serait encore plus solide, mieux assis. À partir de là, les provinces pourraient avoir une garantie qu'elles ne seront pas sujettes à la bonne volonté du gouvernement fédéral d'une année à l'autre. Ce serait une reconnaissance comme telle que ce plancher doit être intégré dans les sommes versées pour les transferts pour la santé. Ce serait intéressant que cela soit inclus dans le projet de loi.

Nous allons demander que le projet de loi soit scindé pour que les deux questions, qui sont vraiment distinctes, soient étudiées séparément. Cela sera fait en comité. Nous proposerons probablement un amendement pour que la somme de 2 milliards de dollars puisse devenir récurrente.

De cette façon, on reviendrait à la Chambre avec deux projets de loi différents, soit un qui permettrait d'assurer de façon permanente la somme de 2 milliards de dollars aux provinces et un autre projet de loi, pour lequel nous ne serons pas favorables dans sa forme actuelle, qui reconduirait les accords sur la péréquation.

●(1255)

Dans cette partie, un effort additionnel doit être fait au cours des prochaines semaines et des prochains mois. Cela n'a pas l'air très professionnel que, dans un pays qui se dit à l'avant-garde en matière d'administration publique, on en soit à la petite semaine. Le mois prochain, les provinces auront à définir le type de budget qu'elles auront lors de la prochaine année, et à faire des prévisions quinquennales pour les cinq prochaines années. En même temps, elles ne connaissent pas les montants qui seront versés par le gouvernement fédéral.

On se souvient des épisodes, dans les années passées, où soudainement le gouvernement du Québec, qu'il soit de quelque couleur que ce soit, apprenait en février qu'il manquerait 200 ou 300 millions de dollars, ou qu'il y aurait 500 millions de dollars de plus.

Chaque fois, cela crée des frustrations terribles. En effet, quand on apprend qu'on aurait pu injecter 500 millions de dollars de plus au cours de l'année précédente dans le réseau de la santé, par exemple, on se dit que de cette façon-là, on aurait répondu à bon nombre de besoins. Si on avait su que l'argent était disponible, on s'en serait servi, et les gens auraient été satisfaits. Pire encore, quand on soustrait des sommes, c'est encore moins avantageux.

Quant à la partie concernant la péréquation, on estime que la prolongation d'un an de l'actuelle formule représente une perte nette pour le Québec. En conséquence, on ne peut appuyer cette mesure législative qui représente un appauvrissement pour le Québec. Souhaitons que notre suggestion de scinder le projet de loi sera écoutée.

*Initiatives ministérielles*

En ce qui concerne plus spécifiquement la question de la péréquation, l'actuelle formule est extrêmement déficiente. Elle doit être changée le plus tôt possible. C'est le point de vue qu'on défend depuis un bon bout de temps, et on souhaite qu'il soit écouté par le gouvernement.

En effet, cette formule pénalise le Québec, avantage le gouvernement fédéral et accentue le déséquilibre fiscal qui a été consacré, reconnu par une commission d'étude au Québec. Cette commission est considérée comme ayant un fondement très solide. Elle a été présidée par la personne qui est devenue ministre des Finances du Québec, M. Séguin, et qui, dans sa pratique courante comme ministre des Finances du Québec, enregistre le fait qu'effectivement, ce qu'il avait vu dans sa commission d'enquête, il le voit maintenant dans le quotidien, dans sa responsabilité de ministre des Finances.

Pourtant, on n'a pas bougé à cet égard. Cela aurait pu être un beau sujet pour imager la différence dans la façon de faire des gouvernements, mais là-dedans comme dans d'autres secteurs, on ne voit pas de différence entre la pratique qu'il y avait sous M. Chrétien et la pratique sous le nouveau premier ministre.

Rien n'a bougé dans le dossier de la péréquation. Le nouveau ministre des Finances a rejeté du revers de la main la formule proposée par les provinces, et maintenant, on est devant le «no man's land». On ne sait pas exactement ce qui va arriver. On n'a pas de propositions concrètes quant à ce qui sera traité.

En ce sens, le Bloc québécois, exige que le gouvernement fédéral retourne le plus rapidement possible à la table des négociations avec les provinces, dans le but de conclure une entente satisfaisante sur la péréquation, qui réponde aux besoins de ces provinces.

Si le nouveau premier ministre est sérieux lorsqu'il prétend qu'il va faire preuve d'ouverture envers le Québec et les provinces, il aurait une belle occasion de le prouver, en négociant de bonne foi et rapidement pour que les provinces, justement, aient les informations pertinentes pour préparer leur prochain budget, pour prévoir pour les cinq prochaines années. C'est ce à quoi on s'attendrait d'un gouvernement fédéral qui serait responsable et qui aurait voulu mettre en place une pratique différente de celle qui existait sous l'ancien gouvernement.

La nouvelle administration, présentement, a exactement les mêmes pratiques que l'ancienne administration, et les provinces sont toujours obligées de quémander pour aller chercher l'argent qui, finalement, est celui dont elles auraient besoin, que les contribuables ont payé en taxes, en impôt et dans une mécanique qui est très compliquée aujourd'hui.

C'est-à-dire que le gouvernement fédéral prélève des impôts, en prélève beaucoup plus que ce dont il a besoin, verse par le système de péréquation un certain montant aux provinces, mais il a le contrôle du robinet. Il peut décider si oui ou non il va ouvrir le robinet pour toutes sortes de conditions.

On l'a déjà vu dans le passé. Lorsque les gouvernements provinciaux ne sont pas de la même couleur que le gouvernement, on ferme le robinet juste à temps, de sorte que ce gouvernement ne dispose pas des sommes nécessaires pour faire un budget responsable, et c'est l'électorat qui lui en fait payer le prix, alors que le responsable de la situation actuelle, c'est le gouvernement fédéral.

Le ministre des Finances actuel a avancé que la prochaine vraie formule, «serait rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2004, de sorte qu'à terme, personne ne serait perdant.»

Cependant, pour le moment, ce n'est qu'une promesse. Il n'y a aucune garantie dans le projet de loi que le gouvernement la respectera. On ne sait pas quand cette négociation aboutira. Pendant ce temps, les provinces ont une épée de Damoclès au-dessus d'elles, et c'est pourquoi le Bloc québécois se prononce contre le projet de loi tel qu'il est présentement.

Oui, que 2 milliards de dollars soient versés le plus vite possible en matière de santé, rendons cela récurrent.

• (1300)

Toutefois, pour ce qui est de la péréquation, il y a encore beaucoup de travail à faire. Nous voulons nous assurer qu'avant que nous donnions notre accord à une formule de péréquation, elle soit avantageuse pour le Québec.

• (1305)

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, je n'ai pas l'intention de parler très longuement, mais je voudrais quand même faire quelques commentaires sur les propos qu'on vient d'entendre.

Lors de la période des questions orales, le ministre des Finances a indiqué que pas plus tard que la fin de la semaine prochaine, il rencontrerait ses homologues dans l'espoir de conclure une nouvelle entente sur la péréquation. Il n'a pas dit qu'elle sera conclue, mais il n'a pas dit non plus qu'elle ne le sera pas.

Il faut donc laisser le temps aux ministres des Finances de toutes les provinces et de tous les territoires, de même qu'à celui du gouvernement du Canada, de pouvoir essayer de conclure une nouvelle entente pour créer une nouvelle formule de péréquation et satisfaire autant que possible les diverses attentes.

Si cette nouvelle entente ne pouvait être conclue avant la fin mars, soit à la fin de la présente année financière, on se retrouverait ici devant une situation où la formule présente viendrait à terme. Le projet de loi qui est devant nous ne propose que de prolonger pour une autre année financière cette entente d'un an, selon les dispositions qui sont déjà en place, de façon à pouvoir continuer et qu'il n'y ait pas de problème. Néanmoins, on dit aussi que s'il y a une entente, cela pourrait être rétroactif et revenir au début de l'année financière 2004-2005.

Je ne comprends pas tout à fait pourquoi on s'opposerait à ce projet de loi, alors qu'on indique qu'il y a une volonté de s'asseoir avec les gouvernements provinciaux, avec les homologues du ministre des Finances du Canada, pour essayer de voir s'il est possible de s'entendre. Il n'y a pas d'autre façon.

Si l'on ne veut pas se retrouver devant une situation où il y a un bris de transfert par rapport aux dispositions de la péréquation, il faut avoir une mesure temporaire. C'est ce qu'on propose, en espérant qu'il y ait une entente et qu'on puisse avoir une nouvelle entente sur la péréquation, en vigueur pour une période de cinq ans, pour que les provinces puissent planifier de façon plus adéquate.

Je comprends mal l'opposition qu'on a face à ce projet de loi, lequel semble effectivement être un projet de loi dont le besoin est assez évident et qui ne va à l'encontre de personne.

*Initiatives ministérielles*

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, je commencerai tout d'abord par répondre à ce que je viens d'entendre. Je trouve assez curieuse cette façon de voir les choses, soit de demander aux provinces de signer une convention avant même qu'on puisse la négocier. C'est comme si l'on demandait à des travailleurs de ne pas faire grève et de signer la convention collective, en espérant qu'ils puissent s'entendre avec l'employeur. À mon point de vue, si l'on veut avoir une entente avec les provinces, il faut le faire avant que la date d'échéance arrive et il faut qu'on négocie.

On parle entre autres du montant de 2 milliards de dollars alloué à la santé. Depuis quand entend-on parler de ce montant? Cela a été une promesse de M. Chrétien, pour une partie de l'an passé, et cette promesse revient. On dit que pour donner 2 milliards de dollars dans le dossier de la santé, il faudra reconduire la péréquation pour un an. C'est faux.

Ce que le Bloc québécois demande, c'est que le gouvernement fédéral remplisse ses obligations, qu'il donne les 2 milliards de dollars pour la santé. On est capables de scinder la loi eu égard à tout ce qui concerne ce point. On demande même de rendre ce montant de 2 milliards de dollars récurrent. C'est un non-sens que d'essayer d'administrer une province quand on ne sait jamais ce qui arrivera.

Par exemple, le Québec, comme les autres provinces, est responsable de la santé, de l'éducation et des questions municipales. Il a besoin de savoir quelles sommes d'argent il recevra. Les ententes de péréquation doivent se faire avant la date d'échéance, de façon à ce qu'on sache d'avance ce qui arrivera dans la prochaine entente.

Par contre, si une loi dit qu'on peut le reporter pour un an ou pour cinq ans, cela veut dire que les provinces ont le mauvais rôle. Elles acceptent ce que le gouvernement veut, ou bien c'est le système actuel qui est reproduit. À mon point de vue, ce n'est pas une façon logique de travailler. On est dans un système où le gouvernement fédéral doit de l'argent aux provinces, alors il faut s'entendre.

L'an dernier, nous n'avons presque pas siégé. Rien ne s'est fait. Maintenant, on ramène l'un après l'autre des projets de loi qu'on aurait dû étudier, par exemple l'automne passé. À cause de problèmes à l'intérieur du parti ministériel, la Chambre n'a pas siégé. Maintenant, à la dernière minute on veut tout rétablir, peu importe ce qui peut arriver à ceux qui vivent de leur incompétence, comme les provinces dans le cas de la péréquation.

La demande du Bloc québécois est très logique. Cela fait assez longtemps que les 2 milliards de dollars sont promis pour la santé. S'il vous plaît, qu'on verse cet argent. On est capables de scinder la loi. On est d'accord, tout le monde est d'accord avec cette partie-là, et on serait même d'accord pour que cela devienne récurrent. Ce n'est pas un petit cadeau.

L'été et l'automne passés, on s'est fait dire qu'on ne savait pas si on allait nous verser les 2 milliards de dollars, que cela dépendait si on allait avoir l'argent. On nous faisait croire que le gouvernement était presque en difficulté financière, or, on s'aperçoit qu'il y aura des surplus de 7 milliards de dollars. C'est un paquet d'exemples d'hypocrisie épouvantable. Pourquoi est-ce que la vérité ne serait pas sur la table pour une fois?

Il n'y a pas que dans le scandale des commandites où l'on se demande où est la vérité. C'est aussi, entre autres, dans le système de péréquation. Je suis d'accord avec ce qu'a dit le porte-parole de notre parti dans ce dossier. Nous ne signons pas de chèque en blanc. Nous voulons que la loi soit scindée et que, selon la péréquation, on donne l'argent qu'on doit pour la santé et qu'on le rende récurrent. Nous serons d'accord avec cette partie. Pour l'autre, négocions au plus vite. Ne mettons pas le couteau sur la gorge des provinces en disant

qu'elles doivent signer, sinon c'est l'entente qui est reproduite. C'est une autre mauvaise façon de travailler et c'est la façon de faire en sorte que les provinces ne soient jamais satisfaites, parce qu'elles se font avoir régulièrement.

J'ai été pendant neuf ans au gouvernement du Québec et je connais les problèmes d'administration qu'ont les provinces quand on ne sait jamais sur quelles sommes qui nous sont dues on pourra compter. Les sommes qui sont dues aux provinces n'appartiennent pas au gouvernement fédéral, mais aux provinces pour faire face à leurs responsabilités.

● (1310)

Et il n'est pas logique de penser qu'on est à la merci du fédéral et qu'on s'organise toujours pour être la partie faible dans les négociations.

Alors je suis entièrement d'accord avec la position du Bloc québécois à ce sujet et je suis persuadé que c'est aussi la position de l'ensemble des provinces, surtout le Québec bien sûr, parce qu'on a parlé de M. Séguin qui demande la même chose que l'on dit ici.

Ce qui me désole de ce gouvernement, c'est le peu de justice qu'on retrouve dans les lois ou dans l'application des lois. Il y a quelqu'un cet après-midi qui a mentionné que la péréquation pour le Parti libéral en face, on voit où elle est. La péréquation, c'est de l'argent dont il est question entre autres dans le scandale des commandites et qui revient dans la caisse électorale du parti, sans que personne n'en soit responsable. Personne n'a vu passer les choses, mais on sait que près d'un demi-milliard de dollars a été transigé, dont une centaine de millions de ce demi-milliard de dollars indirectement. C'est une curieuse péréquation.

Allez voir les contributions au Parti québécois et au Bloc québécois, elles sont publiques. Cela ne ressemble d'aucune façon aux contributions du Parti libéral. Je le sais parce que j'ai travaillé, comme je l'ai dit, à Québec, et parce que j'ai eu à travailler avec la rigidité des lois du Québec, et on avait une morale. Cela ne ressemble d'aucune façon à l'immoralité qu'on retrouve dans la fonction publique, dans l'administration publique.

C'est un scandale de voir, par exemple, qu'on prive les personnes âgées d'argent, qu'on prive les chômeurs; 39 p. 100 seulement de ceux qui sont en chômage actuellement touchent l'assurance-emploi. On a pris leur caisse. C'est une péréquation en faveur du gouvernement fédéral. On a pris la caisse de l'assurance-emploi, 45 milliards de dollars qui appartiennent aux travailleurs. Il n'y a pas un sou qui appartient au gouvernement là-dedans.

Et qu'on n'essaie pas de dire que c'est la même chose au Québec, ce n'est pas vrai. Le gouvernement du Québec a eu des choses à se reprocher, mais jamais on n'a vu de scandale comme celui qu'on voit ici présentement. Il y a même des gens de votre côté qui sont tellement scandalisés qu'ils n'osent pas en parler. Il y a quelqu'un qui disait: «Ça me dépasse!». Ce qui me dépasse encore plus, c'est que c'est difficile, voire impossible d'obtenir la vérité.

Si je prononçais un mot ici, vous me diriez qu'il est antiparlementaire. Je ne le prononcerai pas, mais je pense que ce qui devrait être antiparlementaire ici, ce n'est pas ce mot-là, c'est le mot «vérité». C'est le mot dont on a le moins l'occasion d'entendre. Ce qui se passe est illogique.



Le fait que nous soyons constamment devant un gouvernement qui profite de toutes les circonstances pour favoriser ses petits amis en s'en lavant les mains une fois que le problème arrive est illogique. Ils sont les seuls à ne pas en avoir entendu parler alors que dans nos comtés, tout le monde était au courant. Il y a des représentants d'organismes dans mon comté qui étaient scandalisés à cause de la façon dont ils devaient se comporter pour obtenir une commandite. C'est assez incroyable.

En tout cas, on parle de péréquation. Je sais que j'ai étiré un peu le sujet, mais vous allez admettre avec moi que c'est une forme de péréquation inacceptable. Pour la présente entente, je pense qu'il serait logique qu'on rencontre les provinces pour négocier au plus vite afin de régler ce problème. On pourrait adopter une loi après les négociations, pas avant. Il ne faudrait pas dire aux provinces: «De toute façon, vous devez accepter parce qu'on reconduit l'ancienne entente encore pour un an ou pour cinq ans.»

● (1315)

**L'hon. Dan McTeague (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je désire commenter les propos du député du Bloc qui vient de parler. Il a soulevé le fait que certaines choses étaient scandaleuses.

Je trouve intéressant ce que dit ce député qui a siégé à l'Assemblée nationale pendant neuf ans sous la bannière péquiste; il est membre d'un parti qui veut diviser un bon pays comme le Canada. On parle de péréquation entre le fédéral et le provincial. On sait qu'il a été membre d'un parti qui ne voulait jamais partager l'argent avec les grandes villes.

**Des voix:** Oh, Oh!

**L'hon. Dan McTeague:** Bien que je sois député de l'Ontario, je comprends très bien que le Bloc québécois ou ses amis ont toujours eu de la difficulté dans les années passées. Ils ont toujours eu de la difficulté. Bien entendu, j'ai touché un nerf sensible. En effet, ils n'aiment pas entendre certaines choses. Ils parlent d'hypocrisie. Toutefois, il est bien entendu que l'hypocrisie, ce n'est pas quelque chose qui s'applique uniquement à un côté de la Chambre. Néanmoins, les péquistes et les bloquistes oublient facilement le fait que le record du gouvernement provincial était d'ignorer les villes au Québec.

Alors, je trouve cela un peu malheureux, peut-être, mais déraisonnable qu'ils prennent cette position ici...

**Une voix:** Même pour les fusionner.

**M. Dan McTeague:** Même pour la question de les fusionner; nous savons très bien pour quelle raison les gens, nos amis au Québec, ont mis leur gouvernement dehors.

Quant à la position prise, il faut être raisonnable. En effet, la position prise par le gouvernement vise à trouver des moyens pour s'assurer que l'argent profite à tout le monde au pays, que ce soit en Ontario, au Québec ou dans les Maritimes. Il faut que cet argent revienne, afin de régler les choses troublantes que nous trouvons à présent, c'est-à-dire de s'assurer qu'il y a assez d'argent pour respecter les engagements.

Il ne faut pas créer de divisions comme le veut le Bloc québécois. Au fond, c'est leur philosophie que de créer de telles situations entre les autres provinces et les villes.

Toutefois, je trouve intéressant cette chose que le député a soulignée à propos des personnes âgées, des personnes les plus démunies. J'étais vice-président d'un des comités qui étudiait cette question. Leur parti était alors contre les changements aux

### *Initiatives ministérielles*

règlements sur les brevets pharmaceutiques, qui pouvaient alléger le fardeau des anciens combattants et des personnes retraitées.

À cet égard, concernant les personnes qui doivent utiliser des médicaments, le Bloc protège l'industrie au lieu de protéger les intérêts des personnes âgées, des personnes qui se battent pour notre pays et qui ont fondé un pays que le Bloc devrait avoir honte d'essayer de détruire.

● (1320)

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, cela me fait bien plaisir de prendre la parole dans le cadre du débat sur le projet de loi C-18, et aussi sur les apartés. Il s'agit de la Loi concernant la péréquation et permettant au ministre des Finances de faire certains paiements en matière de santé.

Mon bon ami d'en face s'est défoulé, il s'est fait plaisir. Cependant, je pense que la véritable hypocrisie est vraiment de ce côté-là de la Chambre, en face de nous. On voit venir les élections et cela se sent à plein nez dans un projet de loi comme celui-ci. Chaque fois que nous avons eu une période électorale à l'horizon, le gouvernement s'est toujours arrangé pour déposer un projet de loi qui mettait souvent les partis d'opposition dans l'obligation de voter contre. Il y avait toujours quelque chose dans le projet de loi qui n'avait pas de bon sens.

Cette fois-ci, on n'aurait très bien pu payer les 2 milliards de dollars pour la santé. S'il fallait faire un projet de loi pour cela, pour dire qu'on devait verser cette somme dans une fiducie, comme le précise l'article 6, on avait seulement à nous faire un petit projet de loi qui contenait très peu de choses pour verser les 2 milliards.

Ils vont pouvoir aller se promener durant la campagne à travers le Canada, et surtout à travers le Québec, et dire: «Le Bloc québécois a voté contre le projet de loi qui donnait la somme de 2 milliards de dollars à la santé». Foutaise! On vote contre le fait que, en cinq ans, ce gouvernement n'a pas réussi à négocier la péréquation.

Tantôt, le whip en chef du gouvernement et également leader adjoint s'est levé pour nous dire que le ministre des Finances l'avait promis. Quand on voit que des ministres d'en face n'ont pas de mémoire, on ne peut pas vraiment se fier sur les promesses qu'ils font.

Quand on voit dans la loi, à l'article 3, qu'on prolonge cela jusqu'au 31 mars 2005, sans faire aucune référence à la rétroactivité au 1<sup>er</sup> avril 2004, on ne croit pas le ministre des Finances, on ne croit plus ce gouvernement. Il nous a trop trompés depuis quelques jours. On ne peut plus le croire.

Donc, il faut qu'on fasse un amendement et qu'on dise en bonne et due forme, dans un article quelconque, que la nouvelle formule de péréquation sera rétroactive au 1<sup>er</sup> avril 2004. On ne peut pas prendre de risque. S'il n'y a pas de rétroactivité, le Québec, entre autres, va perdre 1,5 milliard de dollars. On ne peut pas prendre ce risque. S'il y a une rétroactivité, qu'on l'écrive en bonne et due forme dans la loi. Cela ne coûte pas cher d'écrire les choses. Pourquoi refuser de l'écrire? On ne peut pas se fier à une promesse.

*Initiatives ministérielles*

Ce qui est important, et mon collègue de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques l'a dit, c'est qu'il faut scinder le projet de loi en deux. Qu'on nous fasse voter sur le montant de 2 milliards de dollars, tout le monde est d'accord à la Chambre. Après, il faudra présenter la formule de péréquation avec un amendement important, soit l'assurance de la rétroactivité au 1<sup>er</sup> avril 2004. Si nous n'avons pas cela, la logique nous commande de voter contre. Ce n'est pas compliqué. Eux, avec leur astuce, veulent avoir belle bouche avec leur majorité de sièges et leur minorité de voix puisque 38 p. 100 de la population appuie ce gouvernement. J'ai d'ailleurs hâte de voir le prochain sondage.

Je ne suis pas sûre que ce matin, il y a beaucoup de gens qui sont fiers d'être libéral au Canada. Je n'en suis pas sûre du tout. Cela va se répercuter sur la difficulté qu'ils vont continuer d'avoir à se trouver des candidats pour nous faire face au Québec. Il y en a de plus en plus qui se cachent d'être libéraux. C'est honteux de voir un gouvernement qui ne prend jamais en compte les intérêts des contribuables. Il s'occupe toujours de ses propres intérêts, des intérêts de son parti, des amis et des poches qui grossissent.

Ce projet de loi est, encore une fois, un simulacre de démocratie, un simulacre pour nous faire croire qu'ils sont bien généreux. Toutefois, en cinq ans, celui qui est devenu le premier ministre et qui était ministre des Finances, qui aurait dû s'entendre avec ses collègues des provinces, n'a pas réussi à s'entendre sur la formule de péréquation que toutes les provinces condamnent.

• (1325)

Ce n'est pas seulement le Québec, mais toutes les provinces qui condamnent la formule de péréquation actuelle.

Le whip en chef se lève et dit que nous allons négocier, que nous allons nous entendre d'ici le 31 mars 2004. Pour qui nous prend-on? Je vous demande de bien regarder dans mon dos, je n'ai pas de poignée. Qu'on arrête de me prendre pour une valise. Cela n'a pas de bon sens qu'ils fassent de telles choses. Ils n'ont pas réussi à s'entendre en cinq ans, mais ils nous disent qu'ils vont réussir en un mois. Voyons donc, cela n'a pas de bon sens.

J'incite très fortement le gouvernement à réfléchir. Et s'il est vrai que le premier ministre a une nouvelle gouvernance, une nouvelle approche des choses et qu'il veut faire les choses différemment, qu'il arrête donc d'agir comme l'ancien gouvernement, qu'il soit donc transparent et qu'il nous donne les choses telles qu'elles sont.

**Mme Monique Guay (Laurentides, BQ):** Monsieur le Président, je ne sais pas si je vais être aussi éloquente que ma collègue, mais je vais tenter de donner mon point de vue également, qui est d'ailleurs très semblable à celui de tous mes collègues ici en cette Chambre.

Il est tout à fait logique pour nous, je pense qu'on fait de la politique depuis assez longtemps et qu'on a vu assez de projets de loi devant cette Chambre, que ce projet de loi traite de deux sujets qui n'ont absolument rien à faire l'un avec l'autre.

Comme le disait ma collègue, s'il faut absolument adopter un projet de loi spécifique pour mettre dans une fiducie les 2 milliards de dollars pour la santé, faisons-le.

Mais ici, on nous amaque en ayant deux projets de loi dans un. Vous voulez nous le passer dans la gorge alors qu'ils savent très bien qu'on n'acceptera pas cela.

Nous sommes d'accord pour les 2 milliards de dollars. Tous les députés voteraient en faveur, il n'y aurait même pas de problème, cela passerait ici en deux temps trois mouvements. Ils le savent et parce qu'ils le savent, ils essaient de nous passer dans la gorge un autre projet de loi sur la péréquation.

Comme l'a dit ma collègue, nous ne pouvons accepter cela. Nous ne pouvons l'accepter tel quel. Nous voulons qu'il soit scindé et qu'il retourne en comité. Une fois scindé, nous pourrions étudier une première chose et régler la question des 2 milliards de dollars.

Ça fait un an qu'on en parle des 2 milliards de dollars. Présentement, on attend dans les hôpitaux, les urgences sont engorgées, c'est fou. Chez moi, à Saint-Jérôme, ils sont obligés d'envoyer les patients de l'urgence dans d'autres hôpitaux parce qu'ils sont débordés.

Envoyez-nous les 2 milliards de dollars et arrêtez de jouer avec notre yoyo, cela n'a pas de bon sens. Il est temps. Nous en avons besoin et nous savons quoi en faire. Ne vous inquiétez pas, quand cela va entrer dans les poches du gouvernement, quel qu'il soit, cela ira directement pour les services de santé, directement pour les citoyens.

Qu'est-ce qu'on attend pour leur donner l'argent? On nous niaise encore. Combien de temps cela va-t-il prendre pour l'adopter? Justement, on complique les choses.

Quand ma collègue parlait de rétroactivité, elle avait tout à fait raison. On ne trouve pas cela dans le projet de loi. Est-ce qu'on va l'accepter en comité? Et si ce n'est pas accepté en comité, c'est sûr qu'on va s'opposer à cela.

De plus, ce n'est pas vrai qu'ils vont négocier en un mois parce que ça fait cinq ans qu'ils essaient de s'entendre. Pas une province ne trouve que la formule de péréquation est juste et équitable présentement, de la façon dont elle est faite. Donc, on nous dit: «au cas où, on va avancer cela».

C'est un projet de loi électoral parce qu'on s'en va vers des élections. Alors, on en profite pour repousser tout cela d'un an, sans qu'il y ait de rétroactivité. C'est malhonnête pour les citoyens et pour les provinces.

**Une voix:** C'est de la fausse représentation.

**Mme Monique Guay:** C'est de la fausse représentation et ce n'est pas correct d'agir de cette façon. On nous dit que ce sera de notre faute si le projet de loi n'est pas adopté. On y inclut les 2 milliards de dollars comme une épée de Damoclès au-dessus de nos têtes. Cela n'a aucun bon sens.

Pour une fois, le gouvernement aurait pu agir rapidement et faire les choses clairement. Il y a des gens qui ont besoin qu'on leur retourne l'argent que le gouvernement reçoit des payeurs de taxes des provinces. On n'a qu'à regarder aujourd'hui pour voir qu'on appauvrit les gens. On voit que seulement 39 p. 100 de personnes ont accès à l'assurance-emploi. Qu'arrive-t-il avec ceux qui restent? Où vont ces gens? Ils reçoivent des prestations d'aide sociale. On sait comment pauvres sont ceux qui reçoivent des prestations d'aide sociale. C'est l'enfer.

Alors on met le problème sur le dos des provinces. Si on n'a pas de péréquation pour nous aider, pour aider ces gens à se reprendre en mains et retourner sur le marché du travail, à créer des emplois, à payer des taxes et des impôts dont le gouvernement bénéficie, nous avons ce problème. C'est pour cette raison que nous avons besoin de la péréquation.

Le gouvernement devrait commencer à bien gérer ses affaires, à mettre les bouchées doubles, à arrêter les scandales et à nettoyer. Il faut nettoyer de ce côté. Ça n'a pas de bon sens, je n'ai jamais vu cela de ma vie, les gens sont scandalisés!

Dans mon compté, le téléphone n'arrête pas de sonner. Les gens n'en reviennent tout simplement pas de voir ce qui se passe ici.

*Initiatives ministérielles*

•(1330)

Ce n'est pas très bon pour les politiciens, de quelque parti que l'on soit, que de voir comment on dilapide l'argent des contribuables à gauche et à droite aux petits amis. Cela n'a aucun sens et cela doit cesser. Et qu'on ne vienne pas me dire que le premier ministre ne le savait pas. Je n'y crois absolument pas, et je vais vous dire que les électeurs de Laurentides n'y croient pas non plus.

Qu'ils fassent leur ménage. Quand ils ont la chance de faire quelque chose qui a de l'allure, qu'ils le fassent et qu'ils le fassent tout de suite. Qu'ils arrêtent de nous dire qu'ils vont mettre les choses ensemble et mêler des affaires pour pouvoir nous dire par la suite que nous avons voté contre les 2 milliards de dollars.

Les électeurs québécois sont très pragmatiques et ils comprendront, si ce projet de loi n'est pas scindé, pourquoi nous étions contre. Ils comprendront que la négociation pour la péréquation doit être rétroactive au Québec. Nous ne pouvons pas nous permettre de perdre cet argent, nous en avons besoin. C'est nous qui administrons la majorité des programmes, et non pas le fédéral. Nous avons besoin de ce montant. Il faudra qu'on retrouve cela dans le projet de loi.

Il est clair que j'espère que des amendements seront apportés en comité. J'espère que le gouvernement, pour une fois qu'il en aura la chance, acceptera des amendements qui sont logiques et raisonnables et qu'on pourra finalement voter pour un projet de loi qui aura du sens. Toutefois, tel qu'il est présentement, il est clair qu'on ne peut pas voter en faveur.

En terminant, j'aimerais dire que je souhaiterais aussi qu'on prenne en considération le fait de scinder le projet de loi et d'en finir pour qu'on puisse voter rapidement sur les 2 milliards de dollars et qu'on puisse enfin l'envoyer dans les provinces pour qu'on puisse régler nos problèmes en santé.

**L'hon. Mauril Bélanger:** Monsieur le Président, est-ce que la motion est considérée adoptée ou est-ce que le vote est reporté à mardi prochain?

**Le président suppléant (M. Bélair):** Puisqu'il n'y a plus de députés désirant s'exprimer au sujet de ce projet de loi, la Chambre est-elle prête à se prononcer?

**Des voix:** Le vote.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Le vote porte sur la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

**Des voix:** D'accord.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Je déclare la motion adoptée.

(La motion est adoptée et le projet de loi est renvoyé au comité.)

•(1335)

**L'hon. Mauril Bélanger (leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, Lib.):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Il y a eu des discussions entre tous les partis et je crois que si vous le demandiez, vous constateriez qu'il y a consentement unanime pour permettre la continuité du débat, conformément à l'article 53.1 du Règlement, qui a eu lieu le 4 février 2004 concernant la maladie de la vache folle, et ce, jusqu'à 14 h 30 aujourd'hui.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Le leader adjoint du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime pour que nous procédions de cette façon?

**Des voix:** D'accord.

[Traduction]

**M. Jay Hill:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Suivons-nous la même formule que pour le débat exploratoire de la semaine dernière, c'est-à-dire celle du comité plénier, ou allons-nous respecter la procédure normale?

**Le président suppléant (M. Bélair):** Le leader du gouvernement à la Chambre a soulevé cette question en vertu du paragraphe 53(1), qui porte sur les débats d'urgence. Par conséquent, la Chambre ne se formera pas en comité plénier.

[Français]

Tous les discours seront d'une durée de 10 minutes. Le temps de parole peut être partagé. Il n'y aura pas de questions ni de commentaires.

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, est-ce qu'il ne devrait pas y avoir une période de 10 minutes pour les questions et commentaires?

**Le président suppléant (M. Bélair):** L'honorable députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis a raison. Ce sont des discours de 20 minutes suivis d'une période de questions et commentaires de 10 minutes. Les discours peuvent être partagés.

[Traduction]

\* \* \*

**L'ENCÉPHALOPATHIE SPONGIFORME BOVINE**

La Chambre passe au débat exploratoire sur la question de l'encéphalopathie spongiforme bovine.

**M. Jay Hill (Prince George—Peace River, PCC):** Monsieur le Président, je partagerai mon temps de parole avec mon collègue de Skeena. Sauf erreur, nous suivrons la procédure habituelle, avec dix minutes d'intervention, suivies de cinq minutes de questions et observations.

D'abord, nous sommes heureux, en tout cas du côté de l'opposition officielle, le Parti conservateur du Canada, de pouvoir faire le point sur la situation qui existe dans nos circonscriptions et de présenter nos arguments en faveur de mesures immédiates, au-delà du peu que le gouvernement a fait dans ce dossier.

Je peux dire aux députés que la situation est grave dans l'ensemble du Canada, et en tout cas dans l'Ouest, que je connais mieux. Cela vaut pour Prince George—Peace River, une des grandes régions d'élevage au Canada. Dans la région de rivière de la Paix, à l'est des Rocheuses, nous avons une grande zone d'élevage et de production de grain. Dans celle de Prince George et aux environs, ainsi que dans la région de McBride, que la nouvelle délimitation ajoutera à ma circonscription, il y a également beaucoup d'éleveurs, d'entreprises de naissance et de parcs d'engraissement. La situation a atteint et même dépassé les proportions d'une crise.

Il y a des entreprises familiales qui existent dans certains cas depuis deux ou trois générations. Elles sont virtuellement à la veille de perdre tous leurs avoirs et de faire faillite. C'est très grave.

Je tiens à dire aux députés que le Canadien moyen doit comprendre la gravité de cette question. Cela n'a rien à voir avec le fait que le député de Prince George—Peace River crie au loup. C'est un problème grave et je tiens aujourd'hui à le préciser très clairement. Lorsque l'établissement d'une entreprise est due à la lutte acharnée de personnes, non pas pendant toute une vie, mais bien, dans certains cas, pendant celles de deux ou trois générations de membres de la même famille, et que cette entreprise est à la veille de sombrer sans que ces gens aient quoi que ce soit à se reprocher, cela devrait nous donner froid dans le dos.

*Initiatives ministérielles*

Il ne s'agit pas de gens qui ont pris de mauvaises décisions d'affaires. Il ne s'agit pas non plus de gens qui ont trop étendu leurs activités ou qui ont décidé de prendre des vacances pour visiter Hawaï au lieu de réinvestir leur argent. Ces gens sont acculés au pied du mur et je dirais que le gouvernement, qui reconnaît le problème en paroles, n'a pas fait grand chose pour venir en aide à ce gens afin qu'ils puissent payer leurs factures.

Ce sont des gens fiers. Lorsque nous songeons à l'histoire du pays, nous constatons que les éleveurs de bétail ont très rarement demandé de l'aide au gouvernement. Ce sont des gens indépendants. Mais, cette fois, ils sont acculés au pied du mur. Ils ont été obligés de demander de l'aide pour surmonter cette épreuve et, si nous voulons qu'il y ait une industrie de l'élevage de bovins au Canada, nous devons les aider.

Je peux dire aux députés que les habitants de Prince George—Peace River ont été scandalisés, ces derniers jours, en apprenant que 250 millions de dollars ont été dilapidés en raison du programme de commandites, pendant que des producteurs perdaient leurs exploitations agricoles, leurs ranchs et leurs parcs d'engraissement. La colère gronde de plus en plus dans le pays, et j'espère que le gouvernement est à l'écoute.

Qu'est-ce qui a changé depuis mercredi dernier? Qu'a dit le ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire? Qu'a dit le nouveau premier ministre? Qu'a dit le gouvernement pour donner une lueur d'espoir aux producteurs de bétail depuis notre débat exploratoire de mercredi soir dernier, auquel ont participé les députés de tous les partis, y compris les ministériels, qui ont parlé avec beaucoup d'éloquence et de passion de la situation pénible des producteurs dans leur circonscription, comme ils se devaient de le faire?

• (1340)

Peu importe le parti que nous représentons à la Chambre, je soutiens que nous représentons d'abord et avant tout des gens réels qui vivent des situations réelles, qu'ils viennent des régions éloignées de l'Ontario, ou du nord de la Colombie-Britannique, tout comme moi. Ce sont des gens réels qui éprouvent des problèmes réels, et ils souffrent en ce moment.

Qu'est-ce qui a changé depuis notre débat exploratoire? Y a-t-il eu une lueur d'espoir? Je dirais que non. Je n'en ai pas vue. Personne ne suit autant les informations que les députés. Tous les jours, nous recevons des coupures de presse et nous les passons au crible pour savoir ce qui se passe, non seulement ici, à Ottawa, mais aussi dans tout le reste du pays, pour être au fait de la situation dans nos régions, nos provinces et l'ensemble du pays.

Depuis mercredi dernier, le gouvernement n'a rien dit qui puisse donner aux habitants de ma circonscription ou des autres régions une lueur d'espoir ou un moyen de surmonter cette crise. Ce doit être extrêmement déprimant et inquiétant pour les agriculteurs et les éleveurs, qui sont plongés quotidiennement dans cette crise.

Il ne s'agit pas seulement d'une ou deux personnes mais bien de familles et, dans beaucoup de cas, de jeunes familles. Je ne peux imaginer ce que ressentent ces jeunes enfants qui rentrent à la ferme ou au ranch familial en ce moment et qui perçoivent le sentiment de détresse qui marque le visage de leurs parents qui continuent de lutter contre le désespoir. Ils tourment leurs regards vers le gouvernement dans l'espoir d'un peu d'aide mais sans rien recevoir.

Malgré leurs plus grands efforts, les agriculteurs font actuellement face à une autre catastrophe. En effet, ils n'auront bientôt plus de fourrage pour nourrir leurs troupeaux car ce type d'entreprise ne prévoit habituellement pas garder et nourrir ces animaux tout l'hiver. Lorsqu'on s'y connaît le moins en animaux ainsi qu'en

agriculture et en exploitation de ferme, on sait que lorsqu'il fait froid un animal ingère une grande quantité de fourrage pour maintenir sa température corporelle quand il est à l'extérieur, à des températures de moins 20° à moins 30°.

Certains de ces fermiers ont beaucoup de difficultés à trouver du fourrage de qualité pour l'hiver et, en plus, ils s'aperçoivent que des animaux qui auraient dû être mis sur le marché sont encore à la ferme car ils n'ont pratiquement plus aucune valeur. Les fermiers doivent limiter le fourrage. Ils doivent avoir l'impression de jeter tout cet argent dans un gouffre sans fond pendant qu'il n'entrevoient aucun espoir.

Je pense que nous comprenons tous ce qui fait défaut. Il faut que le gouvernement admette ici et maintenant que le programme qu'il a mis en place est une grande déception. C'est un échec. Le gouvernement doit le reconnaître. L'argent ne se rend pas aux gens qui en ont besoin. Le revenu des agriculteurs n'a pas augmenté. Si cela avait été le cas, ils auraient au moins pu poursuivre leurs activités à court terme, le temps de traverser cette mauvaise période. Nous avons besoin d'une injection immédiate de fonds.

J'ai entendu cela mercredi dernier, venant de tous les partis, y compris le parti ministériel, et je l'ai aussi entendu à la grandeur du pays. J'implore le gouvernement de revoir la question et de trouver l'argent nécessaire pour appuyer nos producteurs de bétail au lieu de le dilapider dans les programmes de commandites.

• (1345)

**L'hon. Dan McTeague (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères, Lib.):** Monsieur le Président, je suis ravi de poser une question au député de Prince George—Peace River. Le sérieux qu'il accorde à cette question reflète l'attitude de tous les députés ici présents. Avec force et éloquence, il a dépeint de façon claire et pertinente les conditions dans lesquelles se retrouvent bien involontairement de nombreux Canadiens fiers, vigoureux et coopératifs.

Le député a abordé au passage d'autres questions dont je ne discuterai pas. J'aimerais cependant demander au député si pense qu'il est possible de trouver une formule susceptible de venir en aide aux agriculteurs? Et je pose la question en toute candeur.

Les producteurs de boeuf ne sont pas légion dans ma circonscription, mais j'aimerais demander au député si nous pouvons faire quelque chose de plus au sujet du prix que les cultivateurs arrivent à obtenir pour leurs animaux et, bien entendu, en ce qui concerne les prix pratiqués dans les magasins?

Dans ma circonscription, de nombreux consommateurs sont surpris du fait que l'argent qu'ils dépensent pour acheter du boeuf ne retourne pas dans les mains des gens qui en ont désespérément besoin à l'heure actuelle. À partir de ce qu'il connaît de ce dossier, le député pourrait-il nous éclairer pour que nous puissions atténuer une situation très difficile malgré tout?

• (1350)

**M. Jay Hill:** Monsieur le Président, je suis sensible aux commentaires du député d'en face. Comme il le disait, la circonscription qu'il représente ne compte pas de producteurs et d'éleveurs de bétail ni de grands éleveurs, mais il reconnaît qu'il représente beaucoup de personnes qui, et j'en suis sûr, consomment du boeuf. C'est pourquoi la question a autant d'importance pour lui que pour ses électeurs.

*Initiatives ministérielles*

Je tiens tout d'abord à rendre hommage aux consommateurs canadiens. Ils se sont vraiment efforcés d'adopter la bonne attitude pendant cette crise. Les consommateurs canadiens d'un océan à l'autre ont examiné la situation et, du moins en partie, en ont reconnu le sérieux même s'ils ne vivaient pas tous sur des fermes, ou ne comprenaient pas ce qui se passait. Ils ont toutefois compris que la situation était suffisamment grave pour les obliger à réagir, comme le disait le député. Nous avons observé une augmentation considérable de la consommation de viande de boeuf au Canada.

Malheureusement, comme le disait à juste titre mon collègue, cette hausse de consommation n'était pas consécutive à une baisse des prix visant à encourager une augmentation de la consommation, une réduction des stocks et une hausse des profits pour les agriculteurs. Lorsque la consommation de viande de boeuf a augmenté, les intermédiaires, c'est-à-dire les entreprises de conditionnement et les supermarchés, n'ont pas jugé utile de réduire les prix pour encourager une hausse de la consommation. Ils s'en sont tenus à la loi de l'offre et de la demande, et ont maintenu leurs prix à des niveaux élevés aussi longtemps que les consommateurs ont continué d'acheter beaucoup de viande de boeuf.

Les agriculteurs en ont-ils bénéficié? Non. Bien au contraire. Les prix qu'ils touchaient ont continué de baisser, au point où, comme je le disais plus tôt, les vaches ont presque perdu toute valeur.

Il nous apparaît très important que les agriculteurs bénéficient directement de tout programme ou fonds mis en place, que ce soit en les payant pour réformer leur bétail, ou autrement. Les bénéficiaires ne doivent pas revenir aux intermédiaires. Les mesures d'aide devront également compenser en grande partie le fait que les vaches n'ont plus de valeur. Si ce sont les intermédiaires qui empochent les bénéfices, les entreprises de conditionnement ou les parcs d'engraissement paieront aux agriculteurs des prix d'autant plus faibles, sachant que ces derniers bénéficient de l'aide des contribuables et du gouvernement.

Voilà le dilemme et l'ironie de la situation. Les consommateurs ont fait de leur mieux pour aider les agriculteurs en accroissant leur consommation, mais les agriculteurs n'en ont pas bénéficié.

[Français]

**M. Paul Crête (Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec intérêt le discours de mon collègue, et je voudrais lui poser une question concernant les effets de cette crise sur la relève.

Hier, j'étais à l'Institut de technologie agricole, à La Pocatière, avec le chef du Bloc québécois. On rencontrait une quinzaine d'étudiants de diverses productions pour écouter leurs besoins, leur façon de voir l'agriculture de demain. Il nous ont posé une question à plusieurs reprises: qu'est-ce que le gouvernement fédéral va faire pour que notre endettement, qui est vraiment rendu à des sommes exorbitantes, puisse revenir à quelque chose de plus intéressant?

Les gens de la production laitière, où le revenu d'appoint des vaches de réforme représente souvent 20 à 25 p. 100 du revenu total de la ferme, disaient: «Maintenant, c'est la partie qui était mon salaire personnel, ou le salaire personnel de mon père, qui a disparu.» À quoi devrait-on s'attendre?

Le gouvernement fédéral, qui a encore 7 milliards de dollars de surplus cette année, ne devrait-il pas mettre en place une approche plus humaine pour éviter que des familles quittent l'agriculture à cause de cette situation? Des gens qui ont consacré leur vie à l'agriculture voient toutes leurs économies perdues à cause de la situation actuelle.

Le gouvernement fédéral ne devrait-il pas avoir une action plus draconienne? Ne devrait-il pas y avoir un nouveau programme pour permettre de venir en aide aux producteurs bovins, aux producteurs laitiers pour qui c'est une source de revenu de soutien importante?

Ne devrait-on pas s'attendre à quelque chose du gouvernement fédéral, soit, premièrement, de l'argent, et ce, de façon importante, pour relancer cette activité économique?

[Traduction]

**M. Jay Hill:** Monsieur le Président, oui, comme je l'ai fait remarquer dans mon allocution, je crois qu'un accord général existe des deux côtés de la Chambre. Je ne sais pas pourquoi le gouvernement a fait preuve d'une inaction persistante dans ce dossier alors que bon nombre de ses propres députés ont exprimé la même empathie pour les producteurs et le même souci de leurs électeurs que nous de notre côté.

Il m'a semblé, en écoutant le débat exploratoire de mercredi soir dernier, qu'il y avait une unanimité virtuelle à la Chambre quant à la nécessité d'une injection immédiate d'argent liquide pour soutenir le coeur de notre secteur de la production de boeuf au Canada. Donc, oui, elle existe.

Il m'a demandé quel effet cela a. Je crois que nous reconnaissons tous que l'âge moyen des agriculteurs au Canada s'accroît. Les agriculteurs deviennent de plus en plus vieux parce que de moins en moins de jeunes travaillent dans l'agriculture, et c'est à cause de situations comme celle-ci. Ils ne voient aucun espoir. Pourquoi des jeunes demeureraient-ils sur une exploitation agricole en essayant de s'en sortir, en recourant, pour l'essentiel, aux biens que leurs parents et leurs grands-parents ont pu accumuler, alors que l'avenir des agriculteurs au Canada ne semble pas très prometteur? Selon moi, le blâme pour une partie de cette situation revient au gouvernement d'en face.

• (1355)

**L'hon. Dan McTeague:** Monsieur le Président, je tiens à remercier une nouvelle fois le député. Je sais qu'il nous reste peu de temps, mais j'ai eu l'occasion de discuter avec le député du Bloc.

Certains d'entre nous ont soulevé une préoccupation et c'est ce sur quoi portait en partie la question du député de Kamouraska—Rivière-du-Loup—Témiscouata—Les Basques. Est-il possible que, mis à part le problème d'argent auquel font face les agriculteurs, nous encourageons aussi à la Chambre la présentation d'une demande d'enquête par six personnes au Bureau de la concurrence? Je ne sais trop comment m'y prendre. Selon les propos du député du Bloc, le Bureau de la concurrence a refusé de faire enquête, et je crois que c'est la deuxième fois que cela se produit.

Je ne pense pas que ce soit révolutionnaire. Je crois qu'il existe certaines inquiétudes au sujet de la concentration dans le domaine de la vente au détail, plus précisément dans les épiceries. Une partie de ce qui exacerbe la situation de nos agriculteurs, c'est ce qui se passe au-delà des limites de la ferme.

Je me demande si le député ne pourrait pas discuter avec les membres du Comité de l'industrie de la possibilité d'examiner attentivement l'idée de demander la tenue d'une enquête en vertu de l'article 9 de la Loi sur la concurrence afin de veiller à ce qu'au moins quelque chose soit fait dans l'attente d'une décision sur l'aide financière et autre qui pourrait être consentie.

*Initiatives ministérielles*

**M. Jay Hill:** Monsieur le Président, à ma connaissance, le mandat du Bureau de la concurrence devra être reformulé parce que, comme il a été dit, rien dans ce mandat ne permet au bureau d'empêcher une entreprise de réaliser des bénéfices exorbitants. Même si ces entreprises n'ont pas jugé bon d'abaisser leurs prix par suite de l'augmentation de la consommation, le Bureau de la concurrence ne peut rien faire. Je pense qu'il faut se pencher sur la question.

Ensuite, je dirai brièvement que toute mesure semblable ne sera pas utile à court terme. Nous réglerions peut-être le problème en refondant en partie la loi si, Dieu nous en garde, nous nous retrouvions dans une situation semblable dans l'avenir.

Je tiens à le souligner de nouveau dans ma dernière intervention de la journée. Le fait est que les agriculteurs ont besoin d'aide maintenant. Ils avaient besoin d'aide hier, pas demain ni aujourd'hui. C'est une situation de crise.

[Français]

**Le président suppléant (M. Bélair):** Je voudrais faire une rectification concernant l'erreur qui a été commise tout à l'heure à deux reprises.

Si nous sommes pour poursuivre le débat exploratoire sur la vache folle qui a eu lieu la semaine dernière, la vraie procédure à suivre serait un discours de 10 minutes, suivi d'une période de questions et commentaires de 10 minutes. C'est ce que je viens de faire avec le dernier député qui a pris la parole.

**Mme Suzanne Tremblay (Rimouski—Neigette-et-la Mitis, BQ):** Monsieur le Président, il me fait plaisir de prendre la parole dans le cadre de ce débat exploratoire. J'ai eu plusieurs appels de producteurs de ma région qui, naturellement, sont très inquiets de la situation et qui trouvent un peu injuste la façon dont les choses se déroulent.

À partir du moment où on a un cas de vache folle, la frontière américaine est fermée. La frontière devait être rouverte et voilà qu'on découvre un deuxième cas. Tout de suite, les Américains se sont empressés, et sans preuve, de dire qu'elle venait du Canada. L'évidence est malheureusement arrivée et elle venait également du Canada. Donc, la frontière qui devait être rouverte en janvier a été maintenue fermée.

Je pense qu'il est grandement temps qu'on se penche sérieusement sur les conséquences que nous occasionnent ce problème de la vache folle que nous vivons actuellement. Il me semble inacceptable qu'à la grandeur du Canada, qui pourrait en fait représenter 10, 12 ou 13 pays souverains tellement le territoire est étendu, on soit obligés d'être victimes dans l'Est de ce qui se passe dans l'Ouest, ou dans l'Ouest de ce qui se passe dans l'Est. On devrait pouvoir jouir de plus d'autonomie.

Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que lorsqu'on abat un troupeau de poulets dans le sud-est des États-Unis, cela ne ferme pas toute la frontière pour les poulets des États-Unis. Les poulets de l'Ouest peuvent continuer à voyager. Mais si la situation était inverse, je me demande si on aurait vraiment permis qu'on exporte des poulets si, par hasard, on avait trouvé un troupeau à abattre dans le cas de la grippe aviaire, par exemple en Ontario. Probablement qu'on aurait fermé toutes les frontières.

Ce que les agriculteurs veulent, du moins ceux et celles qui m'ont parlé dans ma région, c'est qu'on trouve le moyen de redonner confiance à la population, de redonner confiance à l'exportation, de redonner confiance aux pays importateurs. Qu'est-ce qu'on peut faire pour cela?

L'Europe a décidé de tester toutes les bêtes qui sont abattues. C'est une mesure qui serait très onéreuse s'il fallait qu'on décide que, demain matin, on doit tester toutes les bêtes qui sont abattues au Canada. On a décidé qu'on en testerait 30 000 au hasard. Cela ne semble pas suffisant pour que les pays importateurs regagnent confiance dans la production que nous faisons.

Il y a une expérience avec l'élevage porcin où on arrive à pouvoir, à partir d'un morceau de viande qui est à l'étalage dans un supermarché, à faire un test avec l'ADN pour paier l'animal et pour voir s'il est celui qui pourrait être en difficulté.

On a aussi au Québec le système de la traçabilité. Le gouvernement canadien boude un peu ce qui se fait au Québec. J'ai déjà été, au cours de ma carrière, porte-parole en agriculture pour mon parti. J'ai siégé au Comité de l'agriculture et chaque fois que j'avais l'occasion de parler à des agriculteurs, on me disait: «Si seulement l'agriculture au Canada fonctionnait comme au Québec sur certains points». On ne parle évidemment pas sur tous les points, mais sur certains points, le Québec a une façon de faire qui est différente du reste du Canada et qui est très avantageuse par rapport à ce qui se passe au Canada.

• (1400)

Comme cela vient du Québec, on dirait que pour le Canada, ce n'est pas bon. Ce qu'on essaie plutôt de faire, c'est de modeler le Québec sur le Canada. On devrait plutôt nous laisser notre spécificité et faire en sorte que les politiques que le Québec met de l'avant, qui sont d'avant-garde, efficaces et productives soient empruntées par le Canada.

Ainsi, on continuerait à se stimuler les uns les autres pour améliorer la production agricole, plutôt que de passer tout notre temps à dépenser nos énergies à nous battre contre un gouvernement qui veut nous empêcher de faire les choses à notre manière et qui veut nous imposer sa façon canadienne de faire de l'agriculture, sans vraiment réaliser que cela ne nous convient pas forcément.

Ce qu'il y a de dommage c'est que, à mon avis, depuis 10 ans que je suis ici, on n'a jamais été capables de trouver un ministre de l'Agriculture qui avait l'air de comprendre ce qui se passait dans le domaine de l'agriculture au Canada. C'est bizarre. Pourtant, il y en a eu un qui était lui-même fermier. Celui qu'on a présentement vient d'une région agricole. C'est étrange, on dirait que quand ils atteignent le poste de ministre, ils ne comprennent plus rien en agriculture.

Cela ne prend pas la tête à Papineau pour se rendre compte que la Saskatchewan, l'Alberta, le Manitoba, la Colombie-Britannique, le Québec, l'Ontario, sur le plan de l'agriculture, c'est différent. La température est différente. Les neiges sont différentes. Les pluies sont différentes. La sécheresse est différente. L'exposition au soleil est différente. De plus, on n'a pas le même angle; la terre est ronde. Ils ont l'air d'oublier cela, eux! On n'a pas tout à fait le même angle tout le temps par rapport au soleil.

Avec cela, on ne peut pas établir une politique agricole mur à mur. Il faut qu'on fasse une politique agricole adaptée. Si une province travaille bien dans un dossier, on va demander aux autres de transférer cela dans le même dossier. On va leur suggérer de prendre la même méthode. Il faudrait que le gouvernement soit davantage décentralisé en agriculture, au lieu d'essayer de faire une politique agricole et de penser que c'est avec l'agriculture qu'on va faire l'unité canadienne.

*Initiatives ministérielles*

Cela ne fonctionne pas ainsi, l'unité canadienne. Avec «veau, vache, cochon», ce n'est pas l'unité qu'il faut chercher, c'est la productivité. Ce n'est pas compliqué. Alors, si on a des problèmes, il faut s'asseoir et se demander comment on pourrait solutionner le problème. Tout ce qu'on fait, c'est de prendre des mesures ad hoc. Tiens, on donne 450, 500 ou 200 millions de dollars, et on pense qu'on a réglé les problèmes.

Ce n'est pas cela. Il faut qu'on ait le génie de trouver des solutions. Il faut d'abord identifier les problèmes comme il faut, voir où ils se situent et leur trouver des solutions.

Je vois que la frontière est encore fermée avec les États-Unis. On nous avait promis une meilleure relation Canada-États-Unis. Cela n'a pas l'air d'avoir fonctionné beaucoup entre le premier ministre et M. Bush, parce que cela n'a rien changé concernant le problème de la vache folle. Cela n'a rien changé non plus pour le bois d'oeuvre. Cela n'a rien changé pour aucun des problèmes que nous avons avec les Américains.

Néanmoins, j'espère qu'Ottawa discutera rapidement avec les provinces pour décentraliser les choses et pour trouver des solutions qui sont récurrentes en matière économique, plutôt que de penser que cette année, on va donner 200 millions de dollars pour régler le problème, et qu'on trouvera bien encore 200 millions de dollars l'année prochaine.

Ce n'est pas à coup de millions qu'on règle les problèmes. Il faut que les producteurs soient capables de vivre. Il faut que les producteurs soient capables de savoir que tous les efforts qu'ils font seront récompensés en bout de ligne et qu'ils vont pouvoir continuer à exporter leurs produits à l'étranger.

Si le marché interne d'un producteur s'effondre parce qu'il y a un monopole, par exemple, un seul abattoir pour tout le Québec, qu'on en ouvre un deuxième pour favoriser la concurrence, si c'est ce que cela prend pour que les prix augmentent à la production.

●(1405)

Il faut trouver des solutions. Notre collègue proposait le Bureau de la concurrence. Probablement qu'ils ne peuvent pas faire d'études. Ce qui m'apparaît important, c'est qu'on trouve des solutions adaptées à la nature des problèmes qu'on aura évalués en détail.

**M. Marcel Gagnon (Champlain, BQ):** Monsieur le Président, j'ai écouté avec attention ma collègue et je trouve ses propos fort intéressants. C'est sûr qu'il faut profiter d'une crise comme celle-là pour chercher des solutions à moyen et à long terme.

Je voudrais lui poser une question sur la situation que l'on rencontre actuellement. Dans mon comté, il y a des commettants qui sont venus me dire, par exemple, qu'ils étaient rendus à l'âge 58 ou à 59 ans et qu'à la fin de leurs jours productifs, ils voulaient prendre leur retraite. Ils avaient une ferme qui valait un million de dollars, mais elle ne vaut à peu près plus rien maintenant. On est dans une situation économique urgente. Au Québec, et je sais que ma collègue en est au courant, il y a même eu des gens qui se sont suicidés par découragement, suite à cette situation.

Tout en étudiant les possibilités d'améliorer la situation à moyen et à long terme, est-ce que ma collègue est d'accord avec moi pour dire qu'il faudrait de toute urgence que le gouvernement trouve le moyen d'aider les gens qui ont, temporairement du moins, espérons que cela se réglera, perdu tout espoir parce que la crise leur a coûté trop cher et qu'ils ne voient pas le jour où cela s'améliorera? Est-ce que, selon elle, il y aurait possibilité qu'on sorte rapidement plus d'argent pour aider ces gens qui se trouvent dans une situation catastrophique?

●(1410)

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, je remercie mon collègue de sa question.

Il me semble bien évident qu'on nous a annoncé qu'à la fin de l'exercice financier, le gouvernement aurait un surplus de 7 milliards de dollars. Ce n'est pas des prunes, 7 milliards de dollars, c'est beaucoup d'argent. On a promis 2 milliards de dollars pour la santé, il en reste donc 5 milliards. Le gouvernement veut toujours se garder un coussin de 3 milliards de dollars pour les imprévus, comme le SRAS, les inondations et la crise de la vache folle. La crise de la vache folle, c'est un imprévu.

Il faudrait être capables de trouver des solutions à court terme, je veux bien, mais il faut aussi envisager à moyen et à long terme. Toujours palier au court terme fait en sorte qu'on va toujours le nez contre le mur. Et c'est là que les difficultés commencent, parce qu'on donne peu d'espoir aux gens.

Quand j'étais porte-parole en matière d'agriculture, on passait à travers le problème de la tremblante du mouton. Cela aussi a été un problème catastrophique. Cependant, on avait l'impression que c'était plus restreint, peut-être parce qu'on fait moins l'élevage de moutons qu'on fait l'élevage bovin et qu'on a de troupeaux laitiers au Canada.

Cette fois-ci, les agriculteurs font face à d'énormes difficultés. Ce qu'ils souhaitent, c'est qu'on prenne les moyens pour que les consommateurs regagnent la confiance dans leur production et que l'exportation puisse reprendre le plus vite possible.

Depuis 1997, il est clair que le Canada ne donne aucune farine à base animale à ses troupeaux. Cela fait six ans. Alors pourquoi ne pourrait-on pas convenir que toutes les bêtes qui ont 30 mois et moins peuvent facilement être exportées? Il n'y a aucun risque que ces bêtes aient été contaminées par quoi que ce soit.

Il me semble qu'il manque l'effort nécessaire pour forcer un peu la confiance. On s'assoit en disant que nos frontières sont fermées. Le jour où nos frontières sont fermées, il faut les fermer aussi pour les autres. Je ne vois pas pourquoi on continuerait d'être aussi généreux à l'égard des autres s'ils ne sont pas capables d'être généreux à notre endroit.

Dans les mesures à court terme, il faut bien sûr aller chercher de l'argent pour aider les gens, pour éviter les faillites, pour éviter que les jeunes soient incapables d'assurer la succession des personnes qui sont en âge de prendre leur retraite. Effectivement, comme le soulignait mon collègue, je connais des gens qui se trouvent devant pas grand-chose à l'heure actuelle parce qu'ils reçoivent environ 6¢ la livre pour leurs vaches de réforme. Mon collègue du Parti conservateur du Canada mentionnait que les prix n'ont pas baissé au supermarché, mais que cela n'a rien donné de plus aux producteurs.

Il y a quelque chose qui ne tourne pas rond et qu'il faudrait régler, pour la plus grande satisfaction de ceux qui produisent. Je pense que nous sommes toutes et tous conscients d'une chose ici. Le jour où il faudra tout importer parce que plus personne ne produira quoi que ce soit parce qu'il sera impossible de le faire, il sera trop tard pour se réveiller.

*Initiatives ministérielles*

● (1415)

*[Traduction]*

**L'hon. Larry Bagnell (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, Lib.):** Monsieur le Président, j'aimerais féliciter tous ceux qui regardent CPAC à la maison et tous ceux qui se trouvent à la tribune. Bien que notre calendrier législatif soit complexe, qu'il prévoie de nombreux débats et rapports à communiquer au Parlement, nous pouvons faire une pause lorsqu'un problème national tel que celui-ci se présente et chercher à le régler en collaboration avec tous les partis. Je crois d'ailleurs que tous les partis proposent des solutions utiles, comme le montreront certaines de mes observations.

La députée a présenté un très bon argument. Elle a signalé qu'il était très important que nous ayons un ministre de l'Agriculture compétent. C'est un heureux hasard que, juste avant que cette crise n'éclate, le premier ministre ait nommé à ce poste l'une des personnes les mieux informées de la Chambre—sinon la mieux informée—dans le domaine de la collaboration avec d'autres. Il a été président du Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Il venait d'effectuer une consultation à l'échelle du pays au sein du groupe de travail du premier ministre.

La députée d'en face a indiqué que rien n'avait changé et que les relations entre le président des États-Unis et le premier ministre n'obtenaient aucun succès. Cela ne correspond pourtant pas à la réalité. Nous savons que, lorsque le premier ministre a pris la direction du gouvernement, un revirement immédiat s'est produit à l'égard des marchés disponibles pour les Canadiens en Irak. J'ai été moi-même surpris de voir que nous obtenions de si bons résultats. Je ne crois pas que j'aurais eu assez de culot pour insister à ce sujet. C'était une grande victoire pour le Canada.

Je vais parler de l'ESB et de la raison pour laquelle l'actuel ministre de l'Agriculture...

**Le président suppléant (M. Bélair):** Je ne sais pas si le secrétaire parlementaire l'a remarqué, mais nous en étions aux questions et observations. Il me semble que le député fait un discours.

*[Français]*

Est-ce que je peux demander à la députée de Rimouski—Neigette-et-la Mitis de bien vouloir commenter les propos que le secrétaire parlementaire vient de faire ou dois-je demander s'il y a une autre question et commentaire?

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, je voudrais faire justement un bref commentaire. Mon collègue s'est levé et je pensais qu'il m'adresserait une question. Il a commencé par nous offrir des félicitations parce que nous débattons d'une question nationale urgente et que nous le faisons de la façon la plus élégante possible, entre tous les partis.

Ce qu'il fait, c'est qu'il se lève et vante le premier ministre. Ce n'est pas d'adon, c'est, comme on dit, «passé date». Il n'est pas du tout dans le coup. Je ne comprends pas pourquoi il fait ce genre de commentaires. Je pensais qu'il aurait une question à me poser. Je suis un peu déçue de voir que je ne l'ai pas plus intéressé que cela.

*[Traduction]*

**L'hon. Larry Bagnell:** Monsieur le Président, nous en sommes aux questions et observations et je faisais trois observations intéressantes. Bien entendu, mon observation sur le bon travail du premier ministre répondait à l'observation de la députée.

Ma troisième observation a trait à l'initiative adoptée par le ministre qui, en compagnie des députés de Tobique—Mactaquac et

de Medicine Hat, s'est rendu en Asie pour rencontrer d'abord et avant tout les Japonais et les Coréens, car leur refus d'accepter notre boeuf entraîne des problèmes avec les États-Unis, notre principal client.

Les députés sont allés là-bas et ont travaillé ensemble. Ils ont discuté du rapport que le comité international d'examen a présenté au sujet du Canada. Les Japonais nous ont donné quelques idées sur les mesures à prendre pour que notre boeuf soit à nouveau autorisé au Japon, ce qui a été fort utile. Puis, nos parlementaires se sont rendus aux États-Unis, notre principal client, bien sûr, et ils ont rencontrés les fonctionnaires américains et mexicains dans le but d'améliorer la situation. Tous ces efforts ont certainement permis des améliorations. Cependant, il reste du travail à faire dans ce dossier très complexe.

*[Français]*

**Mme Suzanne Tremblay:** Monsieur le Président, c'est très difficile de commenter sur une absence de question.

Ce que j'aurais le goût de dire, c'est que dans ma circonscription, j'ai deux gros problèmes, à savoir la production laitière et le bois d'oeuvre. Malheureusement, les libéraux se promènent en disant que les problèmes ne sont pas réglés parce que je suis du Bloc québécois. Toutefois, tous les problèmes que nous avons ne sont pas réglés à cause de l'incapacité des ministres de les régler.

Le ministre du Commerce international s'est promené trois ans aux États-Unis pour essayer de régler le problème du bois d'oeuvre. Il a laissé cela à son collègue. Il n'a rien réglé. On n'a rien de réglé non plus pour ce qui est de l'agriculture.

Si les ministres peuvent se mettre au travail et arrêter de faire de la parade, nous aurons peut-être une façon de régler les problèmes que nous avons dans nos circonscriptions.

● (1420)

*[Traduction]*

**M. Andy Burton (Skeena, PCC):** Monsieur le Président, je ne suis pas certain d'être heureux de prendre la parole sur cette question. Il s'agit en effet d'une question qui devrait être réglée depuis longtemps, comme l'a dit plus tôt mon collègue de Prince George—Peace River. L'industrie est en crise et il ne semble pas que le gouvernement semble vouloir régler le problème rapidement.

Ma circonscription de Skeena est une circonscription située plutôt au Nord, qui s'étend de la frontière du Yukon à la côte centrale et quelque 200 milles à l'intérieur des terres à partir de Prince Rupert. L'économie de la région de Smithers-Hazelton est basée sur l'agriculture et sur les industries forestières et minières. On y produit du lait et on y fait un peu d'élevage de bétail, ce qui veut dire que l'ESB représente un problème. Les nouvelles limites de la circonscription qui seront vraisemblablement établies s'étendront encore sur quelque 150 milles supplémentaires à l'intérieur des terres pour inclure la région de Vanderhoof, où se pratique massivement l'élevage du bétail.

Le problème de l'ESB est une préoccupation pour moi et encore plus pour la population de ma région. Il ne fait pas de doute que des mesures sont nécessaires, mais le gouvernement n'a toujours rien fait. La population de ma circonscription demande instamment au gouvernement de s'occuper de ce problème grave.



*Initiatives ministérielles*

Lundi dernier, je me trouvais à Houston, en Colombie-Britannique, pour l'inauguration du nouvel agrandissement de la scierie de Canford, qui deviendra la plus grande scierie au monde. Je me rends compte que je digresse un peu de la question, mais je vais bientôt en venir au fait. Cette scierie produira quelque 600 millions de pieds-planches par année, soit suffisamment pour construire quelque 30 000 maisons. Les députés peuvent constater que l'industrie forestière est très importante dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique.

À cette occasion, je me suis entretenu avec le maire de Smithers, M. Jim Davidson, qui est un éleveur de bétail. J'avais déjà rencontré celui-ci auparavant, de même que des représentants de l'association des éleveurs de Bukley Valley. Il m'a fait comprendre encore une fois la gravité du problème. Comme mon collègue l'a dit plus tôt, des entreprises familiales bâties par plusieurs générations successives sont présentement menacées de faillite. Il ne semble y avoir aucun espoir pour eux à moins que quelque chose ne change très bientôt.

Les bovins ne valent pratiquement rien. Les prêts que les banques consentaient étaient essentiellement fondés sur la valeur des bovins qui pouvaient être vendus éventuellement. Ces bêtes ne valent toutefois plus rien. Les banques tournent le dos aux éleveurs. Ces gens-là ont énormément de difficultés à rembourser leurs prêts et le reste. Nourrir des bovins en hiver coûte cher. Ces bêtes auraient dû être envoyées au parc d'engraissement l'automne dernier. Les gens font face à des problèmes qui s'accumulent et il leur est pratiquement impossible de les surmonter. À moins d'une lueur d'espoir, d'une aide et d'un signe du gouvernement, ils vont abandonner. Nous ne pouvons pas permettre cela.

L'industrie bovine est importante dans ma circonscription. Elle est importante en Colombie-Britannique. Elle est importante au Canada. Cette industrie vaut quelque 35 milliards de dollars. Il est parfaitement insensé de la laisser s'effondrer.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement a fait très peu. Les gens sont en colère et désespérés. On va certainement le constater dans un proche avenir. Il n'y a eu aucun changement depuis le débat de mercredi dernier. Tous les partis ont convenu qu'il s'agit d'un problème grave. Le ministre doit agir non pas aujourd'hui ou demain; c'était hier qu'il devait agir. Rien n'est fait, et nous devons demander pourquoi, au nom des producteurs de bovins du Canada. Pourquoi n'y a-t-il pas de mesures et de résultats concrets? Que faisons-nous en l'occurrence? De toute évidence, il existe des solutions, et nous devons commencer à nous attaquer au problème; le plus tôt sera le mieux.

Nous devons rétablir nos relations avec les États-Unis. Il existe actuellement certains problèmes sur le plan commercial. Le dossier du bois d'oeuvre traîne depuis un certain nombre d'années, et aucun dénouement ne semble poindre à l'horizon. Nous sommes maintenant aux prises avec le problème de l'ESB. Il y a eu un cas en Alberta et un autre aux États-Unis, et malheureusement, dans ce dernier cas, la bête provenait de l'Alberta. C'est un énorme problème.

•(1425)

Les deux gouvernements doivent en arriver à une méthode permettant de régler ces questions commerciales rapidement. Ils ne peuvent continuer à faire traîner les choses pendant des semaines, des mois, voire des années. L'industrie du bois d'oeuvre a payé le prix et c'est maintenant le tour de nos producteurs de bovins et ils ne seront pas en mesure de le faire pendant trop longtemps. Il faut agir à ce sujet dès maintenant.

Cela devrait être considéré comme une question scientifique. Nous devrions affecter de l'argent à la recherche et aux ressources à long terme pour parvenir à une solution pour que cela ne se reproduise plus, mais nous avons besoin également d'une solution à court terme pour que l'industrie puisse poursuivre ses activités et survivre.

Les consommateurs canadiens ont appuyé cette industrie. Je pense que nous consommons autant de boeuf que possible en tant que nation. Cependant, étant donné le nombre de bovins au Canada, nous ne pouvons manifestement pas tous les consommer. Nous devons avoir accès au marché américain.

Un point intéressant a été soulevé il y a peu de temps. Notre armée canadienne en Afghanistan consomme des milliers de kilogrammes de boeuf américain. L'armée canadienne mange en fait du boeuf américain. Étant donné la situation de notre industrie du boeuf, peu importe la façon dont l'armée signe ses contrats ou approvisionne ses troupes, il me semble plutôt étrange que nos troupes à l'étranger mangent du boeuf américain. Je voulais simplement signaler à quel point la position du gouvernement est ridicule et dans quelle mesure elle n'a pas aidé à résoudre ce problème.

Les Canadiens sont fiers de notre industrie du boeuf et ils l'appuient de leur mieux. Notre gouvernement doit reconnaître cet appui et cette fierté et il doit reconnaître également que nos éleveurs de bovins ont besoin d'un appui direct. L'appui n'a pas à aller aux intermédiaires alors que les agriculteurs ne voient pas la couleur de cet argent. En fin de compte, cette industrie doit survivre au Canada et il incombe au gouvernement de trouver une solution.

**Mme Cheryl Gallant (Renfrew—Nipissing—Pembroke, PCC):** Monsieur le Président, les habitants de la circonscription que je représente, Renfrew—Nipissing—Pembroke, en Ontario, sont aussi dans une situation désespérée. Le président de la Fédération de l'agriculture de l'Ontario m'a téléphoné l'autre jour pour me dire que l'encan était un endroit lugubre et que les gens devaient plonger la main dans leurs poches pour payer les frais de commission parce qu'il ne leur restait pas un sou après la vente de leurs animaux. Il m'a dit que les éleveurs allaient bientôt être obligés d'abattre leurs animaux, mais qu'il n'y avait pas d'endroit où les enterrer.

Je sais que les producteurs sont dans la même situation dans la circonscription du député. Je me demande si mon collègue peut me dire ce que ces producteurs font pour se débarrasser des animaux qu'ils doivent abattre parce qu'ils n'ont plus les moyens de les nourrir.

**M. Andy Burton:** Monsieur le Président, honnêtement, le problème est énorme. Il existe un petit marché local pour les vaches de réforme, entre autres, dont on doit se débarrasser. On peut acheter un boeuf entier à très bon prix n'importe où dans le nord de la Colombie-Britannique, voire d'un bout à l'autre du Canada, à l'heure actuelle.

Toutefois, là n'est pas la solution. Il n'y a pas d'abattoirs dans ma région, si bien que les éleveurs ne peuvent pas envoyer une partie des animaux dont ils veulent se débarrasser dans un abattoir.

Le fait est qu'il n'y a pas de solution facile pour nos éleveurs. Cela montre bien que le gouvernement doit intervenir immédiatement.

**Le président suppléant (M. Bélair):** Comme il est 14 h 30, la Chambre s'ajourne jusqu'à 11 heures lundi prochain, conformément au paragraphe 24(1) du Règlement.

(La séance est levée à 14 h 30.)



**ANNEXE**

**LISTE ALPHABÉTIQUE DES MEMBRES AVEC LEUR  
CIRCONSCRIPTION, PROVINCE DE LA CIRCONSCRIPTION  
ET L'AFFILIATION POLITIQUE;  
COMITÉS DE LA CHAMBRE,  
LE COMITÉ DES PRÉSIDENTS,  
MEMBRES DU MINISTÈRE ET LES SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES**

**OCCUPANTS DU FAUTEUIL**

**Le Président**

L'HON. PETER MILLIKEN

**Le vice-président et président des comités pléniers**

M. BOB KILGER

**Le vice-président des comités pléniers**

M. RÉGINALD BÉLAIR

**Le vice-président adjoint des comités pléniers**

MME BETTY HINTON

---

**BUREAU DE RÉGIE INTERNE**

L'HON. PETER MILLIKEN

M. BILL BLAIKIE

MME MARLENE CATTERALL

M. BOB KILGER

M. DALE JOHNSTON

M. LOYOLA HEARN

M. MICHEL GUIMOND

L'HON. MAURIL BÉLANGER

L'HON. JACQUES SAADA

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES

Troisième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	Colombie-Britannique	PCC
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	Alberta	PCC
Adams, Peter	Peterborough	Ontario	Lib.
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Manitoba	Lib.
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Québec	Lib.
Anders, Rob	Calgary-Ouest	Alberta	PCC
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	Saskatchewan	PCC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Colombie-Britannique	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Québec	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Ontario	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	Québec	BQ
Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Ontario	Lib.
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Québec	Ind.
Bachand, Claude	Saint-Jean	Québec	BQ
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Yukon	Yukon	Lib.
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	Saskatchewan	PCC
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)	Ahuntsic	Québec	Lib.
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	London-Ouest	Ontario	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Québec	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Ontario	Lib.
Bélaïr, Réginald, vice-président des comités pléniers	Timmins—Baie James	Ontario	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa—Vanier	Ontario	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Ontario	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Ontario	Lib.
Benoit, Leon	Lakeland	Alberta	PCC
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	Québec	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Québec	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Ontario	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	Québec	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Québec	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	Manitoba	NPD
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse)	Western Arctic	Territoires du Nord-Ouest	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Ontario	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)	Simcoe—Grey	Ontario	Lib.
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	Manitoba	PCC
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Ontario	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	Québec	BQ
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri	Moncton—Riverview—Dieppe	Nouveau-Brunswick	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	Saskatchewan	PCC
Brisson, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)	Kings—Hants	Nouvelle-Écosse	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Ontario	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas— Flamborough—Aldershot	Ontario	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Ontario	Lib.
Burton, Andy	Skeena	Colombie-Britannique	PCC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Ontario	Lib.
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington— Grey	Ontario	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Ontario	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Ontario	Lib.
Cardin, Serge	Sherbrooke	Québec	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Québec	Ind.
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Ontario	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	Nouvelle-Écosse	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	Alberta	PCC
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Nouveau-Brunswick	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Ontario	Lib.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Québec	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada	Guelph—Wellington	Ontario	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)	Anjou—Rivière-des-Prairies	Québec	Lib.
Chatters, David	Athabasca	Alberta	PCC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	Alberta	PC
Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	Bourassa	Québec	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Ontario	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	Ontario	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Ontario	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Ontario	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Québec	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup —Témiscouata—Les Basques	Québec	BQ
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Ontario	Lib.
Cummins, John	Delta—South Richmond	Colombie-Britannique	PCC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Nouvelle-Écosse	Lib.
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	Québec	BQ
Davies, Libby	Vancouver-Est	Colombie-Britannique	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	Colombie-Britannique	PCC
Desjarlais, Bev	Churchill	Manitoba	NPD
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	Québec	BQ

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Ontario	Lib.
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Colombie-Britannique	Lib.
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Québec	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Québec	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Ontario	Lib.
Drouin, L'hon. Claude	Beauce	Québec	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	Québec	BQ
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	Colombie-Britannique	PCC
Duplain, Claude	Portneuf	Québec	Lib.
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity— Conception	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Ontario	Lib.
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	Colombie-Britannique	PCC
Epp, Ken	Elk Island	Alberta	PCC
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)	Sydney—Victoria	Nouvelle-Écosse	Lib.
Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Québec	Lib.
Finlay, John	Oxford	Ontario	Lib.
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	Saskatchewan	PCC
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Québec	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)	London-Centre-Nord	Ontario	Lib.
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam —Burnaby	Colombie-Britannique	PCC
Fournier, Ghislain	Manicouagan	Québec	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul—Pointe Saint-Charles	Québec	Lib.
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Colombie-Britannique	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	Québec	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	Québec	BQ
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing— Pembroke	Ontario	PCC
Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Sarnia—Lambton	Ontario	Lib.
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	Québec	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	Québec	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	Québec	BQ
Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)	Don Valley-Ouest	Ontario	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	Nouveau-Brunswick	NPD
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	Alberta	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Saskatchewan	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary— Okanagan	Colombie-Britannique	PCC
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Ontario	Lib.
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	Colombie-Britannique	PCC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	Alberta	PCC
Grose, Ivan	Oshawa	Ontario	Lib.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)	Mississauga-Est	Ontario	Lib.
Guay, Monique	Laurentides	Québec	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de-Beaupré—Île-d'Orléans	Québec	BQ
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	Alberta	PCC
Harper, Stephen	Calgary-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	Colombie-Britannique	PCC
Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Charleswood St. James—Assiniboia	Manitoba	Lib.
Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Chicoutimi—Le Fjord	Québec	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	Terre-Neuve-et-Labrador	PCC
Herron, John	Fundy—Royal	Nouveau-Brunswick	PC
Hill, Grant, chef de l'opposition	Macleod	Alberta	PCC
Hill, Jay	Prince George—Peace River	Colombie-Britannique	PCC
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	Manitoba	PCC
Hinton, Betty, vice-président adjoint des comités pléniers	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	Colombie-Britannique	PCC
Hubbard, Charles	Miramichi	Nouveau-Brunswick	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Ontario	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Ontario	Lib.
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	Alberta	PCC
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Québec	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Québec	Lib.
Johnston, Dale	Wetaskiwin	Alberta	PCC
Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Leeds—Grenville	Ontario	Lib.
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Nunavut	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Ontario	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	Nouvelle-Écosse	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	Alberta	PCC
Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)	Hamilton-Ouest	Ontario	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Ontario	Lib.
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Alberta	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)	Elgin—Middlesex—London	Ontario	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Ontario	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	Québec	BQ
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Saskatchewan	Lib.
Lalonde, Francine	Mercier	Québec	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Québec	Lib.
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Ontario	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Québec	Ind.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Ontario	Lib.



Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Colombie-Britannique	Lib.
Lill, Wendy	Dartmouth	Nouvelle-Écosse	NPD
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Québec	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Ontario	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	Québec	BQ
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	Colombie-Britannique	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	Colombie-Britannique	PCC
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish— Guysborough	Nouvelle-Écosse	PCC
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Ontario	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Ontario	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Bramalea—Gore—Malton— Springdale	Ontario	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Ontario	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Ontario	Lib.
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	Québec	BQ
Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Beauharnois—Salaberry	Québec	Lib.
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	Manitoba	PCC
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Ontario	Lib.
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Colombie-Britannique	Ind.
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	Manitoba	NPD
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Québec	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	Ontario	NPD
Matthews, Bill	Burin—St. George's	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	Colombie-Britannique	PCC
McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants	Markham	Ontario	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Ontario	Lib.
McDonough, Alexa	Halifax	Nouvelle-Écosse	NPD
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Ontario	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Ouest	Alberta	Lib.
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	Colombie-Britannique	PCC
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Ontario	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonneuve	Québec	BQ
Meredith, Val	South Surrey—White Rock— Langley	Colombie-Britannique	PCC
Merrifield, Rob	Yellowhead	Alberta	PCC
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Ontario	Lib.
Mills, Bob	Red Deer	Alberta	PCC
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Ontario	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Ontario	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Parry Sound—Muskoka	Ontario	Lib.
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	Colombie-Britannique	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Île-du-Prince-Édouard	Lib.
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Ontario	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Ontario	Lib.
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Manitoba	Lib.
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins— Montmagny—L'Islet	Québec	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	Saskatchewan	NPD
O'Brien, Lawrence	Labrador	Terre-Neuve-et-Labrador	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Ontario	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Ontario	Lib.
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	Alberta	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Vancouver Quadra	Colombie-Britannique	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Québec	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Winnipeg-Nord—St. Paul	Manitoba	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	Manitoba	PCC
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Saskatchewan	Ind.
Paquette, Pierre	Joliette	Québec	BQ
Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)	Brome—Missisquoi	Québec	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Ontario	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Québec	Lib.
Penson, Charlie	Peace River	Alberta	PCC
Peric, Janko	Cambridge	Ontario	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	Québec	BQ
Peschisolido, Joe	Richmond	Colombie-Britannique	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Ontario	Lib.
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles	Papineau—Saint-Denis	Québec	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Ontario	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	Québec	BQ
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)	Chatham—Kent Essex	Ontario	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Ontario	Lib.
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet— Bécancour	Québec	BQ
Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale	Nepean—Carleton	Ontario	Lib.
Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Compton—Stanstead	Québec	Lib.
Proctor, Dick	Palliser	Saskatchewan	NPD
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Québec	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Ontario	Lib.
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	Alberta	PCC
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Ontario	Lib.
Reed, Julian	Halton	Ontario	Lib.
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Nouvelle-Écosse	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	Ontario	PCC
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	Colombie-Britannique	PCC
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	Saskatchewan	PCC

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Westmount—Ville-Marie	Québec	Lib.
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	Colombie-Britannique	NPD
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	Québec	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	Québec	BQ
Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique	Brossard—La Prairie	Québec	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	Québec	BQ
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Nouveau-Brunswick	Lib.
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	Ontario	PCC
Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien	Louis-Hébert	Québec	Lib.
Schmidt, Werner	Kelowna	Colombie-Britannique	PCC
Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)	Fredericton	Nouveau-Brunswick	Lib.
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Ontario	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	York-Ouest	Ontario	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Ontario	Lib.
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Manitoba	Lib.
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	Saskatchewan	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	Alberta	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	Alberta	PCC
Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Haldimand—Norfolk—Brant	Ontario	Lib.
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Saskatchewan	Ind.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	Québec	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Québec	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Québec	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Ontario	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Ontario	Lib.
Stewart, L'hon. Jane	Brant	Ontario	Lib.
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	Colombie-Britannique	PCC
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	Nouvelle-Écosse	NPD
Strahl, Chuck	Fraser Valley	Colombie-Britannique	PCC
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Ontario	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)	Kitchener—Waterloo	Ontario	Lib.
Thibault, L'hon. Robert	Ouest Nova	Nouvelle-Écosse	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Québec	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	Nouveau-Brunswick	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	Alberta	PCC
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Ontario	Lib.
Toews, Vic	Provencher	Manitoba	PCC
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Ontario	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Ontario	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	Québec	BQ
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Ontario	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports	Stoney Creek	Ontario	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle	Prince Edward—Hastings	Ontario	Lib.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	Saskatchewan	PCC
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	Québec	BQ ind.

Nom	Circonscription	Province de la circonscription	Affiliation politique
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Eglinton—Lawrence	Ontario	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Ontario	Lib.
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	Manitoba	NPD
Wayne, Elsie	Saint John	Nouveau-Brunswick	PCC
Whelan, L'hon. Susan	Essex	Ontario	Lib.
White, Randy	Langley—Abbotsford	Colombie-Britannique	PCC
White, Ted	North Vancouver	Colombie-Britannique	PCC
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Ontario	Lib.
Williams, John	St. Albert	Alberta	PCC
Wood, Bob	Nipissing	Ontario	Lib.
Yelich, Lynne	Blackstrap	Saskatchewan	PCC
VACANCE	Ottawa Centre	Ontario	
VACANCE	Etobicoke	Ontario	
VACANCE	Saint-Maurice	Québec	

## LISTE ALPHABÉTIQUE DES DÉPUTÉS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES PAR PROVINCE

Troisième session, Trente-septième Législature

Nom	Circonscription	Affiliation politique
<b>ALBERTA (26)</b>		
Ablonczy, Diane	Calgary—Nose Hill	PCC
Anders, Rob	Calgary-Ouest	PCC
Benoit, Leon	Lakeland	PCC
Casson, Rick	Lethbridge	PCC
Chatters, David	Athabasca	PCC
Clark, Le très hon. Joe	Calgary-Centre	PC
Epp, Ken	Elk Island	PCC
Goldring, Peter	Edmonton-Centre-Est	PCC
Grey, Deborah	Edmonton-Nord	PCC
Hanger, Art	Calgary-Nord-Est	PCC
Harper, Stephen	Calgary-Sud-Ouest	PCC
Hill, Grant, chef de l'opposition	Macleod	PCC
Jaffer, Rahim	Edmonton—Strathcona	PCC
Johnston, Dale	Wetaskiwin	PCC
Kenney, Jason	Calgary-Sud-Est	PCC
Kilgour, L'hon. David	Edmonton-Sud-Est	Lib.
McLellan, L'hon. Anne, vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile	Edmonton-Ouest	Lib.
Merrifield, Rob	Yellowhead	PCC
Mills, Bob	Red Deer	PCC
Obhrai, Deepak	Calgary-Est	PCC
Penson, Charlie	Peace River	PCC
Rajotte, James	Edmonton-Sud-Ouest	PCC
Solberg, Monte	Medicine Hat	PCC
Sorenson, Kevin	Crowfoot	PCC
Thompson, Myron	Wild Rose	PCC
Williams, John	St. Albert	PCC
<b>COLOMBIE-BRITANNIQUE (34)</b>		
Abbott, Jim	Kootenay—Columbia	PCC
Anderson, L'hon. David, ministre de l'Environnement	Victoria	Lib.
Burton, Andy	Skeena	PCC
Cadman, Chuck	Surrey-Nord	PCC
Cummins, John	Delta—South Richmond	PCC
Davies, Libby	Vancouver-Est	NPD
Day, Stockwell	Okanagan—Coquihalla	PCC
Dhaliwal, L'hon. Herb	Vancouver-Sud—Burnaby	Lib.
Duncan, John	Île de Vancouver-Nord	PCC
Elley, Reed	Nanaimo—Cowichan	PCC
Forseth, Paul	New Westminster—Coquitlam—Burnaby	PCC
Fry, L'hon. Hedy, secrétaire parlementaire du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	Vancouver-Centre	Lib.
Gouk, Jim	Kootenay—Boundary—Okanagan	PCC
Grewal, Gurmant	Surrey-Centre	PCC
Harris, Richard	Prince George—Bulkley Valley	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Hill, Jay	Prince George—Peace River	PCC
Hinton, Betty, vice-président adjoint des comités pléniers	Kamloops, Thompson and Highland Valleys	PCC
Leung, Sophia	Vancouver Kingsway	Lib.
Lunn, Gary	Saanich—Gulf Islands	PCC
Lunney, James	Nanaimo—Alberni	PCC
Martin, Keith	Esquimalt—Juan de Fuca	Ind.
Mayfield, Philip	Cariboo—Chilcotin	PCC
McNally, Grant	Dewdney—Alouette	PCC
Meredith, Val	South Surrey—White Rock—Langley	PCC
Moore, James	Port Moody—Coquitlam—Port Coquitlam	PCC
Owen, L'hon. Stephen, ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	Vancouver Quadra	Lib.
Peschisolido, Joe	Richmond	Lib.
Reynolds, John, West Vancouver—Sunshine Coast	West Vancouver—Sunshine Coast	PCC
Robinson, Svend	Burnaby—Douglas	NPD
Schmidt, Werner	Kelowna	PCC
Stinson, Darrel	Okanagan—Shuswap	PCC
Strahl, Chuck	Fraser Valley	PCC
White, Randy	Langley—Abbotsford	PCC
White, Ted	North Vancouver	PCC
<b>ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD (4)</b>		
Easter, L'hon. Wayne	Malpeque	Lib.
MacAulay, L'hon. Lawrence	Cardigan	Lib.
McGuire, L'hon. Joe, ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique	Egmont	Lib.
Murphy, L'hon. Shawn, secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans	Hillsborough	Lib.
<b>MANITOBA (14)</b>		
Alcock, L'hon. Reg, président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé	Winnipeg-Sud	Lib.
Blaikie, Bill	Winnipeg—Transcona	NPD
Borotsik, Rick	Brandon—Souris	PCC
Desjarlais, Bev	Churchill	NPD
Harvard, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre du Commerce international	Charleswood St. James—Assiniboia	Lib.
Hilstrom, Howard	Selkirk—Interlake	PCC
Mark, Inky	Dauphin—Swan River	PCC
Martin, Pat	Winnipeg-Centre	NPD
Neville, Anita	Winnipeg-Centre-Sud	Lib.
Pagtakhan, L'hon. Rey, ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	Winnipeg-Nord—St. Paul	Lib.
Pallister, Brian	Portage—Lisgar	PCC
Simard, Raymond	Saint-Boniface	Lib.
Toews, Vic	Provencher	PCC
Wasylycia-Leis, Judy	Winnipeg-Centre-Nord	NPD
<b>NOUVEAU-BRUNSWICK (10)</b>		
Bradshaw, L'hon. Claudette, ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri	Moncton—Riverview—Dieppe	Lib.
Castonguay, Jeannot	Madawaska—Restigouche	Lib.
Godin, Yvon	Acadie—Bathurst	NPD

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Herron, John	Fundy—Royal	PC
Hubbard, Charles	Miramichi	Lib.
LeBlanc, Dominic	Beauséjour—Petitcodiac	Lib.
Savoy, Andy	Tobique—Mactaquac	Lib.
Scott, L'hon. Andy, ministre d'État (Infrastructure)	Fredericton	Lib.
Thompson, Greg	Nouveau-Brunswick-Sud-Ouest	PCC
Wayne, Elsie	Saint John	PCC
<b>NOUVELLE-ÉCOSSE (11)</b>		
Brison, L'hon. Scott, secrétaire parlementaire du premier ministre (Canada-États-Unis)	Kings—Hants	Lib.
Casey, Bill	Cumberland—Colchester	PCC
Cuzner, Rodger	Bras d'Or—Cape Breton	Lib.
Eyking, L'hon. Mark, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)	Sydney—Victoria	Lib.
Keddy, Gerald	South Shore	PCC
Lill, Wendy	Dartmouth	NPD
MacKay, Peter	Pictou—Antigonish—Guysborough	PCC
McDonough, Alexa	Halifax	NPD
Regan, L'hon. Geoff, ministre des Pêches et des Océans	Halifax-Ouest	Lib.
Stoffer, Peter	Sackville—Musquodoboit Valley—Eastern Shore	NPD
Thibault, L'hon. Robert	Ouest Nova	Lib.
<b>NUNAVUT (1)</b>		
Karetak-Lindell, Nancy	Nunavut	Lib.
<b>ONTARIO (103)</b>		
Adams, Peter	Peterborough	Lib.
Assadourian, Sarkis	Brampton-Centre	Lib.
Augustine, L'hon. Jean, ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)	Etobicoke—Lakeshore	Lib.
Barnes, L'hon. Sue, secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada	London-Ouest	Lib.
Beaumier, Colleen	Brampton-Ouest—Mississauga	Lib.
Bélaïr, Réginald, vice-président des comités plénières	Timmins—Baie James	Lib.
Bélangier, L'hon. Mauril, leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes	Ottawa—Vanier	Lib.
Bellemare, Eugène	Ottawa—Orléans	Lib.
Bennett, L'hon. Carolyn, ministre d'État (Santé publique)	St. Paul's	Lib.
Bevilacqua, L'hon. Maurizio	Vaughan—King—Aurora	Lib.
Bonin, Raymond	Nickel Belt	Lib.
Bonwick, L'hon. Paul, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)	Simcoe—Grey	Lib.
Boudria, L'hon. Don	Glengarry—Prescott—Russell	Lib.
Brown, Bonnie	Oakville	Lib.
Bryden, John	Ancaster—Dundas—Flamborough—Aldershot	Lib.
Bulte, Sarmite	Parkdale—High Park	Lib.
Caccia, L'hon. Charles	Davenport	Lib.
Calder, Murray	Dufferin—Peel—Wellington—Grey	Lib.
Cannis, John	Scarborough-Centre	Lib.
Caplan, L'hon. Elinor	Thornhill	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Carroll, L'hon. Aileen, ministre de la Coopération internationale	Barrie—Simcoe—Bradford	Lib.
Catterall, Marlene	Ottawa-Ouest—Nepean	Lib.
Chamberlain, L'hon. Brenda, secrétaire parlementaire du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada	Guelph—Wellington	Lib.
Collenette, L'hon. David	Don Valley-Est	Lib.
Comartin, Joe	Windsor—St. Clair	NPD
Comuzzi, L'hon. Joe, ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)	Thunder Bay—Superior-Nord	Lib.
Copps, L'hon. Sheila	Hamilton-Est	Lib.
Cullen, Roy	Etobicoke-Nord	Lib.
DeVillers, L'hon. Paul	Simcoe-Nord	Lib.
Dromisky, Stan	Thunder Bay—Atikokan	Lib.
Eggleton, L'hon. Art	York-Centre	Lib.
Finlay, John	Oxford	Lib.
Fontana, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du premier ministre (sciences et petites entreprises)	London-Centre-Nord	Lib.
Gallant, Cheryl	Renfrew—Nipissing—Pembroke	PCC
Galloway, L'hon. Roger, secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes	Samia—Lambton	Lib.
Godfrey, L'hon. John, Secrétaire parlementaire du premier ministre (villes)	Don Valley-Ouest	Lib.
Graham, L'hon. Bill, ministre des Affaires étrangères	Toronto-Centre—Rosedale	Lib.
Grose, Ivan	Oshawa	Lib.
Guarnieri, L'hon. Albina, ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)	Mississauga-Est	Lib.
Ianno, Tony	Trinity—Spadina	Lib.
Jackson, Ovid	Bruce—Grey—Owen Sound	Lib.
Jordan, L'hon. Joe, secrétaire parlementaire du président du Conseil du Trésor	Leeds—Grenville	Lib.
Karygiannis, L'hon. Jim, secrétaire parlementaire du ministre des Transports	Scarborough—Agincourt	Lib.
Keyes, L'hon. Stan, ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)	Hamilton-Ouest	Lib.
Kilger, Bob, Vice-président et président des comités pléniers	Stormont—Dundas—Charlottenburgh	Lib.
Knutson, L'hon. Gar, ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)	Elgin—Middlesex—London	Lib.
Kraft Sloan, Karen	York-Nord	Lib.
Lastewka, L'hon. Walt, secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux	St. Catharines	Lib.
Lee, Derek	Scarborough—Rouge River	Lib.
Longfield, Judi	Whitby—Ajax	Lib.
Macklin, Paul Harold	Northumberland	Lib.
Mahoney, L'hon. Steve	Mississauga-Ouest	Lib.
Malhi, L'hon. Gurbax, secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie	Bramalea—Gore—Malton—Springdale	Lib.
Maloney, John	Erie—Lincoln	Lib.
Manley, L'hon. John	Ottawa-Sud	Lib.
Marleau, L'hon. Diane	Sudbury	Lib.
Masse, Brian	Windsor-Ouest	NPD
McCallum, L'hon. John, ministre des Anciens Combattants	Markham	Lib.
McCormick, Larry	Hastings—Frontenac—Lennox and Addington	Lib.
McKay, L'hon. John, secrétaire parlementaire du ministre des Finances	Scarborough-Est	Lib.
McTeague, L'hon. Dan, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires étrangères	Pickering—Ajax—Uxbridge	Lib.
Milliken, L'hon. Peter, Président	Kingston et les Îles	Lib.
Mills, Dennis	Toronto—Danforth	Lib.
Minna, L'hon. Maria, Beaches—East York	Beaches—East York	Lib.
Mitchell, L'hon. Andy, ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien	Parry Sound—Muskoka	Lib.



Nom	Circonscription	Affiliation politique
Myers, Lynn	Waterloo—Wellington	Lib.
Nault, L'hon. Robert	Kenora—Rainy River	Lib.
O'Brien, Pat	London—Fanshawe	Lib.
O'Reilly, John	Haliburton—Victoria—Brock	Lib.
Parrish, Carolyn	Mississauga-Centre	Lib.
Peric, Janko	Cambridge	Lib.
Peterson, L'hon. Jim, ministre du Commerce international	Willowdale	Lib.
Phinney, Beth	Hamilton Mountain	Lib.
Pickard, L'hon. Jerry, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)	Chatham—Kent Essex	Lib.
Pillitteri, Gary	Niagara Falls	Lib.
Pratt, L'hon. David, ministre de la Défense nationale	Nepean—Carleton	Lib.
Provenzano, Carmen	Sault Ste. Marie	Lib.
Redman, Karen	Kitchener-Centre	Lib.
Reed, Julian	Halton	Lib.
Reid, Scott	Lanark—Carleton	PCC
Schellenberger, Gary	Perth—Middlesex	PCC
Serré, Benoît	Timiskaming—Cochrane	Lib.
Sgro, L'hon. Judy, ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration	York-Ouest	Lib.
Shepherd, Alex	Durham	Lib.
Speller, L'hon. Bob, ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire	Haldimand—Norfolk—Brant	Lib.
St. Denis, Brent	Algoma—Manitoulin	Lib.
Steckle, Paul	Huron—Bruce	Lib.
Stewart, L'hon. Jane	Brant	Lib.
Szabo, Paul	Mississauga-Sud	Lib.
Telegdi, L'hon. Andrew, Secrétaire parlementaire du premier ministre (Affaires autochtones)	Kitchener—Waterloo	Lib.
Tirabassi, Tony	Niagara-Centre	Lib.
Tonks, Alan	York-Sud—Weston	Lib.
Torsney, Paddy	Burlington	Lib.
Ur, Rose-Marie	Lambton—Kent—Middlesex	Lib.
Valeri, L'hon. Tony, ministre des Transports	Stoney Creek	Lib.
Vanclief, L'hon. Lyle	Prince Edward—Hastings	Lib.
Volpe, L'hon. Joseph, ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences	Eglinton—Lawrence	Lib.
Wappel, Tom	Scarborough-Sud-Ouest	Lib.
Whelan, L'hon. Susan	Essex	Lib.
Wilfert, Bryon	Oak Ridges	Lib.
Wood, Bob	Nipissing	Lib.
VACANCE	Ottawa CentreOntario	
VACANCE	EtobicokeOntario	
<b>QUÉBEC (75)</b>		
Allard, Carole-Marie	Laval-Est	Lib.
Assad, Mark	Gatineau	Lib.
Asselin, Gérard	Charlevoix	BQ
Bachand, André	Richmond—Arthabaska	Ind.
Bachand, Claude	Saint-Jean	BQ
Bakopanos, L'hon. Eleni, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)	Ahuntsic	Lib.
Barrette, Gilbert	Témiscamingue	Lib.

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Bergeron, Stéphane	Verchères—Les-Patriotes	BQ
Bertrand, Robert	Pontiac—Gatineau—Labelle	Lib.
Bigras, Bernard	Rosemont—Petite-Patrie	BQ
Binet, Gérard	Frontenac—Mégantic	Lib.
Bourgeois, Diane	Terrebonne—Blainville	BQ
Cardin, Serge	Sherbrooke	BQ
Carignan, Jean-Guy	Québec-Est	Ind.
Cauchon, L'hon. Martin	Outremont	Lib.
Charbonneau, L'hon. Yvon, secrétaire parlementaire de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)	Anjou—Rivière-des-Prairies	Lib.
Coderre, L'hon. Denis, président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	Bourassa	Lib.
Cotler, L'hon. Irwin, ministre de la Justice et procureur général du Canada	Mont-Royal	Lib.
Crête, Paul	Kamouraska—Rivière-du-Loup— Témiscouata—Les Basques	BQ
Dalphond-Guiral, Madeleine	Laval-Centre	BQ
Desrochers, Odina	Lotbinière—L'Érable	BQ
Dion, L'hon. Stéphane	Saint-Laurent—Cartierville	Lib.
Discepola, Nick	Vaudreuil—Soulanges	Lib.
Drouin, L'hon. Claude	Beauce	Lib.
Duceppe, Gilles	Laurier—Sainte-Marie	BQ
Duplain, Claude	Portneuf	Lib.
Farrah, L'hon. Georges, secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)	Bonaventure—Gaspé—Îles-de-la-Madeleine—Pabok	Lib.
Folco, Raymonde	Laval-Ouest	Lib.
Fournier, Ghislain	Manicouagan	BQ
Frulla, L'hon. Liza, ministre du Développement social	Verdun—Saint-Henri—Saint-Paul— Pointe Saint-Charles	Lib.
Gagnon, Christiane	Québec	BQ
Gagnon, Marcel	Champlain	BQ
Gagnon, Sébastien	Lac-Saint-Jean—Saguenay	BQ
Gaudet, Roger	Berthier—Montcalm	BQ
Gauthier, Michel	Roberval	BQ
Girard-Bujold, Jocelyne	Jonquière	BQ
Guay, Monique	Laurentides	BQ
Guimond, Michel	Beauport—Montmorency—Côte-de- Beaupré—Île-d'Orléans	BQ
Harvey, L'hon. André, secrétaire parlementaire du ministre des Ressources naturelles	Chicoutimi—Le Fjord	Lib.
Jennings, Marlene	Notre-Dame-de-Grâce—Lachine	Lib.
Jobin, Christian	Lévis-et-Chutes-de-la-Chaudière	Lib.
Laframboise, Mario	Argenteuil—Papineau—Mirabel	BQ
Lalonde, Francine	Mercier	BQ
Lanctôt, Robert	Châteauguay	Lib.
Lebel, Ghislain	Chambly	Ind.
Lincoln, Clifford	Lac-Saint-Louis	Lib.
Loubier, Yvan	Saint-Hyacinthe—Bagot	BQ
Marceau, Richard	Charlesbourg—Jacques-Cartier	BQ
Marcil, L'hon. Serge, secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement	Beauharnois—Salaberry	Lib.
Martin, Le très hon. Paul, premier ministre	LaSalle—Émard	Lib.
Ménard, Réal	Hochelaga—Maisonnette	BQ

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Normand, L'hon. Gilbert	Bellechasse—Etchemins—Montmagny—L'Islet	Lib.
Pacetti, Massimo	Saint-Léonard—Saint-Michel	Lib.
Paquette, Pierre	Joliette	BQ
Paradis, L'hon. Denis, ministre d'État (Institutions financières)	Brome—Missisquoi	Lib.
Patry, Bernard	Pierrefonds—Dollard	Lib.
Perron, Gilles-A.	Rivière-des-Mille-Îles	BQ
Pettigrew, L'hon. Pierre, ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles	Papineau—Saint-Denis	Lib.
Picard, Pauline	Drummond	BQ
Plamondon, Louis	Bas-Richelieu—Nicolet—Bécancour	BQ
Price, L'hon. David, secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale	Compton—Stanstead	Lib.
Proulx, Marcel	Hull—Aylmer	Lib.
Robillard, L'hon. Lucienne, ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	Westmount—Ville-Marie	Lib.
Rocheleau, Yves	Trois-Rivières	BQ
Roy, Jean-Yves	Matapédia—Matane	BQ
Saada, L'hon. Jacques, leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique	Brossard—La Prairie	Lib.
Sauvageau, Benoît	Repentigny	BQ
Scherrer, L'hon. Hélène, ministre du Patrimoine canadien	Louis-Hébert	Lib.
St-Hilaire, Caroline	Longueuil	BQ
St-Jacques, Diane	Shefford	Lib.
St-Julien, Guy	Abitibi—Baie-James—Nunavik	Lib.
Thibeault, Yolande	Saint-Lambert	Lib.
Tremblay, Suzanne	Rimouski-Neigette-et-la Mitis	BQ
Venne, Pierrette	Saint-Bruno—Saint-Hubert	BQ ind.
VACANCE	Saint-MauriceQuébec	
<b>SASKATCHEWAN (14)</b>		
Anderson, David	Cypress Hills—Grasslands	PCC
Bailey, Roy	Souris—Moose Mountain	PCC
Breitkreuz, Garry	Yorkton—Melville	PCC
Fitzpatrick, Brian	Prince Albert	PCC
Goodale, L'hon. Ralph, ministre des Finances	Wascana	Lib.
Laliberte, Rick	Rivière Churchill	Lib.
Nystrom, L'hon. Lorne	Regina—Qu'Appelle	NPD
Pankiw, Jim	Saskatoon—Humboldt	Ind.
Proctor, Dick	Palliser	NPD
Ritz, Gerry	Battlefords—Lloydminster	PCC
Skelton, Carol	Saskatoon—Rosetown—Biggar	PCC
Spencer, Larry	Regina—Lumsden—Lake Centre	Ind.
Vellacott, Maurice	Saskatoon—Wanuskewin	PCC
Yelich, Lynne	Blackstrap	PCC
<b>TERRE-NEUVE-ET-LABRADOR (7)</b>		
Barnes, Rex	Gander—Grand Falls	PCC
Byrne, L'hon. Gerry, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé	Humber—St. Barbe—Baie Verte	Lib.
Doyle, Norman	St. John's-Est	PCC
Efford, L'hon. R. John, ministre des Ressources naturelles	Bonavista—Trinity—Conception	Lib.
Hearn, Loyola	St. John's-Ouest	PCC

Nom	Circonscription	Affiliation politique
Matthews, Bill .....	Burin—St. George's.....	Lib.
O'Brien, Lawrence .....	Labrador .....	Lib.
<b>TERRITOIRES DU NORD-OUEST (1)</b>		
Blondin-Andrew, L'hon. Ethel, ministre d'État (Enfance et Jeunesse) .....	Western Arctic .....	Lib.
<b>YUKON (1)</b>		
Bagnell, L'hon. Larry, secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien .....	Yukon.....	Lib.

# LISTE DES COMITÉS PERMANENTS ET DES SOUS-COMITÉS

(Au 13 février 2004 — 3<sup>e</sup> Session, 37<sup>e</sup> Législature)

## AFFAIRES AUTOCHTONES, DU DÉVELOPPEMENT DU GRAND NORD ET DES RESSOURCES NATURELLES

### Président:

Larry Bagnell  
Serge Cardin  
Brenda Chamberlain  
David Chatters

### Vice-président:

Stan Dromisky  
John Duncan  
André Harvey  
Nancy Karetak-Lindell

Rick Laliberte  
Yvan Loubier  
Pat Martin  
Lawrence O'Brien

Guy St-Julien  
Chuck Strahl  
Andrew Telegdi  
Maurice Vellacott

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Claude Bachand  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron

Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL

### Président:

Stéphane Bergeron  
 Scott Brison  
 Bill Casey  
 Stockwell Day  
 Art Eggleton

### Vice-président:

Brian Fitzpatrick  
 Francine Lalonde  
 Paul Harold Macklin  
 Diane Marleau  
 Alexa McDonough

Dan McTeague  
 Deepak Obhrai  
 Bernard Patry  
 Charlie Penson

Beth Phinney  
 Karen Redman  
 Raymond Simard  
 Bryon Wilfert

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
 Diane Ablonczy  
 Rob Anders  
 David Anderson  
 Sarkis Assadourian  
 Claude Bachand  
 Roy Bailey  
 Eleni Bakopanos  
 Rex Barnes  
 Colleen Beaumier  
 Leon Benoit  
 Bernard Bigras  
 Bill Blaikie  
 Rick Borotsik  
 Garry Breitkreuz  
 Sarmite Bulte  
 Andy Burton  
 Chuck Cadman  
 John Cannis  
 Rick Casson  
 Martin Cauchon  
 David Chatters  
 Paul Crête

John Cummins  
 Norman Doyle  
 John Duncan  
 Reed Elley  
 Ken Epp  
 Mark Eyking  
 Paul Forseth  
 Cheryl Gallant  
 Peter Goldring  
 Jim Gouk  
 Gurmant Grewal  
 Deborah Grey  
 Art Hanger  
 Stephen Harper  
 Richard Harris  
 John Harvard  
 Loyola Hearn  
 Grant Hill  
 Jay Hill  
 Howard Hilstrom  
 Betty Hinton  
 Rahim Jaffer  
 Dale Johnston

Gerald Keddy  
 Jason Kenney  
 Yvan Loubier  
 Gary Lunn  
 James Lunney  
 Peter MacKay  
 Inky Mark  
 Keith Martin  
 Pat Martin  
 Brian Masse  
 Philip Mayfield  
 Grant McNally  
 Val Meredith  
 Rob Merrifield  
 Bob Mills  
 James Moore  
 Lorne Nystrom  
 Brian Pallister  
 Pierre Paquette  
 Pauline Picard  
 James Rajotte  
 Scott Reid

John Reynolds  
 Gerry Ritz  
 Svend Robinson  
 Yves Rocheleau  
 Benoît Sauvageau  
 Gary Schellenberger  
 Werner Schmidt  
 Carol Skelton  
 Monte Solberg  
 Kevin Sorenson  
 Darrel Stinson  
 Chuck Strahl  
 Greg Thompson  
 Myron Thompson  
 Vic Toews  
 Maurice Vellacott  
 Elsie Wayne  
 Susan Whelan  
 Randy White  
 Ted White  
 John Williams  
 Lynne Yelich

## AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE

**Président:** Paul Steckle

**Vice-présidents:** Gerry Ritz  
Rose-Marie Ur

Gilbert Barrette  
Rick Borotsik  
Wayne Easter  
Ken Epp

Mark Eyking  
Georges Farrah  
Marcel Gagnon

Howard Hilstrom  
David Kilgour  
Larry McCormick

John O'Reilly  
Louis Plamondon  
Dick Proctor

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle

John Duncan  
Claude Duplain  
Reed Elley  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy

Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
John Maloney  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION

### Président:

Diane Ablonczy  
Sarkis Assadourian  
Colleen Beaumier  
John Bryden

### Vice-président:

Sheila Copps  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Raymonde Folco  
Hedy Fry

Art Hanger  
Sophia Leung  
Steve Mahoney  
Inky Mark

Pat Martin  
Grant McNally  
Yves Rocheleau  
Byron Wilfert

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Brian Masse  
Philip Mayfield  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich



**COMPTES PUBLICS****Président:** John Williams**Vice-présidents:** Marlene Jennings  
Beth PhinneyMaurizio Bevilacqua  
Odina Desrochers  
Paul Forseth  
Roger GaudetPeter Goldring  
Joe Jordan  
Walt Lastewka  
Dominic LeBlancSteve Mahoney  
Philip Mayfield  
Val MeredithShawn Murphy  
Alan Tonks  
Judy Wasylycia-Leis

(17)

**Membres associés**Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
John Bryden  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev DesjarlaisNorman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Cheryl Gallant  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale JohnstonGerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry RitzBenoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Alex Shepherd  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Lynne Yelich

## DÉFENSE NATIONALE ET ANCIENS COMBATTANTS

### Président:

Rob Anders  
Claude Bachand  
Robert Bertrand  
Bill Blaikie

### Vice-président:

Murray Calder  
Rick Casson  
Cheryl Gallant  
Jay Hill

Dominic LeBlanc  
Pat O'Brien  
John O'Reilly  
Janko Peric

Louis Plamondon  
David Price  
Jane Stewart  
Bob Wood

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth

Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Francine Lalonde  
Sophia Leung  
Wendy Lill  
Yvan Loubier  
Gary Lunn

James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Joe Peschisolido  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
Bryon Wilfert  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

### Président:

Peter Adams  
Eleni Bakopanos  
Eugène Bellemare  
Paul Bonwick  
Jeannot Castonguay

Libby Davies  
Reed Elley  
John Finlay  
Monique Guay  
Tony Ianno

### Vice-président:

Judi Longfield  
Gary Lunn  
Larry McCormick  
Grant McNally

Brian Pallister  
Carol Skelton  
Yolande Thibeault  
Suzanne Tremblay

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Marcel Gagnon  
Sébastien Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Ovid Jackson  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Nancy Karetak-Lindell  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Wendy Lill  
Yvan Loubier  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Anita Neville  
Deepak Obhrai  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Tony Tirabassi  
Vic Toews  
Alan Tonks  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Président:

Roy Bailey  
Rex Barnes  
Bernard Bigras  
Charles Caccia

### Vice-président:

David Chatters  
Joe Comartin  
Stéphane Dion  
Sébastien Gagnon

John Godfrey  
Charles Hubbard  
Serge Marcil  
Diane Marleau

Bob Mills  
Anita Neville  
Julian Reed  
Paul Szabo

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds

Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## FINANCES

### Président:

Roy Cullen  
Rodger Cuzner  
Odina Desrochers  
Nick Discepola  
Richard Harris

### Vice-président:

Rahim Jaffer  
Sophia Leung  
John McKay  
Maria Minna  
Massimo Pacetti

Pierre Paquette  
Gary Pillitteri  
John Reynolds  
Werner Schmidt

Alex Shepherd  
Monte Solberg  
Robert Thibault  
Judy Wasylycia-Leis

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Richard Marceau  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister

Charlie Penson  
Gilles-A. Perron  
Pauline Picard  
James Rajotte  
Scott Reid  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Carol Skelton  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

### Président:

Gérard Binet  
David Collenette  
Paul Crête  
Herb Dhaliwal

### Vice-président:

Joe Fontana  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Marlene Jennings

Gurbax Malhi  
Brian Masse  
Grant McNally  
James Rajotte

Andy Savoy  
Carol Skelton  
Brent St. Denis  
Lyle Vanclief

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais  
Odina Desrochers

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Christiane Gagnon  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Mario Laframboise  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Charlie Penson

Dick Proctor  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

## JUSTICE ET DROITS DE LA PERSONNE

### Président:

Sue Barnes  
Garry Breitzkreuz  
Chuck Cadman  
Marlene Catterall  
Yvon Charbonneau

### Vice-président:

Paul DeVillers  
Robert Lanctôt  
Derek Lee  
Lawrence MacAulay  
Peter MacKay

John Maloney  
Richard Marceau  
Lorne Nystrom  
Pauline Picard

Jerry Pickard  
Kevin Sorenson  
Vic Toews  
Paddy Torsney

(18)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Colleen Beaumier  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Andy Burton  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell Day

Bev Desjarlais  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Marlene Jennings  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Dick Proctor  
James Rajotte

Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Svend Robinson  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Maurice Vellacott  
Tom Wappel  
Judy Wasylcyia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## LANGUES OFFICIELLES

**Président:** Don Boudria

**Vice-présidents:** Yvon Godin  
Raymond Simard

Eugène Bellemare  
Roy Cullen  
Claude Drouin  
Christiane Gagnon

Rahim Jaffer  
Christian Jobin  
Jason Kenney

James Lunney  
Marcel Proulx  
Scott Reid

Benoît Sauvageau  
Benoît Serré  
Yolande Thibeault

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle

John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Keith Martin  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Lorne Nystrom  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Louis Plamondon  
James Rajotte

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---



## OPÉRATIONS GOUVERNEMENTALES ET DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES

### Président:

Carole-Marie Allard  
Leon Benoit  
Don Boudria  
John Bryden

### Vice-président:

Paul Forseth  
Roger Gaudet  
Joe Jordan  
Robert Lanctôt

Walt Lastewka  
Pat Martin  
Anita Neville  
Gilles-A. Perron

Paul Szabo  
Tony Tirabassi  
Ted White  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Odina Desrochers  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Monique Guay  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Pierre Paquette  
Charlie Penson

Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
John Williams

## PATRIMOINE CANADIEN

### Président:

Jim Abbott  
Carole-Marie Allard  
Mark Assad  
Paul Bonwick

### Vice-président:

Sarmite Bulte  
Jeannot Castonguay  
Christiane Gagnon  
Gurmant Grewal

John Harvard  
Nancy Karetak-Lindell  
Wendy Lill  
Clifford Lincoln

James Lunney  
Dennis Mills  
Gary Schellenberger  
Caroline St-Hilaire (16)

### Membres associés

Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Stéphane Bergeron  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Diane Bourgeois  
Garry Breitkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Serge Cardin  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
John Cummins  
Libby Davies

Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Dick Proctor  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PÊCHES ET OCÉANS

### Président:

Andy Burton  
John Cummins  
Rodger Cuzner  
Reed Elley

### Vice-président:

Georges Farrah  
Ghislain Fournier  
Bill Matthews  
Shawn Murphy

Joe Peschisolido  
Carmen Provenzano  
Jean-Yves Roy  
Gary Schellenberger

Paul Steckle  
Peter Stoffer  
Tom Wappel  
Bob Wood (16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Joe Comartin  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Ken Epp

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Marcel Gagnon  
Cheryl Gallant  
Yvon Godin  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz

Svend Robinson  
Yves Rocheleau  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Suzanne Tremblay  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## PROCÉDURE ET AFFAIRES DE LA CHAMBRE

<b>Président:</b>	Peter Adams	<b>Vice-présidents:</b>	Marcel Proulx Chuck Strahl	
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Dale Johnston	Carolyn Parrish	(16)
Elinor Caplan	Michel Guimond	Judi Longfield	Benoît Sauvageau	
Claude Duplain	Loyola Hearn	Lynn Myers	Diane St-Jacques	
Roger Gallaway				

### Membres associés

Jim Abbott	John Duncan	Jason Kenney	John Reynolds
Diane Ablonczy	Reed Elley	Gary Lunn	Gerry Ritz
Rob Anders	Ken Epp	James Lunney	Gary Schellenberger
David Anderson	Brian Fitzpatrick	Peter MacKay	Werner Schmidt
Roy Bailey	Paul Forseth	Inky Mark	Carol Skelton
Rex Barnes	Cheryl Gallant	Philip Mayfield	Monte Solberg
Leon Benoit	Peter Goldring	Grant McNally	Kevin Sorenson
Stéphane Bergeron	Jim Gouk	Réal Ménard	Caroline St-Hilaire
Bill Blaikie	Gurmant Grewal	Val Meredith	Darrel Stinson
Rick Borotsik	Deborah Grey	Rob Merrifield	Greg Thompson
Andy Burton	Art Hanger	Bob Mills	Myron Thompson
Chuck Cadman	Stephen Harper	James Moore	Vic Toews
Bill Casey	Richard Harris	Lorne Nystrom	Paddy Torsney
Rick Casson	Grant Hill	Deepak Obhrai	Maurice Vellacott
David Chatters	Jay Hill	Brian Pallister	Elsie Wayne
John Cummins	Howard Hilstrom	Charlie Penson	Randy White
Madeleine Dalphond-Guiral	Betty Hinton	Dick Proctor	Ted White
Libby Davies	Rahim Jaffer	James Rajotte	John Williams
Stockwell Day	Gerald Keddy	Scott Reid	Lynne Yelich
Norman Doyle			

### SOUS-COMITÉ DES AFFAIRES ÉMANANT DES DÉPUTÉS

<b>Président:</b>	Marcel Proulx	<b>Vice-président:</b>		
Garry Breitzkreuz	Yvon Godin	Lynn Myers	Benoît Sauvageau	(6)
Claude Duplain				

### SOUS-COMITÉ DE LA RÉVISION DES LIMITES DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

<b>Président:</b>	Paddy Torsney	<b>Vice-président:</b>		
Yvon Godin	Michel Guimond	Marcel Proulx	Scott Reid	(5)

**SANTÉ****Président:**

Gilbert Barrette  
Diane Bourgeois  
Bonnie Brown  
Gerry Byrne

Brenda Chamberlain  
Deborah Grey  
Ivan Grose  
David Kilgour

**Vice-président:**

Réal Ménard  
Rob Merrifield  
Robert Nault  
Gilbert Normand

Svend Robinson  
Greg Thompson  
Susan Whelan  
Randy White

(16)

**Membres associés**

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Bernard Bigras  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Madeleine Dalphond-Guiral  
Libby Davies  
Stockwell Day  
Bev Desjarlais

Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer

Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Pat Martin  
Philip Mayfield  
Alexa McDonough  
Grant McNally  
Val Meredith  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcia-Leis  
Elsie Wayne  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## TRANSPORTS

### Président:

Rex Barnes  
Bernard Bigras  
Raymond Bonin  
John Cannis

### Vice-président:

Bev Desjarlais  
Jim Gouk  
Charles Hubbard  
Ovid Jackson

Christian Jobin  
Jim Karygiannis  
Mario Laframboise  
John Manley

James Moore  
Alan Tonks  
Susan Whelan  
Lynne Yelich

(16)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Gérard Asselin  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Bill Blaikie  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
Paul Crête  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Ghislain Fournier  
Christiane Gagnon  
Cheryl Gallant  
Roger Gaudet  
Jocelyne Girard-Bujold  
Peter Goldring  
Gurmant Grewal  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton

Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Yvan Loubier  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Réal Ménard  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
Pauline Picard  
Dick Proctor

James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Peter Stoffer  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams

## COMITÉS MIXTES PERMANENTS

### BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT

**Coprésident:**
**Vice-coprésident:**

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Michael J. Forrestall  
Noël Kinsella  
Jean Lapointe

Yves Morin  
Vivienne Poy

Mark Assad  
Gérard Binet  
John Bryden  
Elinor Caplan  
Norman Doyle  
Claude Duplain  
Marcel Gagnon  
Roger Gallaway

Deborah Grey  
Karen Kraft Sloan  
Wendy Lill  
Lawrence O'Brien  
Louis Plamondon  
Werner Schmidt  
Diane St-Jacques  
Darrel Stinson

(21)

#### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Rex Barnes  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Libby Davies  
Stockwell Day  
John Duncan

Reed Elley  
Ken Epp  
Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Peter Goldring  
Jim Gouk  
Gurmant Grewal  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston

Gerald Keddy  
Jason Kenney  
Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Val Meredith  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid

John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau  
Gary Schellenberger  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

## EXAMEN DE LA RÉGLEMENTATION

### Coprésident:

### Vice-coprésident:

Représentant le Sénat:  
Les honorables sénateurs

Représentant la Chambre des communes:

Rex Barnes  
Elinor Caplan  
Paul DeVillers  
Ken Epp  
Raymonde Folco  
Roger Gallaway  
Peter Goldring  
Gurmant Grewal  
Michel Guimond

Derek Lee  
Paul Harold Macklin  
John Manley  
Pat Martin  
Val Meredith  
Lynn Myers  
Caroline St-Hilaire  
Tom Wappel

(17)

### Membres associés

Jim Abbott  
Diane Ablonczy  
Rob Anders  
David Anderson  
Roy Bailey  
Leon Benoit  
Rick Borotsik  
Garry Breitzkreuz  
Andy Burton  
Chuck Cadman  
Bill Casey  
Rick Casson  
David Chatters  
John Cummins  
Stockwell Day  
Norman Doyle  
John Duncan  
Reed Elley

Brian Fitzpatrick  
Paul Forseth  
Cheryl Gallant  
Jim Gouk  
Deborah Grey  
Art Hanger  
Stephen Harper  
Richard Harris  
Loyola Hearn  
Grant Hill  
Jay Hill  
Howard Hilstrom  
Betty Hinton  
Rahim Jaffer  
Dale Johnston  
Gerald Keddy  
Jason Kenney

Gary Lunn  
James Lunney  
Peter MacKay  
Inky Mark  
Philip Mayfield  
Grant McNally  
Rob Merrifield  
Bob Mills  
James Moore  
Deepak Obhrai  
Brian Pallister  
Charlie Penson  
James Rajotte  
Scott Reid  
John Reynolds  
Gerry Ritz  
Benoît Sauvageau

Gary Schellenberger  
Werner Schmidt  
Carol Skelton  
Monte Solberg  
Kevin Sorenson  
Darrel Stinson  
Chuck Strahl  
Greg Thompson  
Myron Thompson  
Vic Toews  
Maurice Vellacott  
Judy Wasylcia-Leis  
Elsie Wayne  
Randy White  
Ted White  
John Williams  
Lynne Yelich

---

**MEMBRE DU MINISTÈRE**

Par ordre de préséance

Le très hon. Paul Martin	premier ministre
L'hon. Jacob Austin	leader du gouvernement au Sénat
L'hon. David Anderson	ministre de l'Environnement
L'hon. Ralph Goodale	ministre des Finances
L'hon. Anne McLellan	vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile
L'hon. Lucienne Robillard	ministre de l'Industrie et ministre responsable de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec
L'hon. Pierre Pettigrew	ministre de la Santé, ministre des Affaires intergouvernementales et ministre responsable des langues officielles
L'hon. Jim Peterson	ministre du Commerce international
L'hon. Andy Mitchell	ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Claudette Bradshaw	ministre du Travail et ministre responsable des sans-abri
L'hon. Denis Coderre	président du Conseil Privé de la Reine pour le Canada, interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits, ministre responsable de la Francophonie et ministre responsable du Bureau sur le règlement des questions des pensionnats autochtones
L'hon. Rey Pagtakhan	ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien
L'hon. John McCallum	ministre des Anciens Combattants
L'hon. Stephen Owen	ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Bill Graham	ministre des Affaires étrangères
L'hon. Stan Keyes	ministre du Revenu national et ministre d'État (Sport)
L'hon. Bob Speller	ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire
L'hon. Joseph Volpe	ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences
L'hon. Reg Alcock	président du Conseil du trésor et ministre responsable de la Commission canadienne du blé
L'hon. Geoff Regan	ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Tony Valeri	ministre des Transports
L'hon. David Pratt	ministre de la Défense nationale
L'hon. Jacques Saada	leader du gouvernement à la Chambre des communes et ministre responsable de la réforme démocratique
L'hon. Irwin Cotler	ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Judy Sgro	ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. Hélène Scherrer	ministre du Patrimoine canadien
L'hon. R. John Efford	ministre des Ressources naturelles
L'hon. Liza Frulla	ministre du Développement social
L'hon. Ethel Blondin-Andrew	ministre d'État (Enfance et Jeunesse)
L'hon. Andy Scott	ministre d'État (Infrastructure)
L'hon. Gar Knutson	ministre d'État (Marchés nouveaux et émergents)
L'hon. Denis Paradis	ministre d'État (Institutions financières)
L'hon. Jean Augustine	ministre d'État (Multiculturalisme et Situation de la femme)
L'hon. Joe Comuzzi	ministre d'État (Initiative fédérale de développement économique dans le Nord de l'Ontario)
L'hon. Albina Guarnieri	ministre associée de la Défense nationale et ministre d'État (Protection civile)
L'hon. Joe McGuire	ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique
L'hon. Mauril Bélanger	leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Carolyn Bennett	ministre d'État (Santé publique)
L'hon. Aileen Carroll	ministre de la Coopération internationale



## SECRÉTAIRES PARLEMENTAIRES

L'hon. Scott Brison	du premier ministre (Canada-États-Unis)
L'hon. Joe Fontana	du premier ministre (sciences et petites entreprises)
L'hon. John Godfrey	du premier ministre (villes)
L'hon. Andrew Telegdi	du premier ministre (Affaires autochtones)
L'hon. Serge Marcil	du ministre de l'Environnement
L'hon. John McKay	du ministre des Finances
L'hon. Yvon Charbonneau	de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (protection civile)
L'hon. Jerry Pickard	de la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile (mouvements transfrontaliers)
L'hon. Gurbax Malhi	du ministre de l'Industrie
L'hon. Gerry Byrne	du ministre de la Santé
L'hon. John Harvard	du ministre du Commerce international
L'hon. Larry Bagnell	du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
L'hon. Brenda Chamberlain	du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada
L'hon. Walt Lastewka	du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux
L'hon. Dan McTeague	du ministre des Affaires étrangères
L'hon. Mark Eyking	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (agroalimentaire)
L'hon. Georges Farrah	du ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire (développement rural)
L'hon. Eleni Bakopanos	du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (économie sociale)
L'hon. Paul Bonwick	du ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences (prêts étudiants)
L'hon. Joe Jordan	du président du Conseil du Trésor
L'hon. Shawn Murphy	du ministre des Pêches et des Océans
L'hon. Jim Karygiannis	du ministre des Transports
L'hon. David Price	du ministre de la Défense nationale
L'hon. Roger Gallaway	du leader du gouvernement à la Chambre des communes
L'hon. Sue Barnes	du ministre de la Justice et procureur général du Canada
L'hon. Hedy Fry	du ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration
L'hon. André Harvey	du ministre des Ressources naturelles



# TABLE DES MATIÈRES

Le vendredi 13 février 2004

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>Loi modifiant la Loi sur la radiocommunication</b>	
Projet de loi C-2. Reprise de l'étude de la motion .....	539
M. Bélanger .....	539
M. Masse .....	539
Report du vote sur la motion .....	540

### La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces

Projet de loi C-18—L'Ordre du jour appelle: Ordres inscrits au nom du gouvernement .....	540
Mme Carroll (au nom du ministre des Finances) .....	540
Motion .....	540
M. Bélanger .....	540
M. McKay .....	541
M. Hearn .....	542
M. Paquette .....	543
Mme McDonough .....	545

## DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

<b>Le rapport de la vérificatrice générale</b>	
M. Bonwick .....	546

<b>Le gouvernement du Canada</b>	
M. Elley .....	546

<b>Les magasins Safeway</b>	
M. Simard .....	547

<b>La Ligue des Cadets royaux de l'Armée canadienne</b>	
Mme Catterall .....	547

<b>Le Frostbite Music Festival</b>	
M. Bagnell .....	547

<b>Le député de LaSalle—Énard</b>	
M. Anders .....	547

<b>Les programmes d'innovation</b>	
M. Lanctôt .....	547

<b>La circonscription de Rivière-des-Mille-Îles</b>	
M. Perron .....	547

<b>Les titres de compétence étrangers</b>	
M. Malhi .....	548

<b>La Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents</b>	
M. Cadman .....	548

<b>L'industrie brassicole</b>	
M. Telegdi .....	548

<b>Les sans-abri</b>	
Mme Lill .....	548

<b>Cégeps en spectacle</b>	
M. Gagnon (Champlain) .....	548

<b>Le drapeau canadien</b>	
M. Boudria .....	549

<b>Le Parti libéral du Canada</b>	
M. Ritz .....	549

<b>Le festival de Stratford</b>	
M. Schellenberger .....	549

## QUESTIONS ORALES

<b>Les marchés publics</b>	
M. MacKay .....	549
M. Goodale .....	549
M. MacKay .....	550
M. Goodale .....	550
M. MacKay .....	550
M. Goodale .....	550
M. Solberg .....	550
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	550
M. Solberg .....	550
M. Keyes .....	550
Mme St-Hilaire .....	550
M. Goodale .....	550
Mme St-Hilaire .....	550
M. Goodale .....	551
M. Sauvageau .....	551
M. Goodale .....	551
M. Sauvageau .....	551
M. Goodale .....	551

<b>Les lobbyistes</b>	
M. Blaikie .....	551
M. Goodale .....	551
M. Blaikie .....	551
M. Goodale .....	551

<b>Les marchés publics</b>	
M. Jaffer .....	551
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	551
M. Jaffer .....	552
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	552
Mme Ablonczy .....	552
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	552
Mme Ablonczy .....	552
M. Goodale .....	552
Mme Guay .....	552
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	552
Mme Guay .....	552
M. Goodale .....	552
M. Loubier .....	553
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	553
M. Loubier .....	553
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	553
Mme Gallant .....	553
M. Alcock .....	553
Mme Gallant .....	553
M. Alcock .....	553
M. Reynolds .....	553
M. Goodale .....	553
M. Reynolds .....	553
M. Goodale .....	553
<b>La santé</b>	
M. Boudria .....	554

M. McCallum (Markham) .....	554
<b>Les marchés publics</b>	
M. Masse .....	554
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	554
<b>La fiscalité</b>	
M. Martin (Winnipeg Centre) .....	554
M. Goodale .....	554
<b>Les marchés publics</b>	
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	554
M. Goodale .....	554
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	554
M. Owen (Vancouver Quadra) .....	555
<b>Les paiements de péréquation</b>	
M. Hearn .....	555
M. Goodale .....	555
M. Hearn .....	555
M. Karygiannis .....	555
<b>L'assurance-emploi</b>	
Mme Tremblay .....	555
M. Volpe .....	555
Mme Tremblay .....	555
M. Volpe .....	555
<b>Le crime organisé</b>	
M. Duncan .....	556
M. Goodale .....	556
M. Duncan .....	556
M. Goodale .....	556
<b>L'agriculture</b>	
M. Keddy .....	556
M. Goodale .....	556
M. Keddy .....	556
M. Goodale .....	556
<b>L'assurance-emploi</b>	
M. Crête .....	556
M. Volpe .....	556
<b>Les dépenses gouvernementales</b>	
Mme McDonough .....	556
M. Bélanger .....	556
<b>Le rapport de la vérificatrice générale</b>	
M. Ritz .....	557
M. Alcock .....	557
<b>Les surplus budgétaires</b>	
M. Paquette .....	557
M. Goodale .....	557
<b>Les marchés publics</b>	
M. Ritz .....	557
M. Goodale .....	557
<b>Le rapport de la vérificatrice générale</b>	
M. Loubier .....	557
M. Bagnell .....	557
<b>Les lobbyistes</b>	
Mme Davies .....	557
M. Goodale .....	557
<b>Les marchés publics</b>	
M. Williams .....	558

M. Owen (Vancouver Quadra) .....	558
<b>Recours au Règlement</b>	
<b>Rétablissement de projets de loi d'initiative ministérielle</b>	
M. MacKay .....	558
M. Bélanger .....	558
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	558

## AFFAIRES COURANTES

<b>La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</b>	
M. Bélanger (au nom de la ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile) .....	559
Projet de loi C-19. Présentation et première lecture .....	559
Adoption des motions; première lecture et impression du projet de loi .....	559
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
Mme Caplan .....	559
<b>La Loi sur les phares patrimoniaux</b>	
M. Keddy .....	559
Projet de loi S-5. Première lecture .....	559
Adoption de la motion; première lecture du projet de loi .....	559
Deuxième lecture du projet de loi; renvoi à un comité .....	559
<b>Les comités de la Chambre</b>	
<b>Procédure et affaires de la Chambre</b>	
Mme Caplan .....	559
<b>Pétitions</b>	
<b>Le mariage</b>	
M. Reynolds .....	559
M. Gouk .....	559
<b>L'étiquetage des boissons alcoolisées</b>	
M. Elley .....	559
<b>Le mariage</b>	
M. Elley .....	559
<b>Le taux d'expédition des livres de bibliothèque</b>	
M. Elley .....	559
<b>Le saumon d'élevage</b>	
M. Burton .....	559
<b>Le mariage</b>	
M. Burton .....	559
<b>Le taux d'expédition des livres de bibliothèque</b>	
M. Burton .....	560
<b>Le mariage</b>	
M. Hill (Prince George—Peace River) .....	560
M. Rajotte .....	560
M. Mills (Red Deer) .....	560
<b>Les affaires des anciens combattants</b>	
M. Mills (Red Deer) .....	560
<b>La santé</b>	
M. Mills (Red Deer) .....	560
<b>Questions au Feuilleton</b>	
M. Bélanger .....	560

## INITIATIVES MINISTÉRIELLES

<b>La Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</b>	
Projet de loi C-18. Reprise de l'étude de la motion. ....	560
M. Cuzner .....	560

M. Sauvageau .....	561
M. Barnes (Gander—Grand Falls).....	563
M. Bagnell .....	564
M. Crête .....	566
M. Bélanger .....	567
M. Gagnon (Champlain) .....	568
M. McTeague.....	569
Mme Tremblay .....	569
Mme Guay .....	570
Adoption de la motion; renvoi du projet de loi à un comité	571
M. Bélanger .....	571

**L'encéphalopathie spongiforme bovine**

M. Hill (Prince George—Peace River) .....	571
M. McTeague.....	572
M. Crête .....	573
Mme Tremblay .....	574
M. Gagnon (Champlain) .....	575
M. Bagnell .....	576
M. Burton .....	576
Mme Gallant .....	577

**ANNEXE**

**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Communication Canada - Édition  
Ottawa (Ontario) K1A 0S9*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Communication Canada - Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9*

**Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes**

**Published under the authority of the Speaker of the House of Commons**

**Aussi disponible sur le réseau électronique « Parliamentary Internet Parlementaire » à l'adresse suivante :**

**Also available on the Parliamentary Internet Parlementaire at the following address:**

**<http://www.parl.gc.ca>**

---

**Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.**

**On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Communication Canada - Édition, Ottawa (Ontario) K1A 0S9**

**The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.**

**Additional copies may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing, Ottawa, Ontario K1A 0S9**

**The English version of this publication may be obtained from Communication Canada - Canadian Government Publishing  
Ottawa, Ontario K1A 0S9**